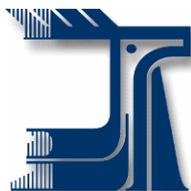


RAPPORT ANNUEL
PRÉSENTÉ AU
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET AU
CONSEIL CANADIEN POUR LA CONSERVATION DES
ESPÈCES EN PÉRIL

PRÉSENTÉ PAR

LE COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN
PÉRIL AU CANADA
(COSEPAC)

Le 16 septembre 2004





COMMITTEE ON THE
STATUS OF ENDANGERED
WILDLIFE IN CANADA

COMITÉ SUR LA SITUATION
DES ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA

Le 19 Juillet 2004

L'honorable David Anderson
Ministre de l'Environnement et coprésident du Conseil
canadien pour la conservation des espèces en péril
Gouvernement du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Monsieur le ministre,

Le rapport annuel de 2004 présenté au Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (CCCEP) par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) vous est soumis respectueusement ainsi qu'au CCCEP conformément aux exigences en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).

Le présent rapport renferme un résumé de toutes les activités réalisées par le COSEPAC au cours de la dernière année (article 26 de la LEP).

Le présent rapport fournit le nom, la justification et le curriculum vitae abrégé pour les membres que le COSEPAC recommande pour votre nomination en vigueur le 1^{er} janvier 2005 (article 16 de la LEP).

Le rapport inclut également, à des fins d'examen, une liste des évaluations de la situation des espèces (ainsi que les raisons des désignations) réalisées lors des réunions d'évaluation des espèces tenues en novembre 2003 et en mai 2004 (article 25 de la LEP).

De plus, le rapport comprend, à des fins d'approbation, des documents qui soulignent les changements importants apportés aux opérations et aux procédures du COSEPAC.

Finalement, le rapport inclut également un exemplaire de la publication de mai 2004 *Espèces canadiennes en péril* qui présente une liste complète des espèces sauvages évaluées par le COSEPAC depuis sa création (article 25 de la LEP).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du COSEPAC,

Marco Festa-Bianchet

ITEM I - ACTIVITÉS DU COSEPAC

1. RÉUNION D'ÉVALUATION DES ESPÈCES – AUTOMNE

Date : du 24 au 28 novembre 2003

Lieu : Ottawa (Ontario)

Présences

Membres – 42 membres ou membres remplaçants

Personnel du Secrétariat – huit

Observateurs – 13 (deux du WWF-Canada, deux de la Fédération canadienne de la faune, deux étudiants de l'Université McGill, un du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, un de Pêches et Océans Canada et cinq du Service canadien de la faune).

Excusés – deux membres ou membres remplaçants (Île-du-Prince-Édouard et Saskatchewan)

Lors de la première réunion du COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) après la promulgation de la LEP (*Loi sur les espèces en péril*), les membres du Comité ont examiné la situation de conservation de 23 espèces.

2. RÉUNION D'ÉVALUATION DES ESPÈCES – PRINTEMPS

Date : du 3 au 7 mai 2004

Lieu : Études d'Oiseaux Canada, Port Rowan (Ontario)

Présences

Membres – 41 membres ou membres remplaçants

Personnel du Secrétariat – sept

Observateurs – 30 (un du ministère des ressources naturelles de l'Ontario, un du ministère des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, un de Pêches et Océans Canada, un de l'agence Parcs Canada, un du sous-Comité des spécialistes des mollusques du COSEPAC, deux du Service canadien de la faune, région de l'Ontario, un du Service canadien de la faune, bureau chef, trois du Fonds mondial pour la faune- Canada, douze d'Études d'Oiseaux Canada, cinq de l'Université McGill, un du Upper Thames River Conservation Authority, un du Norflok Field Naturalists)

Excusés – deux membres ou membres remplaçants (Musée canadien de la nature et Saskatchewan)

Six conseils de gestion des ressources fauniques ont participé à une téléconférence avec le COSEPAC pour discuter de l'avant-projet de collaboration

qui a été élaboré en fonction des discussions à la réunion et à l'atelier tenus à Whitehorse, dans le Territoire du Yukon, en avril 2003. Les décisions prises à la téléconférence ont été incorporées au Manuel des opérations et des procédures du COSEPAC

3. RÉSUMÉ DES RÉUNIONS D'ÉVALUATION DES ESPÈCES (NOVEMBRE ET MAI)

Durant la dernière année, le COSEPAC s'est réuni deux fois (en novembre 2003 et en mai 2004) pour évaluer ou réévaluer le statut de 59 espèces, sous-espèces et populations. Les résultats des évaluations pour les espèces évaluées dans des catégories de risque, sont les suivants:

En voie de disparition : Alouette haussecol de la sous-espèce *strigata*, Colin de Virginie, Esturgeon blanc, Noctuelle de l'abronie, Noyer cendré, Psilocarpe nain, Collomia délicat, Tonelle délicate, Béluga (population de l'est de la baie d'Hudson et population de la baie d'Ungava), Caribou de Peary, Bec-croisé des sapins de la sous-espèce *percna*, Scinque des Prairies, Tortue ponctuée, Salamandre à nez court, Maraîche, Pleurobème écarlate, Lotier à feuilles pennées, Minuartie naine, Abronie rose, Orthocarpe à épi feuillu, Antennaire stolonifère.

Menacées : Albatros à queue courte, Hespérie du Dakota, Hespérie de Poweshiek, Bartonie paniculée, Micocoulier rabougri, Bryum de Porsild, Béluga (population de l'estuaire du Saint-Laurent et population de la baie de Cumberland), Bison des prairies, Pie-grièche de la sous-espèce *excubitorides*, Puffin à pieds roses, Crotale de l'Ouest, Aster du golfe du Saint-Laurent, Gentiane de Victorin, Leptoge des terrains inondés.

Préoccupantes : Marsouin commun (population de l'océan Pacifique), Otarie de Steller, Gonidée des Rocheuses, Caribou de la toundra (population de Dolphin-et-Union), Béluga (population de l'ouest de la baie d'Hudson et population de l'est de du Haut -Arctique), Baleine grise (population du Pacifique Nord-Est), Oreillard maculé, Lampsile jaune, Liléopsis de l'Est, Jonc du New Jersey, Cicutaire de Victorin, Erythrophyllle du Columbia, Tortule à poils lisses.

En date de mai 2004, la liste des espèces canadiennes en péril du COSEPAC comprend 456 espèces désignées dans diverses catégories de risque, incluant 169 espèces en voie de disparition, 114 espèces menacées et 140 espèces préoccupantes. De plus, 21 espèces sont disparues du pays (elles n'existent plus à l'état sauvage au Canada) et 12 sont disparues.

À noter : d'ici juin 2006, il reste douze espèces de l'annexe 2 de la LEP à réévaluer.

Annexe I : Communiqués de presse du COSEPAC des deux réunions d'évaluation susmentionnées.

- examen et approbation de la version provisoire du mandat du Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones (à noter: le mandat de ce sous-comité doit aussi recevoir l'aval des organismes autochtones nationaux)
- élaboration du processus proposé de priorisation pour les listes d'espèces candidates;
- unités désignables – le document final a été approuvé par le COSEPAC et fait maintenant partie du Manuel des opérations et des procédures;
- recommandation de lignes directrices et d'un modèle pour les demandes d'évaluation d'une espèce et la présentation des rapports de situation non sollicités;
- confirmation que les dates limites de réévaluation des espèces mentionnées à l'annexe 2 de la LEP seront respectées;
- discussion et approbation de l'approche suggérée pour la détermination et mention des incertitudes dans la désignation de l'espèce

4. RÉUNIONS ANNUELLES DES SOUS-COMITÉS DE SPÉCIALISTES DES ESPÈCES

Sous-comité de spécialistes des amphibiens et reptiles

Le 8 novembre 2003

Holiday Inn, Guelph (Ontario)

Membres : neuf, dont deux coprésidents

Personnel du Secrétariat : un

Observateurs : quatre étudiants

Résumé des principaux points de discussion : membres du sous-comité; résumés techniques; atlas provisoire des amphibiens et des reptiles de la Colombie-Britannique; évaluation de la situation de cinq espèces et recommandations; liste des espèces candidates; suggestion pour le symposium à venir et l'atelier du COSEPAC sur les aires de répartition des espèces et la cartographie de ces aires.

Sous-comité de spécialistes des arthropodes (lépidoptères)

Les 28 et 29 juillet 2003

Biological Sciences Building, University of Alberta

Edmonton (Alberta)

Membres : neuf, dont un coprésident

Personnel du Secrétariat : un

Observateurs : deux (David Duncan, SCF, Région des Prairies et du Nord, et Gregory Pohl, Ressources naturelles Canada)

Résumé des principaux points de discussion : la proposition consistant à diviser le Sous-comité de spécialistes des lépidoptères et mollusques et la formation et le fonctionnement possible du nouveau Sous-comité de spécialistes des arthropodes; les membres du Sous-comité et le conflit d'intérêt; les lignes directrices pour déterminer les unités désignables et les instructions révisées pour les rédacteurs de rapports de situation; les mises à jour concernant trois

espèces; la liste des espèces dont le rapport de situation est prioritaire; rapport de situation intermédiaire de deux espèces et recommandations de statut; projet de priorisation pour les papillons.

Sous-comité de spécialistes des oiseaux

Les 6 et 7 septembre 2003

Naramata Centre, Naramata (Colombie-Britannique)

Membres : six, dont deux coprésidents

Personnel du Secrétariat : un

Observateurs : aucun

Résumé des principaux points de discussion : sept rapports de situation d'espèces et modification du texte; examen de la liste des espèces candidates; changements dans l'effectif du sous-comité

Sous-comité de spécialistes des poissons d'eau douce

Les 13 et 14 septembre 2003

Centre des sciences de la mer Huntsman, St. Andrews (Nouveau-Brunswick)

Membres : huit, dont deux coprésidents

Personnel du Secrétariat : un

Observateurs : aucun

Résumé des principaux points de discussion : examen de l'échéancier des rapports; examen de la mise à jour du Manuel des opérations et des procédures; évaluation de la situation de trois espèces et recommandations; liste des espèces candidates; amélioration de la qualité des rapports de situation; changement éventuel du nom des espèces; effectif; modèle des examens du SSE; carte des écorégions et questions de propriété intellectuelle concernant les rédacteurs éventuels de rapports.

Sous-comité de spécialistes des poissons marins

Les 13 et 14 septembre 2003

Centre des sciences de la mer Huntsman, St. Andrews (Nouveau-Brunswick)

Membres : neuf, dont les coprésidents

Personnel du Secrétariat : un

Observateurs : un du Centre des sciences de la mer Huntsman

Résumé des principaux points de discussion : information à inclure dans les rapports et la convention à utiliser; atelier pratique visant à examiner les approches statistiques appliquées aux données des enquêtes scientifiques; exemples précis fondés sur la raie tachetée et la maraîche pour voir comment le programme RAMAS Redlist peut être utilisé pour les espèces de poissons marins; mise à jour détaillée des unités désignables de saumon coho; progrès continu de notre liste des espèces candidates du Pacifique, qui s'est soldée par l'abandon de 29 espèces et l'ajout de 13; exercice concernant l'évaluation de la situation générale des poissons marins et dirigée par le ministère des Pêches et des Océans considéré utile par rapport à cette question; statut suggéré pour deux espèces; la discussion liée aux rapports de quatre espèces benthiques a été reportée en faveur de l'atelier pratique jusqu'à ce que certaines questions

statistiques relatives à ces rapports soient résolues; les progrès concernant le rapport d'une autre espèce ont aussi fait l'objet d'une discussion.

Sous-comité de spécialistes des mammifères marins

Les 4 et 5 octobre 2003

Navigator Inn, Iqaluit (Nunavut)

Membres : sept, dont deux coprésidents

Personnel du Secrétariat : deux

Observateurs : sept (deux de Pêches et Océans Canada [Iqaluit], trois du Qikiqtaaluk Wildlife Board [Nunavut], un du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et un membre de la communauté [Iqaluit]).

Résumé des principaux points de discussion : La réunion a commencé par une séance publique, de 9 h à 12 h. Des présentations ont été faites par Hal Whitehead et Andrew Trites sur les mandats du COSEPAC, la *Loi sur les espèces en péril*, le rôle du SSE, le processus d'évaluation, les désignations de statuts et les évaluations d'urgence. Des présentations ont également été faites par Joannie Ikkidluak et Abraham Kaunak concernant le conseil de gestion, et par Gloria Goulet à propos de l'utilisation des connaissances traditionnelles autochtones par le COSEPAC. La traduction a été très utile lors des périodes de questions et de réponses.

Les rapports de situation de six espèces ont été examinés et discutés en détail. Les rapports de situation en suspens de trois espèces ont également été examinés.

Sous-comité de spécialistes des mollusques

Les 17 et 18 octobre 2003

Nova Scotia Museum of Natural History

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Membres : sept, dont un coprésident

Personnel du Secrétariat : un

Observateurs : sept (trois du Nova Scotia Museum of Natural History, un de Nova Scotia Natural Resources (membre du COSEPAC), un de la Soil & Water Conservation Society of Metro Halifax, un du Musée du Nouveau-Brunswick, un coprésident d'une équipe de rétablissement (corégone de l'Atlantique) et membre d'une équipe de rétablissement (tortue mouchetée).

Résumé des principaux points de discussion : La partie de la réunion portant sur le forum public a eu lieu au cours de la matinée du 17 octobre et sept observateurs étaient présents. Lors du forum public, on a remercié Buster Welch (Ph.D.), qui s'est retiré du Sous-comité, de sa précieuse contribution de plusieurs années au groupe responsable des mollusques. Une plaque lui a été remise en reconnaissance de son travail. Gerry Mackie a fait une présentation pour expliquer le travail du COSEPAC, et Janice Smith en a fait une pour expliquer le travail du Groupe de travail national sur la situation générale et plus particulièrement son travail à titre de coordonnatrice du groupe de travail sur les moules d'eau douce. Les méthodes d'échantillonnage quantitatives et qualitatives normales des mollusques aquatiques et terrestres ont été discutées,

et une motion a été adoptée pour fournir des références concernant les méthodes publiées à tous les rédacteurs de rapports lorsque les premiers rapports sont commandés. Eva Pip (Ph.D.) et Stuart Harris (Ph.D.) rédigent actuellement les méthodes normales d'échantillonnage des gastropodes d'eau douce. Les modifications apportées au Manuel des opérations et des procédures et aux Instructions pour la préparation de rapports de situation ont fait l'objet de discussions en ce qui concerne les besoins du SSE des mollusques.

Au cours de la séance privée de la réunion, le SSE des mollusques a examiné les listes des espèces prioritaires et des espèces candidates. Une liste de rédacteurs éventuels de rapport sera produite et transmise au Secrétariat pour que les rédacteurs puissent être avertis du moment où les appels seront affichés sur le site Web du COSEPAC. Six rapports de situation provisoires ont fait l'objet d'une discussion et des recommandations de statuts ont été faites.

Sous-comité de spécialistes des plantes et lichens

Les 18 et 19 octobre 2003

Hôtel Lord Elgin, Ottawa (Ontario)

Membres : quatorze, dont deux coprésidents

Personnel du Secrétariat : deux

Observateurs : aucun

Résumé des principaux points de discussion : listes des espèces candidates, les mousses et les hépatiques; les lichens; les macroalgues; la normalisation des noms; le contenu des rapports de situation; la fragmentation; les rapports provisoires de 24 plantes vasculaires et les rapports de huit mousses ont été examinés, puis des recommandations ont été présentées.

Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres

Le 21 novembre 2003

Musée royal de l'Ontario

Toronto (Ontario)

Membres : sept, dont deux coprésidents

Personnel du Secrétariat : un

Observateurs : un (un membre du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut s'est joint aux discussions du sous-comité par appel conférence)

Résumé des principaux points de discussion : effectif du Sous-comité de spécialistes des espèces; désignation du statut des espèces à évaluer lors des réunions du COSEPAC de novembre 2003 et de mai 2004 et progrès concernant les rapports de situation en cours de préparation.

ITEM II - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU COSEPAC

LE COSEPAC a suivi le processus tel que décrit brièvement dans son Manuel des opérations et des procédures. Un comité de nomination a été formé, sous la présidence de Jeff Hutchings. Durant la période de nominations, plusieurs membres ont proposé le nom de Marco Festa-Bianchet à nouveau comme président du COSEPAC. Comme il n'y a pas eu d'autres noms proposés, Marco Festa-Bianchet a été réélu président du COSEPAC pour un deuxième terme commençant le 7 mai 2004.

ITEM III - MEMBRES DU COSEPAC

Modifications de l'effectif

À titre d'information

Voir l'annexe II pour la liste des membres actuels et proposés

Pour approbation

a) *Membres des compétences (provinciales, territoriales et fédérales) –*

A la réunion du printemps 2004 du COSEPAC, le président a rappelé à tous les membres des compétences que les membres du CCCEP doivent informer le président du COSEPAC au plus tard le 1^{er} juillet 2004 de tout changement pour leur membre ou membre remplaçant, puisque les noms de ces nouveaux membres doivent être soumis au ministre de l'Environnement pour leur nomination et ceci, après consultation avec tous les membres du CCCEP.

Le curriculum vitae de chaque personne nommée sera conservé au Secrétariat du COSEPAC.

b) *Membres ne relevant pas de compétences et coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces*

Ces nouveaux membres et les membres dont le mandat a été renouvelé ont été sélectionnés à la suite d'un appel public de candidatures en janvier 2004. La justification et le curriculum vitae abrégé de chacune de ces personnes sont joints au présent document. Les noms des personnes suivantes, recommandées par le COSEPAC, sont soumis ici pour revue par le CCCEP

et pour leur nomination subséquente par le ministre de l'Environnement. Ces nominations entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2005:

Membre ne relevant pas des compétences – Jeff Hutchings

Coprésident du Sous-comité des spécialistes des amphibiens et reptiles -
David Green

Coprésident du Sous-comité des spécialistes des arthropodes -
Paul Catling

Coprésidente du Sous-comité des Spécialistes des arthropodes -
Theresa Fowler *

Coprésident du Sous-comité des spécialistes des oiseaux -
Richard (Dick) Cannings

Coprésident du Sous-comité des spécialistes des mammifères marins -
Randall Reeves

Coprésidente du Sous-comité des spécialistes des mollusques -
Janice Smith

* Tous les termes des membres sont de quatre ans sauf celui de Theresa Fowler. Celle-ci est recommandée pour un terme de deux ans pour éviter que les termes des deux coprésidents du Sous-comité des spécialistes des arthropodes soient renouvelés en même temps à l'avenir.

Voir l'annexe III (pour les curriculums vitae abrégés)

ITEM IV - OPÉRATIONS ET PROCÉDURES DU COSEPAC

Durée suggérée du mandat des coprésidents.

Les coprésidents (et les membres non gouvernementaux) ayant rempli deux mandats consécutifs au début de leur affectation ministérielle sont priés de penser sérieusement à ne pas présenter leur candidature pour un troisième mandat. Lorsqu'un coprésident (ou un membre non gouvernemental) a rempli trois mandats consécutifs, le président du COSEPAC conseillera au comité de sélection de tenir compte particulièrement d'autres candidats qualifiés présentant leur candidature pour ce poste.

Processus de prise de décision au cours des réunions d'évaluation.

Les évaluations des espèces pour lesquelles un consensus n'est pas facilement et rapidement atteint ne seront plus automatiquement reportées à une deuxième série de délibérations. Des discussions individuelles auront lieu de façon continue jusqu'à ce que la désignation de statut soit terminée.

Vote.

Si aucun consensus n'est atteint, tous les votes seront alors effectués de façon électronique de sorte que le bulletin de vote de chaque membre soit secret.

Auparavant, il y avait un vote à main levée, sauf lorsqu'un vote secret était demandé et accordé.

Instructions pour la préparation de rapports de situation du COSEPAC.

Les révisions considérables du document ont continué jusqu'en février 2004, après quoi il a été affiché sur le site Web du COSEPAC avec l'appel d'offres du COSEPAC visant la préparation de rapports de situation du COSEPAC.

Participation des Conseils de gestion des ressources fauniques.

Les Conseils de gestion des ressources fauniques seront invités comme observateurs aux réunions des sous-comité de spécialistes des espèces. Les Conseils de gestion des ressources fauniques pertinents seront invités comme membres non votant durant les évaluations d'urgence. Les Conseils de gestion des ressources fauniques seront invités à participer à la téléconférence avec les directeurs de la faune à la fin de chaque réunion d'évaluation des espèces.

Résumé – Documents recommandés à des fins d'approbation

Annexe IV – Mandat du Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones du COSEPAC

Annexe V – Document sur le processus, critères et lignes directrices du COSEPAC concernant l'évaluation de la situation des espèces

Annexe VI – Document pour les demandes d'évaluation des espèces et rapports de situation non sollicités

**ITEM V - ATTRIBUTION DU STATUT DES
ESPÈCES**

Liste des espèces évaluées depuis le dernier rapport, y compris l'attribution du statut, les raisons (et les incertitudes, le cas échéant) et les critères du COSEPAC (avec les codes alphanumériques).

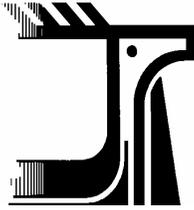
Voir l'annexe VII

La liste des rapports de situation disponible sur le Registre public - www.registrelep.gc.ca - en français et en anglais.

ITEM VI - LISTE COMPLÈTE DES ESPÈCES DE FLORE ET DE FAUNE SAUVAGES ÉVALUÉES PAR LE COSEPAC DEPUIS SA CRÉATION

Le document *Espèces canadiennes en péril* du COSEPAC de mai 2004 est joint au présent document. Cette publication est aussi disponible sur le Registre public.

Voir l'annexe VIII (ci-jointe)



COMMITTEE ON THE
STATUS OF ENDANGERED
WILDLIFE IN CANADA

COMITÉ SUR LA SITUATION
DES ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA

ANNEXE I COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Ottawa, le 28 novembre 2003

Au cours de la première réunion du COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) depuis l'adoption de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), les membres du Comité ont examiné la situation de conservation de 23 espèces.

L'otarie de Steller a été désignée comme étant une espèce « préoccupante » étant donné le petit nombre de sites de reproduction ainsi que sa vulnérabilité aux perturbations humaines et aux marées noires. Cette espèce se trouve sur des îles au large de la côte de la Colombie-Britannique. Par le passé, les populations d'otaries de Steller ont connu des déclin en raison de la chasse dirigée envers cette espèce visant à réduire la prédation dont les poissons font l'objet. Ces programmes ont été interrompus pendant les années 1950, et les populations affichent maintenant une certaine croissance. Un groupe reproducteur en Colombie-Britannique est maintenant disparu, et les populations globales demeurent inférieures aux niveaux historiques (début des années 1900). L'otarie de Steller est menacée ou en voie de disparition ailleurs dans son aire de répartition (États-Unis et Russie).

L'esturgeon blanc, le plus gros poisson d'eau douce au Canada, a été désigné comme étant « en voie de disparition ». Au Canada, cette espèce ne se trouve qu'en Colombie-Britannique, où plusieurs populations connaissent un déclin. La grande rareté de poissons âgés de moins de 30 ou de 40 ans dans la plupart des rivières indique que peu de jeunes survivent. Une longue durée de vie et de petites populations font en sorte que l'esturgeon blanc est extrêmement vulnérable à toute prise et à la dégradation de l'habitat causée, par exemple, par les barrages. La demande relative à la chair et les oeufs (caviar) sur le marché noir constitue une menace additionnelle pour cette espèce.

Dans les Prairies, deux espèces de papillon (l'hespérie du Dakota et l'hespérie de Poweshiek) ont été désignées comme étant « menacées ». Les deux espèces

dépendent de ce qui reste des habitats des prairies et sont menacées par les brûlages dirigés, par la fragmentation de leurs habitats en terres herbeuses et par le moment de la fenaison.

Le noyer cendré, un arbre dont la durée de vie est relativement courte et qui se trouve en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, a été désigné comme étant « en voie de disparition ». Le noyer cendré produit des noix comestibles et est d'une importance particulière pour de nombreux peuples autochtones. Cet arbre, largement répandu mais relativement rare, est grandement touché par une maladie exotique (le chancre du noyer cendré) qui se propage rapidement.

« Au cours de cette réunion, nous avons étudié quatre rapports de situation portant sur des espèces pour lesquelles le COSEPAC a conclu que les renseignements étaient insuffisants pour conférer un statut. Il faut investir davantage de ressources dans l'étude de la faune et de la flore du Canada afin de fournir, aux décideurs et aux planificateurs, de l'information adéquate pour réaliser une conservation efficace », a déclaré M. Marco Festa-Bianchet (Ph.D), président du COSEPAC.

Les limites imposées par le manque d'information entraînent d'importantes répercussions pour l'évaluation. Par exemple, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, le rare lyogyre roux a été observé dans un petit nombre d'emplacements épars et était classifié dans la catégorie « données insuffisantes ». Il existe peu de données sur l'ampleur de la répartition ou sur l'abondance de cette espèce dans les cours d'eau et les lacs du Canada.

Sur la côte de la Colombie-Britannique, la chauve-souris de Keen a une grande aire de répartition, mais elle pourrait dépendre des forêts anciennes. La chauve-souris est rarement observée et il est difficile de faire l'inventaire de la population. Le manque de renseignements au sujet de la taille de sa population et la difficulté quant à l'identification de cette espèce ont mené à sa classification dans la catégorie « données insuffisantes ».

Il y a maintenant 441 espèces dans les diverses catégories de risque du COSEPAC, dont 160 espèces en voie de disparition, 108 espèces menacées et 140 espèces préoccupantes. En outre, 21 espèces sont « disparues du pays » (elles ne se trouvent plus au Canada à l'état sauvage) et 32 sont classifiées à la catégorie « données insuffisantes ».

Les évaluations du COSEPAC seront transmises au ministre de l'Environnement fédéral et constitueront le fondement pour l'inscription à la liste légale des espèces en péril en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*.

Le COSEPAC évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes des gouvernements provinciaux et territoriaux responsables des espèces sauvages, de quatre organismes fédéraux (Service

canadien de la faune, Agence Parcs Canada, ministère des Pêches et des Océans, et le Partenariat fédéral sur la biosystématique, présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres ne relevant pas d'une compétence, ainsi que des coprésident(e)s des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définition des termes et des catégories de risque du COSEPAC

Espèce : Toute espèce, sous-espèce, variété ou population indigène de faune ou de flore sauvage géographiquement ou génétiquement distincte.

Disparue : Toute espèce qui n'existe plus.

Disparue du pays : Toute espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs.

En voie de disparition : Toute espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.

Menacée : Toute espèce susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants auxquels elle est exposée ne sont pas inversés.

Préoccupante : Toute espèce qui est préoccupante à cause de caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels.

Non en péril : Toute espèce qui, après évaluation, est jugée non en péril.

Données insuffisantes : Toute espèce dont le statut ne peut être précisé à cause d'un manque de données scientifiques.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Marco Festa-Bianchet (Ph.D.)
Président, COSEPAC

Marco.Festa-Bianchet@usherbrooke.ca

Questions d'ordre général :
Secrétariat du COSEPAC
(819) 953-3215

Pour des questions sur l'otarie de Steller :

Andrew Trites (Ph.D.)
Coprésident, Sous-comité de spécialistes
des mammifères marins
(604) 822-8181
(604) 318-6357
trites@zoology.ubc.ca

Pour des questions sur l'esturgeon blanc :

Robert Campbell (Ph.D.)
Coprésident, Sous-comité de spécialistes
des poissons d'eau douce
(613) 987-5367
racambel@cyberus.ca

Pour des questions sur les papillons :

Theresa Fowler (Ph.D.)
Coprésidente, Sous-comité de spécialistes
des arthropodes

[Pour des questions sur le noyer cendré :](#)

[Erich Haber \(Ph.D.\)](#)
[Coprésident, Sous-comité de spécialistes](#)
[des plantes et lichens](#)

(819) 953-6402
Theresa.aniskowicz@ec.gc.ca

(613) 722-5523
erich.haber@rogers.com

Pour des questions sur le lyogyre roux :

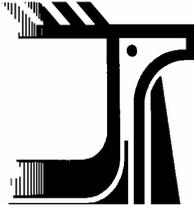
Gerald Mackie (Ph.D.)
Coprésident, Sous-comité de spécialistes
des mollusques
(519) 824-4120, poste 3505
gmackie@uoguelph.ca

Pour des questions sur la chauve-souris
de Keen :

Brock Fenton (Ph.D.)
Coprésident, Sous-comité de spécialistes
des mammifères terrestres
(416) 736-2100, poste 22664
bfenton@yorku.ca

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces évaluées et la justification pour
chaque désignation, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse
suivante :

www.cosepac.gc.ca



COMMITTEE ON THE
STATUS OF ENDANGERED
WILDLIFE IN CANADA

COMITÉ SUR LA SITUATION
DES ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA

Port Rowan, Ontario, le 7 mai 2004

Au coeur de la région carolinienne biologiquement diverse du Canada, région qui accueille plus de 100 espèces en péril, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) s'est réuni pour évaluer la situation de la conservation de 36 espèces sauvages.

Une des espèces caroliniennes examinées était le pleurobème écarlate. Ce mollusque d'eau douce que l'on ne trouve maintenant que dans le lac Sainte-Claire et dans trois autres bassins versants du sud-ouest de l'Ontario, est menacé par la moule zébrée exotique envahissante et par la détérioration de la qualité de l'eau. Il y a maintenant huit espèces de mollusques désignées *en voie de disparition* dans le sud de l'Ontario.

Deux mammifères du Nord, le béluga et le caribou de Peary, font partie des espèces les mieux connues qui ont été examinées. De sept populations de bélugas, seule la population de la mer de Beaufort est actuellement considérée comme n'étant pas menacée de disparition. On croit que les menaces les plus importantes qui pèsent sur cette espèce ont été la chasse excessive historique et, pour certaines populations, les prises actuelles non durables. Les autres menaces comprennent la contamination et la dégradation de l'habitat. Le caribou de Peary, une espèce *en voie de disparition*, connaît un déclin continu, et ce, peut-être à cause des changements du climat de l'Arctique. Ce déclin s'est poursuivi malgré les restrictions volontaires sur la chasse par les résidents du Nord.

La maraîche, le premier requin à être évalué par le COSEPAC, a été désignée *en voie de disparition*. On estime que depuis les années 1960, elle a connu un déclin de 90 p. 100, et la principale menace semble être la pêche excessive. Bien que les quotas ont été réduits et la pêche interdite dans les zones de reproduction, dans le cadre du plan de gestion actuel, les caractéristiques du cycle biologique de la maraîche, y compris sa maturité tardive et son faible taux de reproduction, rendent cette espèce particulièrement vulnérable à la surexploitation.

Plusieurs espèces de plantes qui se trouvent seulement au Canada sont aussi considérées en péril, y compris l'aster du Golfe Saint-Laurent et la gentiane de Victorin, les deux ayant été désignées *menacées*. Le COSEPAC a noté que les véhicules tous terrains (VTT) menacent sept des douze espèces de plantes examinées lors de cette réunion. Les VTT peuvent provoquer l'érosion du sol et détruire directement les plantes.

Parmi les autres espèces évaluées lors de la réunion on retrouve le scinque des prairies, la tortue ponctuée, l'antennaire stolonifère, le puffin à pieds roses, le crotale de l'ouest, la baleine grise, et l'oreillard maculé.

Lors de la réunion, le COSEPAC a évalué la situation du bison des prairies, un animal qui était un élément important de l'écosystème des Prairies du Canada, où il se trouvait par millions. Aujourd'hui, il reste moins de mille bisons des prairies en liberté au Canada. Marco Festa-Bianchet, président du COSEPAC a déclaré : « Tirons la leçon de cette tragédie et redoublons nos activités pour protéger les espèces en péril et leurs habitats. »

Il y a maintenant 456 espèces inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 169 espèces *en voie de disparition*, 114 espèces *menacées* et 140 espèces *préoccupantes*. De plus, 21 espèces sont désignées *disparues du pays* (on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada), 12 espèces sont *disparues* et 33 font partie de la catégorie *données insuffisantes*.

Les évaluations du COSEPAC seront transmises au ministre fédéral de l'Environnement et constitueront la base pour l'inscription sur la liste légale des espèces en péril au titre de la *Loi sur les espèces en péril*.

Le COSEPAC évalue la situation nationale des espèces sauvages, des sous-espèces, des variétés, ou d'autres unités désignables considérées en péril au Canada. Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre entités fédérales (Service canadien de la faune, Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et Partenariat fédéral sur la biosystématique, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres ne provenant pas des compétences et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Le COSEPAC est très reconnaissant à Études d'Oiseaux Canada d'avoir fourni les installations et le soutien logistique pour cette réunion.

Définition de la terminologie et des catégories de risque du COSEPAC

Espèce : Toute espèce, sous-espèce, variété ou population indigène de faune ou de flore sauvage géographiquement ou génétiquement distincte.

Disparue : Toute espèce qui n'existe plus.

Disparue du pays : Toute espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs.

En voie de disparition : Toute espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.

Menacée : Toute espèce susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants auxquels elle est exposée ne sont pas inversés.

Préoccupante : Toute espèce qui peut devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition par l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces signalées à son égard.

Non en péril : Toute espèce qui, après évaluation, est jugée non en péril.

Données insuffisantes : Toute espèce dont le statut ne peut être précisé à cause d'un manque de données scientifiques.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Pour les questions d'ordre général et concernant le caribou de Peary :

Marco Festa-Bianchet (Ph.D.)
Président du COSEPAC
(613) 296-1937
(819) 821-8000 (poste 2061)
Marco.Festa-Bianchet@usherbrooke.ca

Questions d'ordre général :
Secrétariat du COSEPAC
(819) 953-3215

www.cosepac.gc.ca

Pour les questions concernant la maraîche :

Richard Haedrich (Ph.D.)
Coprésident du Sous-comité de spécialistes des poissons marins
(802) 649-3028

Pour les questions concernant le béluga :

Andrew Trites (Ph.D.)
Coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères marins
(604) 318-6357
(604) 822-8183
trites@zoology.ubc.ca

Pour les questions concernant le pleurobème écarlate :

Gerald Mackie (Ph.D.)
Coprésident du Sous-comité de spécialistes des mollusques
(519) 824-4120 (poste 53505)

Pour les questions concernant l'aster du Golfe Saint-Laurent et la gentiane de Victorin :

Erich Haber (Ph.D.)
Coprésident du Sous-comité de spécialistes des plantes et lichens

gmackie@uoquelfh.ca

(613) 722-5523

erich.haber@rogers.com

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces évaluées et des justifications pour chaque désignation, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante :

www.cosepac.gc.ca

ANNEXE II

Tableau 1:

Noms des membres et membres remplaçants du COSEPAC provenant des compétences provinciales, territoriales et fédérales nommés par le Ministre de l'Environnement. La durée du terme pour tous les membres inclus dans ce tableau est de quatre (4) ans, commençant le jour de la promulgation de la Loi sur les espèces en péril, le 5 juin 2003 jusqu'au 5 juin 2007.

(*Les noms des nouveaux membres des juridictions nommés en 2004 sont indiqués en caractères foncés.)

Jurisdiction	Membre	Membre remplaçant
Alberta	Gordon Court Provincial Wildlife Status Biologist Resource Data and Species at Risk Fish and Wildlife Division Dept. of Sustainable Resource Development Government of Alberta 7th Floor, O.S. Longman Building 6909 - 116 Street Edmonton AB T6H 4P2	Steve Brechtel Head Resource Data and Species at Risk Fish and Wildlife Division Dept. of Sustainable Resource Development Government of Alberta 7th Floor, O.S. Longman Building 6909 - 116 Street Edmonton AB T6H 4P2
Columbie-Britannique	Dave Fraser Endangered Species Specialist Biodiversity Branch Terrestrial Ecosystem Science Section Ministry of Water, Land and Air Protection Government of British Columbia P.O. Box 9338 - Station Prov Govt Victoria BC V8V 9M1	Juanita Ptolemy Species Specialist Biodiversity Branch Aquatic Ecosystem Science Section B.C. Ministry of Water, Land and Air Protection Government of British Columbia P.O. Box 9338 - Station Prov Govt Victoria BC V8W 9M1
Manitoba	James Duncan, Ph.D. Manager Biodiversity Conservation Section Wildlife and Ecosystem Protection Branch Manitoba Conservation P.O. Box 24 200 Saulteaux Crescent Winnipeg MB R3J 3W3	Martin Erickson* Fisheries Biologist Aquatic Ecosystem Section Fisheries Branch Manitoba Water Stewardship Box 20, 200 Saulteaux Crescent Winnipeg, MB R3J 3W3

Jurisdiction	Membre	Membre remplaçant
Nouveau-Brunswick	Maureen Toner, Ph.D. Biologist Species at Risk Program Fish and Wildlife Branch Department of Natural Resources P.O. Box 6000 Fredericton NB E3B 5H1	Dwayne L. Sabine Biologist Species at Risk Program Fish and Wildlife Branch Department of Natural Resources P.O. Box 6000 Fredericton, NB E3B 5H1
Terre-Neuve-et-Labrador (Pour tout les espèces sauf les poissons marins)	Joseph Brazil Chief Endangered Species and Biodiversity Section Inland Fish and Wildlife Division Department of Tourism, Culture and Recreation Government of Newfoundland and Labrador P.O. Box 2007 50 Main Street, Commerce Court Corner Brook NL A2H 7S1	Nathalie Djan-Chékar Curator of Botany Natural History Unit Provincial Museum of Newfoundland & Labrador P.O. Box 8700 St. John's NL A1B 4J6
Terre-Neuve-et-Labrador (pour les poissons marins)	Tom Dooley Director of Resource Policy and Development Policy and Planning Department of Fisheries and Aquaculture Government of Newfoundland and Labrador P.O. Box 8700 St. John's NL A1B 4J6	David Coffin Supervisor Fisheries Resource Planning and Development Policy and Planning Department of Fisheries and Aquaculture Government of Newfoundland and Labrador P.O. Box 8700 St. John's NL A1B 4J6
Territoires du Nord- Ouest	Suzanne Carrière, Ph.D. Ecosystem Management Biologist Wildlife and Fisheries Division Department of Resources, Wildlife and Economic Development Government of the Northwest Territories 600 - 5102 50th Avenue Scotia Centre, 5th Floor Yellowknife NT X1A 3S8	Tom Lakusta* Manager, Forest Resources Forest Management Department of Resources, Wildlife & Economic Development Government of the Northwest Territories PO Box 1320 Yellowknife NT X1A 2L9

Jurisdiction	Membre	Membre remplaçant
Nouvelle-Écosse	J. Sherman Boates, Ph.D. Manager Wildlife Division Department of Natural Resources Government of Nova Scotia 136 Exhibition Street Kentville NS B4N 4E5	Mark F. Elderkin Wildlife Division Nova Scotia Dept. of Natural Resources Government of Nova Scotia 136 Exhibition Street Kentville NS B4N 4E5
Territoire du Nunavut	Michael Settington Ecosystems Biologist Department of Environment Government of Nunavut PO Box 120 Arviat NU X0C 0E0	Vacant
Ontario	Alan Dextrase Aquatic SAR Biologist Species At Risk section Ontario Parks Ontario Ministry of Natural Resources P.O. Box 7000 Peterborough ON K9J 8M5	Michael Oldham* Botaniste/Herpétologiste Ontario Natural Heritage Information Centre (NHIC) Ontario Ministry of Natural Resources P.O. Box 7000 Peterborough ON K9J 8M5
Île-du-Prince-Édouard	Rosemary Curley Program Manager Protected Areas and Biodiversity Conservation Conservation and Management Division PEI Dept. Fisheries, Aquaculture and Environment 11 Kent St. P.O. Box 2000, Jones Bldg, Charlottetown PE C1A 7N8	Barry MacPhee Manager of Marine Fisheries PEI Department of Fisheries, Aquaculture and Environment 11 Kent St. P.O. Box 2000, Jones Bldg, Charlottetown PE C1A 7N8
Québec (espèces floristiques)	Line Couillard Ministère de l'Environnement Direction du patrimoine écologique et du développement durable Édifice Marie-Guyart, 4e étage 675, boul. René-Lévesque Est Québec QC G1R 5V7	Vacant

Jurisdiction	Membre	Membre remplaçant
Québec (espèces fauniques)	Daniel Banville* Société de la faune et des parcs du Québec Direction du développement de la faune Édifice Marie-Guyart 675 boulevard René Levesque est boîte 92, 11e étage Québec QC G1R 5V7	Jacques Jutras* Société de la faune et des parcs du Québec Direction du développement de la faune Édifice Marie-Guyart 675 boulevard René Levesque est boîte 92, 11e étage Québec QC G1R 5V7
Saskatchewan	Jeanette Pepper Zoologist Saskatchewan Conservation Data Centre Resource Stewardship Branch Saskatchewan Environment Government of Saskatchewan 3211 Albert Street - Room 436 Regina SK S4S 5W6	Robert Wright, Ph.D. Plant Ecologist Forest Services Group Saskatchewan Environment Government of Saskatchewan 3211 Albert Street Regina SK S4S 5W6
Territoire du Yukon	Thomas Jung Senior Biologist Department of Environment Fish and Wildlife Branch Government of Yukon P.O. Box 2703 Whitehorse YT Y1A 2C6	Syd Cannings* NatureServe Yukon Yukon Department of the Environment Box 2703 Whitehorse YT Y1A 2C6
Partenariat Fédéral d'information sur la biodiversité (Musée canadien de la nature)	Robert Anderson Chercheur scientifique, Entomologie Musée canadien de la Nature C.P. 3443 - Station D Ottawa ON K1P 6P4	Lynn Gillespie Chercheuse scientifique Musée canadien de la Nature C.P. 3443 - Station D Ottawa ON K1P 6P4
Environnement Canada (Service canadien de la faune)	B. Theresa Fowler, Ph.D. Conseillère scientifique, évaluation et inscription Espèces en péril Service canadien de la faune Environnement Canada Ottawa ON K1A 0H3	Diane Amirault Biologiste principale des espèces en péril Service canadien de la faune Environnement Canada Boîte postale 6227 Sackville NB E4L 1G6

Jurisdiction	Membre	Membre remplaçant
Pêches et Océans Canada	Jake Rice, Ph.D. Directeur Secrétariat canadien de consultation scientifique Ministère des pêches et des océans Gouvernement du Canada 200 rue Kent, station 12S032 Ottawa ON K1A 0E6	Lara Cooper* Secrétariat canadien de consultation scientifique Ministère des pêches et des océans Gouvernement du Canada 200 rue Kent, station 12S032 Ottawa ON K1A 0E6
Parcs Canada	Gilles Seutin, Ph.D. Coordonnateur Programme des espèces en péril Parcs Canada 25 rue Eddy, 4ième étage Gatineau QC K1A 0M5	Peter L. Achuff, Ph.D. Botaniste national Direction d'intégrité écologique Parcs Canada Parc National du Canada des Lacs-Waterton Waterton Park AB T0K 2M0

Tableau 2:

Noms des coprésidents du Sous-comité des connaissances traditionnelles et des coprésidents des spécialistes des espèces du COSEPAC, avec pour chacun la date de leur nomination et la date de fin de leur terme

*** indique les Co-présidents nouveaux/renouvelés en date de janvier 2005**

SOUS-COMITÉ	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DE TERME
Connaissances traditionnelles autochtones	Mr. Henry Lickers Mohawk Council of Akwesasne Department of the Environment P.O. Box 579 Cornwall ON K6H 5T3	05/062003	31/12/2006
	Mr. Larry Carpenter Wildlife Management Advisory Council - Northwest Territories P.O. Box 2120 Inuvik NT X0E 0T0	05/06/2003	31/12/2007
Amphibiens et Reptiles	Ronald J. Brooks, Ph.D. Department of Zoology College of Biological Science Université de Guelph Guelph ON N1G 2W1	05/06/2003	31/12/2006
	David M. Green, Ph.D.* Musée Redpath Université McGill 859 rue Sherbrooke Ouest Montréal QC H3A 2K6	05/06/2003	31/12/2008

SOUS-COMITÉ	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DE TERME
Oiseaux	Richard Cannings* 1330 East Debeck Road R.R. 1, Site 11 - Comp. 96 Naramata BC V0H 1N0	05/06/2003	31/12/2008
	Marty L. Leonard, Ph.D. Department of Biology Dalhousie University 1355 Oxford Street Halifax NS B3H 4J1	05/06/2003	31/12/2006
Poissons d'eau douce	Robert Campbell, Ph.D. 983 Route 800 E R.R. #1 St. Albert ON K0A 3C0	05-06/2003	31/12/2005
	Claude Renaud, Ph.D. Professeur adjoint, Université d' Ottawa Chercheur- Ichthyologie Musée canadien de la Nature C.P. 3443 - Station D Ottawa ON K1P 6P4	05/06/2003	31/12/2007
Arthropodes	B. Theresa Fowler, Ph.D.* Conseillère scientifique, évaluation et inscription Espèces en péril Service canadien de la faune Environnement Canada Ottawa (ON) K1A 0H3	05/06/2003	31/12/2006
	Paul M. Catling, Ph.D.* Chercheur botanique et conservateur Biodiversité Programme National de Agriculture et Agroalimentaire Direction de recherche Édifice 49, FEC Étage 2, Pièce 203 960 avenue Carling Ottawa ON K1A 0C6	01/01/2005	31/12/2008
Mollusques	Gerald L. Mackie, Ph.D. Department of Zoology College of Biological Science University of Guelph Guelph ON N1G 2W1	05/06/2003	31/12/2006

SOUS-COMITÉ	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DE TERME
	Janice L. Smith* Direction de recherche des impacts sur la biodiversité Institut national de la recherche sur les eaux Environnement Canada Burlington ON L7R 4A6	01/01/2005	31/12/2008
Poissons Marins (Océan Atlantique et l'Arctique de l'est)	Richard L. Haedrich, Ph.D. Research Professor Department of Biology Memorial University of Newfoundland 4 Clark Place St. John's NL A1B 5S7	05/06/2003	31/12/2007
Poissons Marins (Océan Pacifique et l'Arctique de l'ouest)	Mart R. Gross, Ph.D. Professor Department of Zoology University of Toronto 25 Harbord Street Toronto ON M5S 3G5	05/06/2003	31/12/2005
Mammifères Marins	Andrew Trites, Ph.D. Director Marine Mammal Research Unit Fisheries Centre University of British Columbia 2204 Main Mall Vancouver BC V6T 1Z4	05/06/2003	31/12/2007
	Hal Whitehead, Ph.D. Department of Biology Dalhousie University Halifax NS B3H 4J1	05/06/2003	31/12/2004
	Randall R. Reeves, Ph.D.* Okapi Wildlife Associates Hudson QC J0P 1H0	01/01/2005	31/12/2008
Plantes et Lichens (Plantes vasculaires)	Erich Haber, Ph.D. c/o National Botanical Services 604 Wavell Avenue Ottawa ON K2A 3A8	05/06/2003	31/12/2005
Plantes et Lichens (Mousses et Lichens)	René Belland, Ph.D. Devonian Botanic Garden University of Alberta Edmonton AB T6G 2E1	05/06/2003	31/12/2007
Mammifères Terrestres	Marco Festa-Bianchet, Ph.D. Département de Biologie Université de Sherbrooke, Sherbrooke, QC J1K 2R1	05/06/2003	31/12/2007

SOUS-COMITÉ	NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DE TERME
	M. Brock Fenton, Ph.D. Department of Biology University of Western Ontario London ON N6A 5B7	05/06/2003	31/12/2005

Tableau 3: Noms des trois (3) membres ne relevant pas de compétences, avec pour chacun la date de leur nomination et la date de fin de terme.

*** indique les membres ne relevant pas de compétences nouveaux/renouvelés en date de janvier 2005**

NOM	DATE DE NOMINATION	FIN DE TERME
Mr. Michael Bradstreet Ontario Region Director Nature Conservancy of Canada RR 5, 5420 Highway 6 North Guelph ON N1H 6J2	05/06/2003	31/12/2007
Steven M. Carr, Ph.D. Department of Biology Memorial University of Newfoundland Elizabeth Avenue St. John's NL A1B 3X9	05/06/2003	31/12/2006
Jeffrey Hutchings, Ph.D.* Department of Biology Dalhousie University 1355 Oxford Street Edsell Castle Circle Halifax NS B3H 4J1	05/06/2003	31/12/2008

ANNEXE III

CURRICULUMS VITAE ABRÉGÉS

Membre non gouvernemental

1. Recommandation — Jeffrey Hutchings (renouvellement)

M. Hutchings a obtenu un doctorat de la Memorial University en 1991. Il a aussi mené des recherches postdoctorales à l'University of Edinburgh ainsi qu'au ministère des Pêches et des Océans à St. John's. Il est membre de la faculté de la Dalhousie University depuis 1995 où il est actuellement professeur titulaire. M. Hutchings a réalisé d'impressionnantes recherches sur la conservation des poissons marins et l'écologie des salmonidés et des gadidés. Il a publié plus de 80 écrits dans des publications examinées par des pairs, notamment des publications sur le contrôle de l'exploitation des espèces marines. Il est également reconnu pour avoir fait connaître sa science à la Société canadienne et a rédigé le rapport de situation 2003 du COSEPAC sur la morue.

Il possède de vastes connaissances et une expérience d'envergure en matière de biologie et de gestion des poissons anadrome, des milieux marins et d'eau douce au Canada. Il connaît à fond les milieux marins et d'eau douce du Canada atlantique ainsi que les milieux d'eau douce de l'Ontario. M. Hutchings est membre du SSE des poissons marins du COSEPAC depuis 1997 et membre non gouvernemental du COSEPAC depuis 2001, ce qui lui vaut d'ailleurs un fondement solide en matière d'évaluation des espèces et de recommandations relatives à la situation biologique. Il a aussi publié divers articles scientifiques sur l'application des critères de l'Union mondiale pour la nature (UICN), lesquels ont été examinés par des pairs et approuvés par le COSEPAC.

M. Hutchings possède une profonde expérience à titre de rédacteur de revues scientifiques et apporte une expertise reconnue à titre de membre grâce à sa précieuse collaboration aux divers groupes de travail et aux comités consultatifs outre son travail au sein du COSEPAC. Il a supervisé avec succès huit étudiants diplômés et en encadre actuellement sept pour l'obtention d'un doctorat et d'une maîtrise ès science.

Coprésident

Sous-comité de spécialistes des amphibiens et reptiles

2. Recommandation — David M. Green (renouvellement)

David M. Green a obtenu son doctorat en zoologie de l'University of Guelph en 1982. Il est professeur agrégé à l'Université McGill et conservateur de la section des espèces vertébrées terrestres au Redpath Museum. De plus, il a rédigé au-delà de 90 articles sur les amphibiens examinés par des pairs. Il a supervisé et supervise actuellement 13 étudiants diplômés travaillant à des projets sur les amphibiens et les reptiles (dont cinq maîtrises ès sciences, trois titulaires de doctorat; et, en cours, trois maîtrises ès sciences et

deux doctorats). Il est président-sortant du COSEPAC (de 1998 à 2002) et occupe le poste de coprésident du Sous-comité de spécialistes des amphibiens et reptiles depuis 1995, un sous-comité dont il est d'ailleurs membre depuis 1985.

Coprésidente
Sous-comité de spécialistes des arthropodes

3. Recommandation — B. Theresa Fowler (renouvellement)

B. Theresa Fowler :

Poste actuel, diplômes et formation en sciences biologiques

Depuis 1995, autorité scientifique, espèce en péril, Direction des espèces en péril, Service canadien de la faune;

Ph.D. portant sur l'éthologie du tamia rayé, Ottawa;

Trois ans d'expérience, éthologie des oiseaux des marais (Râle de Virginie, Marouette de Caroline, *Ixobrychus exilis*);

Cinq ans d'expérience en matière d'écosystèmes arctiques (lagopède alpin, lièvre arctique);

Cinquante-six articles ou publications, notamment des documents gouvernementaux et des présentations aux législateurs, des ouvrages de vulgarisation sur la conservation et la nature, deux articles de revue scientifique et deux chapitres d'un livre.

Expérience pertinentes dans d'autres domaines (biologie de conservation, taxinomie, écologie, génétique, biologie des populations, etc.)

Huit ans en qualité de directrice de la Fédération canadienne de la nature;

Vaste intérêt pour tous les taxons.

Régions géographiques et taxons

Petits mammifères et oiseaux, Québec, Ontario, Extrême-Arctique;

Connaissances approfondies de la flore et de la faune de l'Amérique du Nord.

Désignation de la situation biologique des espèces

Dix-sept ans en qualité de membre du COSEPAC;

Création et réunion du Sous-comité des spécialistes des lépidoptères et mollusques du COSEPAC;

Coprésidente du Groupe de spécialistes des arthropodes depuis 2003.

Connaissance des concepts et des techniques en matière d'évaluation et de conservation des espèces en péril

Travail quotidien sur des enjeux relatifs aux espèces en péril.

Rôles rédactionnels, manuscrits, journaux

Rôle périodique d'examineur d'articles de revue scientifique;

Examen de quatre manuscrits sur l'histoire naturelle et de onze livres après leur publication;

Réalisation de l'examen et rédactrice des rapports de situation du COSEPAC sur

les lépidoptères et les mollusques;
Travail à la rédaction de nombreux documents sur une base quotidienne.

Autres

Maîtrise de l'anglais, du français et du polonais; expérience en tant que traductrice de textes scientifiques.

Coprésident

Sous-comité de spécialistes des arthropodes

4. Recommandation — Paul M. Catling (nouveau)

Paul M. Catling :

Poste actuel, diplômes et formation en sciences biologiques

Depuis 1991, chercheur scientifique reconnu, niveau 3, Division des ressources biologiques d'Agriculture Canada. Vingt-quatre ans d'expérience à son actif au sein du Centre de recherches biosystématiques et en ressources biologiques à titre de taxinomiste botanique, d'écologiste et de conservateur des collections végétales;

Ph.D. portant sur la systématique et l'écologie des plantes, Toronto;

Membre du corps professoral de l'Université d'Ottawa pendant 14 ans;

Auteur d'une cinquantaine de publications sur les odonates et les lépidoptères, notamment des livres, des chapitres de livres, des articles de revues spécialisées et des documents gouvernementaux ainsi que plus de 300 publications sur la botanique.

Autres expériences pertinentes (biologie de conservation, taxinomie, écologie, génétique, biologie des populations, etc.)

Sept ans d'expérience dans la collecte de données sur la répartition des libellules au Canada, notamment un travail intensif en Ontario et satisfaisant dans les T.N.-O.;

Membre de nombreux comités consultatifs (Comité d'experts du Canada sur les ressources génétiques végétales, Commission de la sauvegarde des espèces, Conservation de la nature Canada).

Régions géographiques et taxons

Les odonates du Canada, dans la majorité des provinces, plus particulièrement en Ontario et dans les T.N.-O.;

Les lépidoptères de l'Ontario;

Connaissance approfondie de la flore du Canada;

Publications sur l'ornithologie (10), la mycologie (1) et l'herpétologie (6).

Désignation de la situation biologique des espèces

Préparation de rapports de situation de quelques lépidoptères de l'Ontario et un rapport de situation du COSEPAC sur l'hydraste du Canada;

Participation au classement de la situation des plantes et des insectes de l'Ontario et des odonates des T.N.-O.

Connaissances des concepts et des techniques relatifs à l'évaluation et à la

conservation des espèces en péril

Expérience d'envergure en matière d'étude sur la rareté de la flore, de la faune et des habitats, notamment les alvars et les terres herbeuses; identification de cours d'eau dans lesquels se trouvent de rares odonates à des fins de mesures de protection éventuelles;

Représentant de quatre équipes de rétablissement, dont l'une se charge de la surveillance du papillon, du lutin des tourbières et de l'hydraste du Canada; participation à la préparation des plans de surveillance et à la diffusion d'approches de l'équipe de rétablissement.

Rôles rédactionnels, manuscrits, revues scientifiques

Évaluation, par année, de plus de 100 manuscrits, de demandes de subvention et de thèses;

Corédacteur de la publication intitulée *The Canadian-Field Naturalist* et de la revue *Biodiversity*;

Préparation en cours de comptes rendus de conférences.

Coprésident

Sous-comité de spécialistes des oiseaux

5. Recommandation — Richard Cannings (renouvellement)

Richard Cannings :

- Maîtrise ès sciences (1977) de la Memorial University de Terre-Neuve — dans le domaine de l'écologie de reproduction des Alouettes hausse-col;
- Baccalauréat ès sciences (1975) de l'University of British Columbia — dans le domaine du comportement d'orientation des souris sylvestres et des campagnols de Townsend;
- Études poussées (aux niveaux provincial, national et international) et vaste expérience de travail (25 ans) liée à de nombreux aspects de la biologie de conservation ou des populations, de la systématique, de la génétique et de la gestion de la faune;
- Conservateur du Cowan Vertebrate Museum du Department of Zoology de l'University of British Columbia (de 1980 à 1995) — vaste expérience dans le domaine de la systématique et de la taxinomie de tous les groupes d'espèces vertébrés terrestres — oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens;
- Biologiste-conseil en biologie de conservation, particulièrement en ce qui a trait à la flore et à la faune de la Colombie-Britannique;
- Achèvement (en 1996) d'un programme de traitement exhaustif de toutes les espèces aviaires intitulé « *Birds of British Columbia : A Taxonomic Catalogue* »;
- Président et auteur du rapport de l'équipe de rétablissement de l'écosystème du Sud de l'Okanagan (Habitat Atlas for Wildlife at Risk – South Okanagan and Lower Similkamee). Le rapport comprenait l'évaluation des habitats, l'établissement des cartes de l'habitat et le travail avec le SIG, la réinsertion d'espèces disparues du Canada, l'estimation des populations viables minimales et les exigences de base des habitats, le travail avec les groupes

locaux de la communauté et les Premières nations ainsi que la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'intendance;

- Les sujets de recherche actuels traitent de la biologie de reproduction des petits hiboux, mais M. Cannings possède également des connaissances spécialisées en matière de biologie des hiboux et a publié une étude sur la biologie des hiboux dans le *Handbook of the Birds of the World* (volume 5);
- Bonne connaissance de la faune des odonates (libellules) de l'ouest de Canada et, d'une façon moins considérable, d'autres groupes d'insectes (papillons, punaises);
- Connaissance de la flore de la Colombie-Britannique, du Yukon et de Terre-Neuve-et-Labrador;
- Auteur de huit rapports de situation du COSEPAC (dont trois mises à jour) portant sur cinq espèces d'oiseaux et une espèce d'amphibien;
- Auteur de rapports sur la situation provinciale de huit espèces d'oiseaux de la Colombie-Britannique, ainsi que de rapports sur la désignation des espèces sauvages (Identified Wildlife), lesquels font état de la situation et des recommandations sur la gestion de trois espèces d'oiseaux, de sept espèces de papillons et de deux espèces de libellules de la Colombie-Britannique;
- Coprésident du Comité de spécialistes des espèces d'oiseaux du COSEPAC (de 2001 à ce jour). Membre des équipes de rétablissement des espèces canadiennes en péril (RESCAPÉ) pour le Pic à tête blanche, le Moqueur des armoises, la Paruline polyglotte et le Petit-duc des montagnes;
- Examineur régulier d'articles, de revues scientifiques et de livres notamment le *Auk*, le *Condor* et le *Journal of Raptor Research*.

Coprésident

Sous-comités de spécialistes des mammifères marins

6. Recommandation — Randall R. Reeves (nouveau)

Randall R. Reeves :

- Baccalauréat ès lettres — University of Nebraska, Lincoln, Nebraska, États-Unis;
- MPA — Princeton University, Princeton, New Jersey, États-Unis;
- Ph.D. — Université McGill, Montréal.
- M. Reeves est chercheur scientifique et auteur à titre de travailleur autonome depuis 1976. Depuis, il a rassemblé un bagage impressionnant de travail scientifique et s'avère un précurseur en matière de conservation de mammifères marins. M. Reeves a été membre de nombreux comités nationaux et internationaux, notamment à titre de président depuis 1997 du Groupe de spécialistes des cétacés de l'Union mondiale pour la nature (UICN) outre, depuis 1990, diverses participations au sous-comité du COSEPAC qui se consacre aux mammifères marins. Il est auteur ou coauteur de plus de 200 articles scientifiques ou de vulgarisation sur les mammifères marins. Il est aussi coauteur ou corédacteur de plusieurs livres et articles spéciaux parus dans des revues scientifiques. Ses écrits portent sur les traitements technique et général de l'écologie des

mammifères marins et sur les examens d'incidence des activités humaines sur les populations de mammifères marins (p. ex. les historiques de captures, la capture et l'échange d'animaux vivants, le forage en mer), les guides techniques, les sommaires d'ateliers, les rapports sur la situation des espèces et les plans ou les lignes directrices de conservation ou de gestion. M. Reeves a effectué du travail sur le terrain à l'échelle continentale, notamment dans l'est de l'Arctique canadien et dans l'Atlantique Nord. Il est donc bien en mesure d'aborder la situation des espèces de l'Atlantique ou de l'Arctique, tel que le spécifiait notre appel de candidatures. Bref, M. Reeves dispose de références impressionnantes quant aux diverses compétences ciblées, c'est-à-dire la connaissance de principes scientifiques éprouvés, d'expérience en matière de collaboration et de production de rapports de qualité. Il serait donc un excellent coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères marins.

Coprésidente
Sous-comité de spécialistes des mollusques

7. Recommandation — Janice L. Smith (nouvelle)

Janice L. Smith :

- Biologiste, Projet sur les impacts cumulatifs sur la biodiversité aquatique, Direction de la recherche sur l'étude des impacts sur les écosystèmes aquatiques, Institut national de recherche sur les eaux, Environnement Canada, Burlington (Ontario);
- Baccalauréat ès sciences (avec distinction) en zoologie, University of Manitoba, 1973;
- Équivalence de la maîtrise ès sciences, University of Waterloo, 1990.

- Elle excelle en recherche et dispose d'une vaste expérience liée à la publication et à la rédaction. Elle est reconnue pour son bon esprit d'équipe dans le domaine de la conservation (équipes de rétablissement, sous-comité de spécialistes des lépidoptères et mollusques depuis bon nombre d'années et codirectrice d'une partie de l'évaluation de la situation générale des mollusques). Elle est une autorité reconnue en matière de groupe important d'animaux du Canada (mollusques de l'Ontario). Elle a contribué à faire connaître les problèmes de conservation de ce groupe plutôt inconnu et à le faire reconnaître comme espèce indicatrice des problèmes généraux de conservation des eaux douces.

NOTE: Les curricula vitae des personnes nommées et des membres sont conservés au Secrétariat du COSEPAC

ANNEXE IV

Mandat du Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones du COSEPAC

Le COSEPAC utilise les meilleures connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones et communautaires disponibles pour évaluer les espèces en péril. La *Loi sur les espèces en péril* [article 18(1)] exige que le COSEPAC mette sur pied un sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones.

Objectif

Le Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones (Sous-comité des CTA) facilite l'accès aux meilleures connaissances traditionnelles autochtones disponibles ainsi que l'incorporation de ces connaissances aux processus d'évaluation de la situation d'une espèce et de classification du COSEPAC.

Principes directeurs

Le Sous-comité des CTA est guidé par les principes qui suivent dans l'exercice de ses fonctions. Conformément aux termes des ententes sur l'autonomie gouvernementale et sur les accords des revendications territoriales, il est attendu que les communautés autochtones constituent les principaux organismes qui faciliteront l'accès aux connaissances traditionnelles autochtones pour l'évaluation et la classification des espèces en péril. L'accès est assujéti aux lois, aux protocoles et aux pratiques locaux. La permission d'utiliser les connaissances traditionnelles autochtones dans l'évaluation et la classification des espèces en péril doit être obtenue auprès des détenteurs de ces connaissances. Les connaissances traditionnelles autochtones utilisées dans l'évaluation et la classification des espèces en péril ne doivent être traitées comme des connaissances publiques qu'avec l'assentiment des détenteurs de ces connaissances. Elles doivent être organisées et présentées de façon appropriée à la culture, opportune et approfondie et – dans la mesure du possible – de manière à être comprises tant par les Autochtones que par les autres personnes.

Fonctions

- Les fonctions du Sous-comité des CTA sont les suivantes :
- faciliter l'accès aux meilleures connaissances traditionnelles autochtones disponibles et l'incorporation de ces connaissances à l'évaluation et à la classification des espèces en péril;
 - faciliter et, au besoin, participer – en se fiant aux détenteurs locaux des connaissances traditionnelles autochtones – à l'acquisition des connaissances traditionnelles autochtones destinées à l'évaluation et à la classification des espèces en péril;
 - commander, au besoin, des examens des connaissances traditionnelles autochtones qui recueillent et présentent les connaissances traditionnelles

- autochtones concernant les espèces candidates admissibles et recevoir les examens non demandés des connaissances traditionnelles autochtones;
- travailler conjointement avec d'autres sous-comités du COSEPAC pour :
 - élaborer une liste des espèces candidates à une évaluation éventuelle par le COSEPAC;
 - élaborer et maintenir la liste des espèces prioritaires du COSEPAC;
 - commander des rapports sur la situation des espèces;
 - examiner les rapports de situation non sollicités;
- faciliter la prestation des meilleures connaissances traditionnelles autochtones disponibles concernant la situation d'une espèce examinée par le COSEPAC au(x) rédacteur(s) du rapport de situation d'une espèce;
- examiner la pertinence du contenu en matière de connaissances traditionnelles autochtones des versions provisoire, intermédiaire et finale des rapports de situation des espèces, donner des conseils à ce sujet et fournir des recommandations concernant les évaluations de la situation d'une espèce donnée;
- promouvoir une compréhension approfondie de la nature et des avantages des connaissances traditionnelles autochtones destinées à l'évaluation et à la classification des espèces en péril.

Structure

Les membres

Le Sous-comité des CTA se compose d'Autochtones d'expérience en matière de connaissances traditionnelles autochtones. Il compte généralement au moins neuf membres. Tous les membres sont nommés par le ministre de l'Environnement en fonction de leur expérience en matière de connaissances traditionnelles autochtones après qu'une consultation ait eu lieu avec tout organisme autochtone qu'il ou qu'elle juge approprié. Chaque membre est nommé à titre inamovible pour une durée de quatre ans. Un membre peut être nommé de nouveau et ne peut qu'être démis pour motif valable.

Les obligations des membres sont les suivantes :

- remplir leurs obligations de façon indépendante;
- assister aux réunions du Sous-comité des CTA;
- examiner les rapports de situation provisoires et intermédiaires et participer aux délibérations entourant l'évaluation de la situation au meilleur de leurs connaissances et de leurs aptitudes;
- aviser les rédacteurs des rapports de situation et des examens des CTA concernant, d'une part, les lignes directrices pertinentes établies pour l'acquisition et la consignation des connaissances traditionnelles autochtones et, d'autre part, les sources connues d'information et les personnes-ressources appropriées, suggérer des espèces pour la liste prioritaire et les rapports de situation, examiner les rapports provisoires et intermédiaires et fournir une expertise régionale sur la situation des espèces et les menaces qui pèsent sur elles;
- participer, au besoin, à titre de membres aux équipes d'examen des CTA;
- fournir, au besoin, une expertise supplémentaire et précise pour appuyer le travail du Sous-comité des CTA;
- prendre part à d'autres sous-comités et groupes de travail du COSEPAC, tel qu'exigé par le président du COSEPAC.

Les coprésidents

Les membres sélectionnent, parmi les membres, deux coprésidents du Sous-comité des CTA. Au départ, un des coprésidents remplit un mandat de deux ans et l'autre, un mandat de quatre ans. Par la suite, les deux coprésidents remplissent des mandats échelonnés de quatre ans. Un coprésident peut être nommé de nouveau et les membres ne peuvent le démettre que pour motif valable, après qu'une consultation ait eu lieu avec le COSEPAC.

Un des coprésidents du Sous-comité des CTA siège à titre de membre du COSEPAC. L'autre coprésident constitue le membre suppléant du Sous-comité des CTA du COSEPAC.

Les obligations du coprésident sont les suivantes :

- agir à titre de porte-parole du Sous-comité auprès du COSEPAC;
- gérer les affaires du sous-comité, y compris la tenue de réunions;
- participer à titre de membre du COSEPAC;
- exercer son pouvoir discrétionnaire de façon indépendante;
- prendre part aux activités du Sous-comité des coprésidents du COSEPAC.

Activités

Les réunions

Le Sous-comité des CTA élabore ses propres activités et procédures, en vertu du COSEPAC.

La personne qui préside une réunion du Sous-comité des CTA s'assure que la réunion se déroule d'une manière harmonieuse et maintient les principes fondamentaux d'indépendance, de transparence et d'intégrité du COSEPAC.

Le Sous-comité des CTA s'efforce de prendre toutes les décisions par voie de consensus. Lorsqu'il est impossible de parvenir à un consensus, les décisions sont prises par vote. Tous les membres, à l'exception de la personne qui préside la réunion, ont le droit de voter sur tous les sujets. La personne qui préside ne vote que pour briser l'égalité.

La présence des deux tiers des membres du Sous-comité des CTA constitue le quorum lors des réunions de ce sous-comité. Par contre, une décision ou une recommandation concernant l'évaluation d'une espèce exige généralement les commentaires d'un membre de la région renfermant l'habitat le plus significatif de l'espèce ou – si aucun membre du genre n'a été nommé – d'un membre du peuple autochtone traditionnellement associé à l'espèce.

Des observateurs peuvent assister aux réunions du Sous-comité des CTA en totalité ou en partie. Cela relève du pouvoir discrétionnaire des coprésidents de ce sous-comité. Si les membres du Sous-comité l'exigent, il est possible de discuter à huis clos des renseignements délicats ou personnels.

Les rapports

Le Sous-comité des CTA :

- fournit au COSEPAC des exemplaires de ses examens des connaissances traditionnelles autochtones et de ses examens non demandés des connaissances traditionnelles autochtones. À la demande du Sous-comité des CTA, le COSEPAC transmet ces documents aux autorités appropriées, notamment le Conseil autochtone national des espèces en péril (CANEP) et les conseils de gestion des ressources fauniques;
- relève du COSEPAC concernant la pertinence du contenu en matière de connaissances traditionnelles autochtones des rapports provisoires, intermédiaires et finaux sur la situation des espèces;
- offre des recommandations au COSEPAC concernant les évaluations de la situation des espèces dont il est question dans les rapports sur la situation des espèces;
- transmet un rapport annuel de ses activités au COSEPAC, rapport que le COSEPAC rend disponible sur demande.

Tous les rapports, conseils et décisions officiels du Sous-comité des CTA sont fournis par écrit.

Les équipes d'examen des CTA

Lorsque le Sous-comité des CTA ou le COSEPAC détermine qu'une espèce a besoin d'une évaluation qui inclue les meilleures connaissances traditionnelles autochtones disponibles, le Sous-comité des CTA peut mettre sur pied une équipe d'examen des CTA qui lui fournira des conseils pertinents. L'équipe d'examen des CTA se compose de détenteurs des connaissances traditionnelles autochtones qui possèdent une expertise précise sur cette espèce et d'un membre du Sous-comité des CTA responsable de rendre compte à ce sous-comité.

La base de données et les examens des CTA

Le Sous-comité des CTA commande des examens des CTA concernant les espèces qui nécessitent une évaluation, par l'intermédiaire de la procédure du COSEPAC en matière d'attribution de rapports.

Le Sous-comité des CTA maintient une base de données ainsi qu'une bibliothèque audio et vidéo de connaissances traditionnelles autochtones qui proviennent des examens des CTA et d'autres travaux du Sous-comité, lesquelles sont assujetties aux droits de la protection des renseignements personnels et de la propriété intellectuelle appropriés ainsi qu'aux protocoles autochtones.

Le réseau des détenteurs de connaissances traditionnelles autochtones

Le Sous-comité des CTA réunira un réseau de détenteurs de connaissances traditionnelles autochtones et de spécialistes connexes qui couvrira les différentes écozones du Canada. Le Sous-comité des CTA comptera sur ces personnes pour :

- prendre part en tant que membre aux équipes d'examen des CTA;
- fournir, au besoin, une expertise supplémentaire et précise pour appuyer le travail du Sous-comité des CTA.

Les membres de ce réseau sont sélectionnés par le Sous-comité des CTA et ne sont pas des membres du COSEPAC. Leur mandat et la durée de leur mandat sont précisés par le Sous-comité des CTA.

Soutien

Tel que mentionné dans le mandat du COSEPAC, le Secrétariat du COSEPAC offre le soutien administratif et technique nécessaire au Sous-comité des CTA. Le Sous-comité des CTA renvoie au Secrétariat du COSEPAC toute demande visant à obtenir un exemplaire d'un rapport, d'une recommandation ou tout autre document non confidentiel du comité.

Examen et modification

Ce mandat peut être examiné et modifié par le Sous-comité des CTA et le COSEPAC au moyen d'une entente.

ANNEXE V

Processus d'évaluation du COSEPAC, Catégories et lignes directrices

Revu et approuvé par le COSEPAC en mai 2004 ¹

Tableau 1. Détermination de l'admissibilité des espèces à l'évaluation de la situation.

A) Validité taxinomique

Habituellement, le COSEPAC examine seulement les espèces et les sous-espèces ou les variétés qui ont été jugées valide dans des ouvrages taxinomiques publiés ou dans des communications de spécialistes en taxinomie revues par des pairs. En règle générale, le COSEPAC n'examine pas les autres unités désignables à moins qu'elles soient génétiquement distinctes, séparées en raison de l'isolement de l'aire de répartition ou biogéographiquement distinctes (voir les Lignes directrices pour les unités désignables inférieures à l'espèce à l'annexe F5). Il faut fournir une justification pour qu'une unité désignable inférieure à l'espèce soit prise en considération.

B) Espèces indigènes

Habituellement, le COSEPAC examine seulement les espèces indigènes. Il s'agit d'une espèce sauvage qui se trouve au Canada naturellement ou espèce qui a élargi son aire de répartition jusqu'au Canada sans intervention humaine à partir de la région où elle se trouvait naturellement, qui a produit des populations viables et qui a survécu au Canada depuis au moins 50 ans.

C) Régularité d'occurrence

¹ La partie A du tableau 1 a été modifiée afin de refléter l'adoption récente de l'expression « unité désignable », laquelle remplace (sans en être l'équivalent) l'ancienne expression « population importante à l'échelle nationale ». La partie C a été légèrement reformulée afin de mieux décrire le concept d'une « espèce indigène », tout en demeurant cohérente avec la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).

Les critères D du tableau 2 ont été légèrement reformulés pour correspondre davantage aux critères de l'UICN. Dans la dernière partie du tableau 2, des lignes directrices quant à l'usage et à l'application constants de l'expression « préoccupante » ont été élaborées; de plus, des lignes directrices similaires ont été ajoutées pour les expressions « disparue du pays » et « données insuffisantes ».

L'introduction du tableau 3 a été modifiée pour refléter l'usage de l'expression « unité désignable », laquelle remplace (sans en être l'équivalent) l'ancienne expression « population importante à l'échelle nationale ».

Dans le tableau 5, la définition de « préoccupante » a été légèrement modifiée afin d'être cohérente avec la définition qui figure dans la LEP.

Habituellement, le COSEPAC examine seulement les espèces observées au Canada de façon régulière, excluant les espèces erratiques.

D) Besoin d'un habitat au Canada

Le COSEPAC examine les espèces qui résident au Canada durant toute l'année. Il examine également les espèces qui, bien qu'elles ne résident pas au Canada de façon permanente, répondent aux autres critères d'admissibilité et nécessitent un habitat au Canada pour un stade clé de leur cycle biologique.

E) Cas particuliers

Malgré les lignes directrices précédentes, un taxon peut être considéré admissible s'il existe des raisons évidentes en matière de conservation pour l'étudier (par exemple un risque élevé de disparition). Notamment, les espèces qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité mais qui sont en péril dans leur aire de répartition principale à l'extérieur du Canada pourraient être considérées pour la désignation.

Pour qu'il soit pris en considération, un cas particulier doit être accompagné de justifications, et des renseignements à l'appui doivent être fournis; dans la plupart des cas, le COSEPAC devrait examiner et approuver ces derniers avant la préparation d'un rapport de situation.

Tableau 2. Critères quantitatifs et lignes directrices du COSEPAC pour l'évaluation de la situation des espèces.

Les critères du COSEPAC révisés servant à orienter l'évaluation de la situation des espèces. Ceux-ci sont utilisés par le COSEPAC depuis novembre 2001 et sont fondés sur les catégories révisées de la Liste rouge de l'UICN² (UICN, 2001). Le COSEPAC a utilisé une version précédente des critères quantitatifs d'octobre 1999 à mai 2001. Pour voir les définitions des termes en caractères gras et italiques, consultez les Définitions et abréviations du COSEPAC à l'annexe C.

En voie de disparition

Menacée

A. Population totale en déclin

Réduction de la taille de la population selon l'une ou l'autre des quatre options suivantes en précisant les éléments de à) à e) selon le cas :

≥ 70 p. 100

≥ 50 p. 100

(1) une réduction de la taille de la population qui est contractée, estimée, induite ou suspectée au cours des 10 dernières années ou des 3 dernières générations, selon la période la plus longue, où les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET arrêtées, selon toute combinaison (en précisant) de un ou plusieurs des éléments de a) à e) ci-dessous.

≥ 50 p. 100

≥ 30 %

(2) une réduction de la taille de la population qui est contractée, estimée, induite ou suspectée au cours des 10 dernières années ou des 3 dernières générations, selon la période la plus longue, où la réduction ou ses causes peuvent ne pas s'être arrêtées OU peuvent ne pas être comprises OU peuvent ne pas être réversibles selon toute combinaison (en précisant) de un ou plusieurs des éléments a) à e) ci-dessous.

(3) une réduction de la taille de la population qui est projetée ou suspectée être atteinte au cours des 10 prochaines années ou des 3 prochaines générations, selon la période la plus longue (jusqu'à un maximum de 100 ans), et selon toute combinaison (en précisant) de un ou plusieurs des éléments b) à e) ci-dessous.

(4) une réduction de la taille de la population qui est contractée, estimée, induite, projetée ou suspectée au cours d'une période de 10 années ou de 3 générations, selon la période la plus longue, (jusqu'à un maximum de 100 ans), où la période de temps comprend le passé et l'avenir, ET où la réduction ou ses causes peuvent ne pas s'être arrêtées OU peuvent ne pas être comprises OU peuvent ne pas être réversibles selon tout élément (en précisant) un ou plusieurs des éléments a) à e) ci-dessous.

a) une observation directe

b) un indice d'abondance approprié pour le taxon

c) une réduction de la zone d'occupation, de la zone d'occurrence et/ou de la qualité de l'habitat

d) niveaux d'exploitation actuels ou potentiels

e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou de parasites

² UICN 2001. *Catégories et Critères de l'UICN pour la Liste Rouge : version 3.1*. Document préparé par la Commission de la sauvegarde des espèces, UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Grande-Bretagne.

	En voie de disparition	Menacée
B. Faible répartition et déclin ou fluctuation		
1. Zone d'occurrence ou	< 5 000 km ²	< 20 000 km ²
2. Zone d'occupation	< 500 km ²	< 2 000 km ²
Pour une catégorie ou l'autre ci-dessus, précisez au moins deux des éléments a) à c) :		
(a) soit dangereusement fragmentée ou connue pour exister en divers sites	≤ 5	≤ 10
(b) déclin continu contracté, déduit ou prévu pour un ou plusieurs des éléments suivants :		
	i) zone d'occurrence ii) zone d'occupation iii) zone d'occupation, zone d'occurrence, et/ou qualité de l'habitat iv) nombre de sites ou de populations v) nombre d'individus matures	
(c) fluctuations extrêmes pour un ou plusieurs des éléments suivants :	> 1 ordre de grandeur	> 1 ordre de grandeur
	i) zone d'occurrence ii) zone d'occupation iii) nombre de sites ou de populations iv) nombre d'individus matures	

C. Taille et déclin d'une petite population totale

Nombre d'individus matures	< 2 500	< 10 000
et 1 des 2 éléments suivants :		
(1) un taux estimé de déclin continu d'au moins :	20 p. 100 en 5 ans ou 2 générations (jusqu'à un maximum de 100 ans dans l'avenir)	10 p. 100 en 10 ans ou 3 générations (jusqu'à un maximum de 100 ans dans l'avenir)
(2) déclin continu, contracté, prévu ou déduit du nombre d'individus matures et au moins un des éléments suivants (a ou b) :		
(a) Fragmentation : structure de la population prenant l'une des formes suivantes :	(i) aucune population n'est estimée contenir >250 individus matures	(i) aucune population n'est estimée contenir >1 000 individus matures
	(ii) au moins 95 p. 100 des individus matures dans une population	(ii) tous les individus matures sont dans une population
(b) Fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures		

D. Très petite population ou distribution limitée

(1) nombre d'individus matures < 250 < 1 000

(2) S'applique seulement à la catégorie « menacée » : population dont la zone d'occupation (zone d'occupation typiquement < 20 km²) ou le nombre d'emplacements (nombre typiquement ≤ 5) est très limité de telle manière qu'elle est susceptible aux effets des activités humaines ou d'événements stochastiques dans une très courte période de temps dans un futur incertain et peut donc devenir gravement en voie de disparition ou même disparaître en très peu de temps.

E. Analyse quantitative

Indication de la probabilité de disparition dans la nature étant d'au moins : 20 p. 100 en 20 ans ou 5 générations, selon la période la plus longue (jusqu'à un maximum de 100 ans) 10 p. 100 en 100 ans

Préoccupante : espèce particulièrement sensible aux activités humaines ou aux événements naturels, mais qui n'est toutefois pas en péril ou menacée.

L'espèce peut être classifiée dans la catégorie « préoccupante » si :

- (a) l'espèce a connu un déclin jusqu'à un niveau d'abondance qui menace sa longévité est de plus en plus à cause de la stochasticité génétique, démographique ou environnementale, mais que ce déclin n'est pas assez prononcé pour que l'espèce soit classifiée « menacée »;
- (b) l'espèce est susceptible de devenir « menacée » si les facteurs dont on craint l'influence négative sur sa longévité ne sont ni renversés, ni gérés de façon efficace;
- (c) l'espèce rencontre presque chaque critère de la catégorie « menacée »;
- (d) l'espèce est classifiée « menacée », mais qu'il existe un indice clair que des populations hors limites produiront un effet de sauvetage.

Voici des exemples de raisons pour lesquelles une espèce peut être classifiée « préoccupante » :

- Une espèce particulièrement sensible aux catastrophes (p. ex. une population d'oiseaux marins vivant près du trajet d'un pétrolier);
- Une espèce dont l'habitat ou les besoins alimentaires sont très limités et dont une menace éventuelle a été déterminée pour cet habitat ou pour ces vivres (p. ex. un oiseau qui cherche de la nourriture surtout dans les vieilles forêts, une plante qui pousse surtout sur des dunes sablonneuses non modifiées, un poisson qui fraie surtout dans les estuaires, un serpent qui se nourrit surtout d'écrevisses dont l'habitat est menacé par l'envasement);
- Une espèce en rétablissement qui n'est plus considérée « menacée » ou « en voie de disparition » mais qui n'est pas encore hors de tout danger.

Voici des exemples de raisons pour lesquelles une espèce peut ne pas être classifiée « préoccupante » :

- Une espèce qui existe en faible densité mais sur laquelle aucune menace reconnue ne pèse (p. ex. un grand animal prédateur qui défend un domaine vital ou un territoire important);
- Une espèce qui existe en faible densité mais qui n'est pas classifiée « menacée » et pour laquelle un effet de sauvetage est évident.

Lignes directrices devant être utilisées pour désignée une espèce comme « disparue du pays »

Une espèce peut être classifiée dans la catégorie « disparue » ou « disparue du pays » si :

- il n'existe aucun habitat restant pour l'espèce et aucun enregistrement de l'espèce malgré des recensements récents;

- 50 années ont passées depuis le dernier enregistrement crédible de l'espèce, malgré des recensements ont eu lieu dans l'intérim;
- des renseignements suffisants existent pour prouver qu'il n'existe aucun individu vivant de l'espèce.

Lignes directrices devant être utilisées les cas de « données insuffisantes »

Le terme « données insuffisantes » devrait être utilisé pour les cas où, dans le cadre du rapport de situation, il y a eu des recherches approfondies pour obtenir la meilleure information disponible et que l'information est insuffisante pour : a) répondre à tout critère ou attribuer un statut; b) résoudre la question de l'admissibilité de l'espèce relativement à l'évaluation.

Exemples :

- les enregistrements relatifs à l'occurrence sont trop peu fréquents ou trop répandus pour tirer des conclusions sur la zone d'occurrence, la taille de la population, les menaces ou les tendances;
- les recensements pour vérifier l'occurrence, lorsque entrepris, n'ont pas été assez approfondis ou exhaustifs ou ils n'ont pas eu lieu au moment approprié de l'année ou dans des conditions propices afin d'assurer la fiabilité des conclusions tirées des données obtenues;
- l'occurrence de l'espèce au Canada ne peut pas être confirmée ou niée avec certitude.

Le terme « données insuffisantes » **ne devrait pas** être utilisé si : a) le COSEPAC a de la difficulté à choisir entre deux désignations; b) le rapport de situation est inadéquat et que des recherches approfondies pour obtenir la meilleure information disponible n'ont pas été effectuées (cas dans lequel le rapport devrait être rejeté); c) l'information disponible est à peine suffisante pour attribuer un statut, mais insuffisante pour la planification du rétablissement ou d'autres utilisations semblables.

Tableau 3. Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe.

Les espèces ou les populations d'importance nationale dont les aires de répartition géographiques s'étendent au-delà de celles de l'unité désignée par le COSEPAC (p. ex. au-delà d'une frontière internationale ou dans une autre population d'importance nationale au Canada) sont les premières à être évaluées à l'échelle régionale (c.-à-d. l'unité qui est désignée) à l'aide des critères quantitatifs du tableau 2. Par la suite, les possibilités d'une « immigration de source externe » sont envisagées. L'immigration de source externe est l'immigration de gamètes ou d'individus ayant une possibilité élevée de réussir à se reproduire de telle sorte que la disparition ou le déclin d'une population ou d'une autre unité désignable peut être atténué et que l'espèce peut être inscrite à une catégorie de moindre risque. Le COSEPAC traite cet enjeu en appliquant les lignes directrices suivantes, qui ont été élaborées par l'UICN à cet effet (Gardenfors et coll., 1999).

Probabilité de migration de propagules

Existe-t-il des populations conspécifiques à l'extérieur de la région à une distance que les propagules pourraient franchir pour atteindre la région? Des barrières efficaces pour contrer la dispersion vers les populations avoisinantes et en provenance de celle-ci? Les espèces sont-elles capables de se disperser sur une longue distance? En ont-elles la réputation?

S'il n'y a pas de populations conspécifiques dans les régions avoisinantes ou si les propagules ne sont pas capables de se disperser vers la région, la population régionale se comporte comme une population endémique, et la catégorie devrait rester inchangée.

Preuve de l'existence d'adaptations locales

Y a-t-il des différences connues dans l'adaptation locale entre les populations régionales et les populations extra-régionales, c.-à-d. est-il probable que des individus des populations extra-régionales soient adaptés pour survivre dans la région?

S'il est improbable que les individus de populations extra-régionales puissent être capables de survivre dans la région, la catégorie devrait rester inchangée.

Disponibilité d'habitat convenable

Les conditions actuelles des habitats ou les autres exigences environnementales (notamment climatiques) du taxon dans la région font-elles en sorte que les propagules immigrants sont capables de

S'il n'y a pas d'habitat assez convenable et que les mesures de conservation actuelles ne mènent pas à l'amélioration de l'habitat dans un avenir prévisible, l'immigration en provenance de l'extérieur de la région

réussir à s'établir (c.-à-d. y a-t-il des zones inhabitées?) ou le taxon a-t-il disparu de la région parce que les conditions n'étaient pas favorables?

Situation de populations extra-régionales

Les taxons sont-ils nombreux dans les régions avoisinantes? Les populations y sont-elles stables, en augmentation ou en diminution? Une menace majeure pèse-t-elle sur ces populations? Est-il possible qu'elles produisent un nombre important d'émigrants et qu'elles continuent de le faire dans un avenir prévisible?

Degré de dépendance aux sources extra-régionales

Les populations régionales existantes sont-elles autosuffisantes (c.-à-d. ont-ils présenté un taux de reproduction positif au fil des ans) ou sont-elles dépendantes de l'immigration pour leur survie à long terme (c.-à-d. est-ce que ce sont des populations régionales gouffres)?

ne diminuera pas le risque de disparition, et la catégorie devrait rester inchangée.

Si le taxon est plus ou moins fréquent à l'extérieur de la région, s'il n'y a pas de signes de déclin de la population et si le taxon est capable de se disperser dans la région et qu'il y a (ou qu'il y aura bientôt) un habitat disponible, l'amélioration du statut est indiquée. Si le taxon est actuellement en diminution dans les régions avoisinantes, l'« effet d'une immigration de source externe » risque moins de se produire; l'amélioration de la catégorie ne serait donc pas approprié.

S'il y a preuve qu'un nombre important de propagules atteint régulièrement la région et que la population a quand même un faible taux de survie, la population régionale pourrait être un gouffre. Dans ce cas, et que des indices prévoient que l'immigration cessera bientôt, il ne sera pas approprié de changer la classification à une catégorie de risque plus élevé.

Tableau 4. Politique relative à la modification de l'évaluation de la situation d'après des critères quantitatifs.

Le COSEPAC, l'UICN et d'autres groupes reconnaissent le besoin d'outils d'évaluation supplémentaires. Il serait plus particulièrement nécessaire de tenir compte des variations du cycle biologique entre les espèces et d'autres taxons. Le COSEPAC a mis au point les lignes directrices suivantes :

En plus des lignes directrices, le COSEPAC fondera ses évaluations sur le degré auquel les différentes caractéristiques du cycle biologique (p. ex. l'âge et la taille à la maturité, la stratégie de dispersion, la longévité) touchent la probabilité de disparition et les chances que l'espèce soit vulnérable aux effets d'Allee en ce qui a trait à la dépendance à la densité.

Tous les autres critères ont la même importance :

- les espèces dont la maturité est tardive ont plus tendance à être plus grandement menacées de disparition que les espèces dont la maturité est précoce;
- en ce qui concerne les organismes à croissance indéterminée (les espèces qui continuent de croître après avoir atteint la maturité), les espèces de plus grande taille ont tendance à être plus grandement menacées de disparition que les petites espèces;
- les espèces dont la dispersion est restreinte ont tendance à être plus grandement menacées de disparition que celles dont la dispersion est plus vaste;
- les espèces dont les générations ne se chevauchent pas ont tendance à être plus grandement menacées de disparition que celles dont les générations se chevauchent.

Tableau 5. Catégories de statut du COSEPAC.

Disparue (D) : espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.

En voie de disparition (VD) : espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : une espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.

Préoccupante (P) : espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Données insuffisantes (DI) : espèce sauvage pour laquelle l'information est insuffisante pour évaluer directement ou indirectement son risque de disparition.

Non en péril (NEP) : espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

ANNEXE VI

COSEPAC Demandes d'évaluation des espèces et rapports de situation non sollicités

Toutes les activités du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) visent l'évaluation de la situation biologique des espèces sauvages indigènes que l'on croit menacées de disparition de la planète ou de leur aire de répartition au Canada. Le COSEPAC se sert de la meilleure information disponible concernant l'évaluation du risque de disparition de la planète ou du pays d'une espèce, qu'il peut obtenir de sources crédibles de connaissances sur l'espèce et son habitat. Le processus d'évaluation est indépendant et transparent, et les résultats sont rapportés au Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (CCCEP) et au public canadien. Le COSEPAC est constitué au titre du paragraphe 14(1) de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral et ses évaluations forment l'assise de la Liste des espèces en péril légale au titre de la *Loi*. Les articles 21, 22 et 28 de la LEP stipulent que le COSEPAC examinera les demandes d'évaluation d'une espèce et les rapports de situation d'une espèce accompagnés d'une demande d'évaluation de l'espèce, conformément au règlement. Toute demande de ce genre constitue une demande d'évaluation.

Le COSEPAC maintient et met continuellement à jour une liste d'espèces candidates au sujet desquelles il commande des rapports de situation. Avant de préparer une demande d'évaluation, on demande aux demandeurs éventuels de se mettre en rapport, par le truchement du Secrétariat du COSEPAC, avec le Sous-comité de spécialistes des espèces (SSE) approprié ou, dans le cas d'une espèce qui n'est pas visée par l'un des neuf SSE du COSEPAC, avec le président du COSEPAC. Les demandeurs éventuels seront informés au sujet des menaces estimées à l'espèce concernée, de l'imminence de ces menaces, de la situation actuelle de l'espèce par rapport à la liste d'espèces candidates du COSEPAC pour les évaluations, des sources utiles d'information et d'autres conseils concernant la préparation d'une demande d'évaluation et/ou de rapport de situation.

Demandes d'évaluation

Portée des demandes

Les demandes présentées au COSEPAC peuvent être composées :

- d'une demande au COSEPAC d'examiner une espèce particulière en vue d'une évaluation;
- d'une demande au COSEPAC d'examiner une espèce particulière pour évaluation, accompagnée d'un rapport de situation d'une espèce non sollicité par le COSEPAC.

L'approche du COSEPAC à la désignation du statut est, tout d'abord, d'examiner l'espèce dans son ensemble. Le COSEPAC examinera la situation d'entités inférieures au niveau de l'espèce, qu'il s'agisse de sous-espèces, de variétés ou de populations géographiquement ou génétiquement distinctes (c.-à-d. des unités désignables) seulement s'il le considère approprié dans les cas où une seule désignation de statut

pour une espèce ne suffit pas à représenter avec exactitude la probabilité de sa disparition.

- *Demandes d'évaluation* – Une demande d'évaluation peut proposer une espèce admissible ou une unité désignable pour évaluation. Une demande d'évaluation d'une sous-espèce, d'une variété ou d'une population géographiquement ou génétiquement distincte doit comprendre une explication claire de la validité des unités désignables.
- *Rapports de situation* – À moins que le COSEPAC ne le demande précisément, un rapport de situation d'une espèce doit tenir compte de l'ensemble de l'occurrence de l'espèce au Canada. Si un rapport de situation d'une espèce propose des désignations de statut distinctes pour des unités désignables putatives au sein de l'espèce en question, le rapport doit contenir des explications claires au sujet de la validité des unités désignables.

Admissibilité d'une espèce

Pour être admissible à une évaluation, une espèce doit respecter certains critères concernant la validité taxinomique, l'origine indigène, la régularité de son occurrence et la dépendance sur l'habitat canadien. Le COSEPAC examinera normalement seulement les espèces et les sous-espèces ou variétés dont la validité taxinomique a été établie. Elles doivent être indigènes du Canada, se trouver régulièrement au Canada (excluant ainsi les espèces errantes) et nécessiter l'habitat au Canada pour au moins une étape clé du cycle vital. Toute espèce qui fait exception à ces règles doit être justifiée par une information à l'appui; de tels cas, normalement, devraient être examinés et acceptés par le COSEPAC avant la préparation d'un rapport de situation. Les espèces non admissibles (p. ex. les espèces d'animaux et de plantes domestiques, férales ou introduites artificiellement ou des bactéries et des virus qui sont spécifiquement exclus par la LEP) ne peuvent être évaluées par le COSEPAC.

Imminence des menaces

Les espèces pour lesquelles la menace de disparition de la planète ou du pays est extrême (p. ex. probabilité de plus de 50 p. 100 de disparition d'ici 10 ans) et pour lesquelles des mesures immédiates sont requises pour assurer la survie de l'espèce peuvent faire l'objet d'une évaluation d'urgence. Si une évaluation d'urgence est demandée, une justification complète pour considérer que la menace est extrême doit être fournie. Il n'est pas nécessaire qu'un rapport de situation accompagne une demande d'évaluation d'urgence, mais il est recommandé qu'il y en ait un. *On encourage vivement les demandeurs d'une évaluation d'urgence à se mettre en rapport au préalable avec le COSEPAC et avec le coprésident du SSE approprié afin de déterminer si l'évaluation d'urgence est justifiée.*

Justification de la demande et sources d'information

Une explication de pourquoi l'espèce pourrait être considérée en péril est requise. Elle devrait indiquer la nature des menaces particulières à cette espèce, la population et les tendances de répartition de l'espèce, les preuves d'un déclin et les autres estimations de sa situation au Canada, y compris la classification déterminée par la Situation générale des espèces sauvages au Canada ainsi que les classifications accordées par les provinces et territoires ou par d'autres systèmes. S'il y a plus d'information que les trois pages de texte prévues peuvent contenir, il faudrait préparer un rapport de situation sur l'espèce. Les sources de l'information contenue dans la justification de la demande, qu'il s'agisse de documents publiés, de rapports inédits, d'observations personnelles ou d'observations de tierces parties, doivent être énumérées.

Conflit d'intérêt

Les demandeurs d'une évaluation de la situation d'une espèce et les fournisseurs de rapports de situation au COSEPAC doivent déclarer tout conflit d'intérêt concernant la demande d'évaluation et son résultat éventuel (annexe 1). Ne pas présenter cette déclaration pourrait faire en sorte que les demandes et les rapports soient retournés sans que le COSEPAC ne les ait reçus.

Rapports de situation

Un rapport de situation pour le COSEPAC est une compilation et une analyse complètes, entièrement documentées et techniques, de la meilleure information disponible sur la situation d'une espèce au Canada, qui signale les menaces à cette espèce. Un rapport de situation des espèces pour le COSEPAC doit se conformer aux lignes directrices sur la préparation des rapports de situation.

Renonciation aux droits moraux et permission d'utiliser les rapports de situation

Les auteurs et les propriétaires des rapports de situation doivent accorder la permission au COSEPAC et à Environnement Canada d'utiliser, de réviser, de reformater, de reproduire, de modifier, de distribuer et de partager le rapport de situation de l'espèce ainsi que toute révision subséquente à ce rapport par l'auteur. Les auteurs doivent, de plus, fournir à Environnement Canada une renonciation à leurs droits moraux au rapport de situation de l'espèce. Une renonciation distincte est requise de chaque auteur du rapport. La permission d'utiliser le rapport de situation et la renonciation aux droits moraux permettent au COSEPAC et à Environnement Canada de traiter l'évaluation finale du COSEPAC et le rapport de situation comme documents en évolution faisant l'objet de mises à jour périodiques, telles que requises, sans avoir à nommer spécifiquement l'auteur original du rapport de situation.

Conformément, les propriétaires légaux d'un rapport de situation doivent signer une copie de l'annexe II (Permission d'utiliser le rapport de situation des espèces), et chaque auteur d'un rapport doit signer une copie de l'annexe III (Renonciation aux droits moraux). Le fait de ne pas inclure des copies signées des annexes II et III à un rapport de situation qui accompagne une demande d'évaluation pourrait faire en sorte que le rapport soit retourné sans que le COSEPAC ne l'ait reçu.

Les employés du gouvernement du Canada qui préparent des rapports de situation ne sont pas obligés de fournir la permission de l'annexe II puisque le rapport est automatiquement la propriété de la Couronne. Les employés d'une province ou d'un territoire qui préparent des rapports de situation peuvent ou non être tenus de fournir l'annexe II et devraient communiquer avec le Secrétariat du COSEPAC (cosewic/cosepac@ec.gc.ca). Les auteurs qui sont des employés du gouvernement doivent, cependant, toujours signer la renonciation à l'annexe III.

Intégralité des demandes

Une demande d'évaluation qui est incomplète ne peut être examinée par le COSEPAC et sera retournée. Une demande doit contenir :

- le formulaire de demande « Demande d'évaluation » rempli, signé et daté, qui comprend la justification de pourquoi l'espèce peut être menacée de disparition;
- l'annexe I (Conflit d'intérêt), remplie et signée séparément par tous les demandeurs.

Si la demande comprend aussi un rapport de situation d'une espèce, elle doit également inclure :

- une copie de l'annexe II (Permission d'utiliser le rapport de situation des espèces), signée par tous les propriétaires du droit d'auteur (normalement les auteurs) en ce qui concerne le rapport de situation;
- une copie de l'annexe III (Renonciation aux droits moraux) signée par chacun des auteurs du rapport de situation.

Une demande d'évaluation qui est complète, mais qui est accompagnée d'un rapport de situation d'une espèce qui n'est pas acceptable, pourrait être examinée par le COSEPAC seulement sur ses mérites comme demande d'évaluation visant une espèce particulière.

Présentation des demandes

Les demandes d'évaluation devraient être postées à l'adresse suivante :

Secrétariat du COSEPAC
a/s du Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Attention : le Sous-comité de spécialistes des espèces approprié ou le président du COSEPAC

(adresse de messagerie : Place Vincent-Massé, 4^e étage,
351 boulevard Saint-Joseph, Gatineau (Québec) J8Y 2Z5)

Processus

Les demandes d'évaluation, y compris les demandes qui sont accompagnées d'un rapport de situation non sollicité, seront tout d'abord examinées par le SSE approprié ou, dans le cas d'une espèce qui n'est pas visée par un des neuf SSE du COSEPAC, par un sous-comité spécial créé par le président du COSEPAC.

Une demande d'évaluation qui n'est pas accompagnée d'un rapport de situation peut être transmise au COSEPAC par le SSE ou par le sous-comité spécial avec une recommandation et elle peut être reçue par le COSEPAC pour examen lors d'une réunion d'évaluation des espèces. Si elle est acceptée, la demande sera référée au Sous-comité des coprésidents du COSEPAC pour inscription à la liste des espèces candidates du COSEPAC et une cote de priorité lui sera attribuée pour la commande d'un rapport de situation.

Un rapport de situation d'une espèce qui accompagne une demande d'évaluation est tout d'abord évalué par le SSE approprié ou par le sous-comité spécial. Un rapport de situation qui est complet et conforme aux lignes directrices de préparation des rapports de situation, tel que jugé par le SSE ou par le sous-comité spécial, fera l'objet d'un examen conformément à la procédure normale du COSEPAC pour tous les rapports de situation. Un rapport de situation valide sera transmis aux compétences pertinentes (y compris, tel que nécessaire, à tous les conseils de gestion des ressources fauniques pertinents) et au Sous-comité des CTA du COSEPAC. On accorde aux compétences six mois pour examiner tous les rapports avant une réunion d'évaluation des espèces du COSEPAC. Le rapport sera distribué à tous les membres du COSEPAC deux mois avant la réunion d'évaluation des espèces, accompagné d'une copie de la demande, d'un résumé technique préparé par le SSE ou par le sous-comité spécial, et d'une recommandation du SSE ou du sous-comité spécial. Dans l'ensemble de ce processus d'examen, les auteurs d'un rapport de situation pourraient se voir demander de faire des changements éditoriaux, d'ajouter de l'information disponible et/ou de supprimer des sections non pertinentes du rapport. Le fait de ne pas se conformer à de telles demandes pourrait faire en sorte qu'un rapport soit considéré inacceptable.

La demande et le rapport de situation ne seront reçus pour examen par le COSEPAC qu'à une réunion d'évaluation des espèces.

Une demande d'évaluation qui est complète, mais qui est accompagnée d'un rapport de situation non sollicité qui est incomplet ou qui n'est pas conforme aux lignes directrices de préparation des rapports de situation selon l'avis du SSE ou du sous-comité spécial, ou qui n'est pas accompagnée d'une renonciation aux droits moraux et de la permission d'utiliser le rapport de situation de l'espèce, pourrait être considérée par le COSEPAC comme une demande d'évaluation sans rapport de situation. Dans un tel cas, le rapport de situation sera retourné sans avoir été reçu par le COSEPAC. Le demandeur aura le choix d'aller de l'avant avec la demande d'évaluation sans rapport de situation ou de retirer la demande en vue de réviser le rapport.

Une demande d'évaluation qui porte sur une évaluation d'urgence sera transmise à un Sous-comité spécial d'évaluation d'urgence, composé du président du COSEPAC, des coprésidents du Sous-comité approprié et des membres des compétences pertinentes du COSEPAC. Le Sous-comité d'évaluation d'urgence examinera l'imminence des menaces à l'espèce et déterminera si la désignation du statut de l'espèce sur une base urgente est justifiée. Si elle est justifiée, le Sous-comité des évaluations d'urgence transmettra sa recommandation au ministre fédéral de

l'Environnement et en avisera le COSEPAC. Si l'inscription d'urgence n'est pas justifiée, la demande sera traitée de la même façon qu'une demande normale d'évaluation.

Résultats

Une demande d'évaluation qui n'est pas accompagnée d'un rapport de situation ou qui est accompagnée d'un rapport de situation inacceptable sera :

- ou acceptée par le COSEPAC afin que l'espèce en question soit inscrite sur la liste des espèces candidates et qu'on lui confère une cote de priorité pour la commande d'un rapport de situation de l'espèce; la cote de priorité sera déterminée par le COSEPAC selon les conseils du SSE approprié ou du sous-comité spécial;
- ou acceptée par le COSEPAC afin que l'espèce en question reçoive une nouvelle cote de priorité pour la commande d'un rapport de situation;
- ou rejetée par le COSEPAC.

Un rapport de situation non sollicité qui accompagne une demande d'évaluation sera:

- ou accepté par le COSEPAC afin que l'espèce en question soit évaluée par le COSEPAC pendant une réunion d'évaluation des espèces;
- ou rejeté par le COSEPAC.

Une demande d'évaluation visant une évaluation d'urgence sera :

- ou acceptée par le Sous-comité spécial d'évaluation d'urgence et transmise au ministre de l'Environnement avec une recommandation;
- ou rejetée par le Sous-comité spécial d'évaluation d'urgence et traitée de la même façon qu'une autre demande d'évaluation.

Les demandeurs seront informés par le COSEPAC de toutes ces décisions. Pour toutes les demandes et tous les rapports de situation rejetés, le COSEPAC indiquera au demandeur les raisons du rejet. À cet égard, la décision du COSEPAC est finale pour toute demande particulière.

Information additionnelle sur le site Web du COSEPAC

(<http://www.cosepac.gc.ca/index.htm>):

- Processus et critères d'évaluation
http://www.cosepac.gc.ca/pdf/French/Assessment_process_f.pdf
- Lignes directrices pour reconnaître les unités désignables inférieures à l'espèce http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct2/sct2_5_f.cfm
- Instructions pour la préparation des rapports de situation du COSEPAC
<http://www.cosepac.gc.ca/pdf/french/Instructions.pdf>

Pièces jointes

Formulaire de demande « Demande d'évaluation » (requis pour toutes les demandes)

I : Déclaration de conflit d'intérêt (requis pour toutes les demandes)

II : Permission d'utiliser le rapport de situation des espèces (accompagne seulement les rapports de situation)

III : Renonciation aux droits moraux (accompagne seulement les rapports de situation)



Annexe 1

Déclaration de conflit d'intérêt
Doit accompagner toutes les demandes

Un exemplaire distinct de ce formulaire doit être rempli par chaque demandeur.

Conformément à la demande d'évaluation de :
(espèce) _____,

Je, (nom) _____, déclare par la présente tout intérêt de propriété ou intérêt commercial ou conflit d'intérêt que je pourrais avoir lié directement ou indirectement à l'objet de la présente demande.

Détails :

Signature _____

Date : _____



Annexe 2

Permission d'utiliser le rapport de situation sur l'espèce Doit accompagner la présentation d'un rapport de situation

Je/Nous _____ à titre de
propriétaire(s)

NOM (S)

légal/légaux de la propriété intellectuelle du rapport de situation intitulé

(Mise à jour) Rapport de situation sur _____ au Canada
nom de l'espèce

accorde(nt) par la présente la permission au COSEPAC et à Environnement Canada (EC) d'utiliser, de réviser, de reformater, de reproduire, de modifier, de distribuer et de partager le rapport de situation de cette espèce, copie duquel est jointe à la présente permission, en entier ou en partie, afin d'appuyer le processus d'évaluation des espèces du COSEPAC.

Je comprends/Nous comprenons qu'Environnement Canada se servira du rapport de situation afin de produire une évaluation et un rapport de situation du COSEPAC et des mises à jour subséquentes de ce rapport. Je comprends/Nous comprenons aussi et conviens/convenons que l'évaluation et le rapport de situation du COSEPAC et les mises à jour subséquentes seront la propriété intellectuelle d'Environnement Canada et que je ne possède/nous ne possédons aucun droit sur ceux-ci.

Je représente/Nous présentons, avec la présente permission, la renonciation aux droits moraux de l'auteur/ les auteurs qui ont participé à la préparation du rapport de situation de cette espèce.

Signature _____

Nom _____

Adresse _____

Signature _____

Nom _____

Adresse _____

Signature _____

Nom _____

Adresse _____



Annexe 3

Renonciation aux droits moraux Doit accompagner la présentation du rapport de situation

Une copie distincte de ce formulaire doit être remplie par chaque auteur.

Je _____ déclare que
nom de l'auteur

j'ai participé à la création ou à la production du rapport de situation intitulé :
(Mise à jour) Rapport de situation sur _____ au Canada
nom de l'espèce

(ci-après le « travail ») et décrit brièvement comme un rapport contenant la meilleure information disponible sur la situation de l'espèce au Canada, qui constituera l'assise d'une évaluation de situation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Je reconnais que :

noms des propriétaires du droit d'auteur

sont les propriétaires légaux du droit d'auteur du travail.

Je suis tout à fait conscient que mes droits moraux, tels que définis par la *Loi sur le droit d'auteur*, incluent a) le droit d'avoir mon nom associé au travail, lorsque cela est raisonnable selon les circonstances, b) le droit à l'intégrité du travail, par exemple d'empêcher que le travail soit changé, corrigé ou modifié.

Par la présente, je renonce tous les droits moraux que je pourrais avoir sur le travail en faveur du gouvernement du Canada (Environnement Canada), y compris le droit à l'intégrité du travail, le droit d'être associé au travail dans tous les contextes et en relation à tous les produits et/ou services.

Aux fins de la présente renonciation, le « travail » comprendra, sans limite, toutes les présentations multimédia, les logiciels, la documentation, les données, les conceptions, les rapports, les ordinogrammes, les spécifications et les listes de codes sources ainsi que tous les travaux afférents, y compris toute amélioration, toute modification ou tout ajout aux logiciels et aux appareils informatiques qui appartiennent, sont commercialisés ou sont utilisés par le gouvernement du Canada.

Signé, cacheté et produit en présence de :

Témoin (signature)

Auteur (signature)

Nom du témoin (en caractères d'imprimerie)

Nom de l'auteur (en caractères d'imprimerie)

Date

ANNEXE VII

Évaluations des statuts du COSEPAC (novembre 2003 et mai 2004).

Les résultats sont regroupés selon le taxon, puis selon la catégorie de statut. Une justification de la désignation est donnée pour chaque espèce. Les notes d'évaluation et un court historique des désignations de statut suivent. L'aire d'occurrence au Canada pour chaque espèce (par province, territoire ou océan) est fournie.

Mammifères

Béluga *Delphinapterus leucas* **En voie de disparition**
Population de l'Est de la baie d'Hudson

Critères d'évaluation A2d; C1; E

Justification de la désignation

La population a été réduite d'au moins 50 p. 100 et le déclin continue. La chasse excessive se poursuit dans toute son aire de répartition estivale et migratoire. Selon des modèles mathématiques, si les prises restent à leur niveau actuel, la population disparaîtra vraisemblablement dans moins de 10 à 15 ans. Des préoccupations ont été exprimées au sujet de la dégradation de l'habitat des estuaires provoquée par les installations hydroélectriques et les perturbations dues au trafic des petites embarcations.

Répartition NU QC Océan Arctique Océan Atlantique

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en avril 1988. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga *Delphinapterus leucas* **En voie de disparition**
Population de la baie d'Ungava

Critères d'évaluation A2a; D1

Justification de la désignation

Tous les signes indiquent que la population résidente de la baie d'Ungava est très faible et peut-être disparue du pays. Cependant, il est difficile de conclure sans aucun doute qu'elle a disparu du pays, car les bélugas d'autres populations peuvent se rendre à la baie d'Ungava. La chasse a causé le déclin de la population, et ce déclin se poursuit dans la baie d'Ungava, ce qui pose une menace pour tout béluga restant.

Répartition QC Océan Arctique Océan Atlantique

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Caribou de Peary *Rangifer tarandus pearyi* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation A2a

Justification de la désignation

C'est une sous-espèce endémique au Canada. Les effectifs ont connu un déclin d'environ 72 p. 100 au cours des trois dernières générations, principalement à cause de la mortalité catastrophique attribuable aux graves périodes de verglas. La glace couvre la végétation et les caribous meurent de faim. Des restrictions volontaires à la chasse par les résidents locaux sont en vigueur, mais elles n'ont pas mis fin aux déclins des populations. En raison de son déclin

continu et des changements prévus des conditions atmosphériques à long terme, cette sous-espèce risque de disparaître de la planète de façon imminente.

Répartition NT NU

Historique du statut

La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de la toundra (population Dolphin et Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : population de l'île Banks (en voie de disparition), population du haut Arctique (en voie de disparition) et population du bas Arctique (menacée). En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary a été évalué séparément du caribou de la toundra (population Dolphin et Union), *Rangifer*

tarandus groenlandicus. La sous-espèce *pearyi* est composée d'une partie de l'ancienne « population du bas Arctique » et de toutes les anciennes populations du « haut Arctique » et « de l'île Banks », et elle a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga *Delphinapterus leucas* **Menacée**
Population de l'estuaire du Saint-Laurent

Critères d'évaluation D1

Justification de la désignation

La population a été grandement réduite par la chasse, laquelle a eu lieu jusqu'en 1979. Des charges élevées de contaminants ont peut-être aussi contribué au déclin de la population. Les relevés aériens effectués depuis 1973 laissent croire que le déclin a cessé, mais ils ne fournissent pas de preuves claires d'une augmentation importante des effectifs. Les niveaux de nombreux contaminants demeurent élevés dans les chairs du béluga. Les baleines et leur habitat sont menacés par les contaminants, le trafic maritime et l'industrialisation du bassin hydrographique du fleuve Saint Laurent.

Répartition QC Océan Atlantique

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1997.

Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga *Delphinapterus leucas* **Menacée**
Population de la baie Cumberland

Critères d'évaluation D1

Justification de la désignation

Le nombre de bélugas utilisant la baie de Cumberland a connu un déclin d'environ 1500 individus entre les années 1920 et aujourd'hui. La chasse par la Compagnie de la Baie d'Hudson jusque dans les années 1940 et la chasse par les Inuits jusqu'en 1979 semblent être la cause du déclin. La chasse est réglementée depuis les années 1980.

Les quotas actuels (41 en 2003) semblent être durables. Des préoccupations concernant le trafic accru de petites embarcations et le bruit des moteurs hors bord qui leur est associé, ainsi que la pêche au flétan noir, un aliment consommé par le béluga, ont été soulevées.

Répartition NU Océan Arctique

Historique du statut

La population du Sud-Est de l'île de Baffin et de la baie Cumberland a été désignée « en voie de disparition » en avril 1990. En mai 2004, la structure de la population a été redéfinie et la population a été nommée population de la baie Cumberland, et les individus du sud-est de l'île de Baffin ont été ajoutés à la population de l'Ouest de la baie d'Hudson. Réexamen du statut :

l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Bison des prairies *Bison bison bison* **Menacée**

Critères d'évaluation D1+2

Justification de la désignation

Il y a actuellement environ 700 bisons matures de cette sous-espèce dans trois hardes en liberté et environ 250 bisons adultes en semi captivité dans le parc national Elk Island. La plus grande harde en liberté, dans la région du mont Pink de la Colombie-Britannique, se trouve à l'extérieur de l'aire de répartition historique de cette sous-espèce. La population dans le parc national Prince Albert augmente d'environ 10 p. 100 par an. Le plus grave problème de ces bisons au Canada est le manque d'habitat attribuable à la conversion des terres à des fins d'agriculture et d'urbanisation. Les menaces additionnelles comprennent les maladies des bovins d'élevage et le risque de pollution génétique des bisons d'élevage qui se sont échappés, y compris certains bisons qui peuvent être porteurs de gènes de bovin. Le nombre total de bisons matures de cette sous-espèce en liberté et en semi-captivité atteint un peu moins de 1 000 individus, et il y a moins de cinq populations.

Répartition BC AB SK MB

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Caribou de la toundra *Rangifer tarandus groenlandicus* **Préoccupante**

Population Dolphin et Union

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Cette population de caribou est endémique au Canada. Le nombre d'individus de l'espèce, auparavant considérée comme disparue, s'est rétabli à environ le quart de la population historique. Cette population n'a pas été recensée depuis 1997, elle fait l'objet d'un taux élevé de prises dont la durabilité est remise en question par certains. L'espèce migre entre le continent et l'île Victoria, et le réchauffement climatique ou le trafic maritime accru peut rendre la traversée sur les glaces plus dangereuse. Cependant, cette population a considérablement augmenté au cours des trois dernières générations et, en 1997, elle a été estimée à environ 28 000 individus.

Répartition NT NU

Historique du statut

La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de la toundra (population Dolphin et Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : population de l'île Banks (en voie de disparition), population du haut Arctique (en voie de disparition) et population du bas Arctique (menacée). En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary a été évalué séparément du caribou de la toundra (population Dolphin et Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. La population Dolphin et Union est composée d'une partie de l'ancienne « population dubas Arctique » et elle a été désignée « préoccupante » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga *Delphinapterus leucas* **Préoccupante**

Population de l'Ouest de la baie d'Hudson

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

La population semble relativement abondante, bien qu'elle n'ait pas fait l'objet de recensements

depuis 15 ans et qu'elle pourrait être composée de plus d'une population. La population est l'objet d'une chasse substantielle dans certaines parties de son aire de répartition et elle est possiblement menacée par le transport maritime et les barrages hydroélectriques.

Répartition MB NU ON Océan Arctique Océan Atlantique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en avril 1993. La population a été redéfinie en mai 2004 afin d'inclure les individus du sud-est de l'île de Baffin se trouvant à l'extérieur de la baie Cumberland, lesquels étaient auparavant considérés comme faisant partie de la population du Sud-Est de l'île de Baffin et de la baie Cumberland, population qui se nomme maintenant population de la baie Cumberland. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga *Delphinapterus leucas* **Préoccupante**

Population de l'Est du haut Arctique et de la baie de Baffin

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

La population hiverne dans la baie de Baffin et à l'ouest du Groenland et pourrait être composée de deux populations distinctes. Elle est chassée intensivement dans l'ouest du Groenland. Cependant, la plupart des individus de la population hivernent dans la baie de Baffin et le haut Arctique, où ils ne sont pas chassés. Les pressions exercées par la chasse dans les eaux canadiennes sont faibles l'été.

Répartition NU Océan Arctique

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Baleine grise *Eschrichtius robustus* **Préoccupante**

Population de l'Est du Pacifique Nord

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Les baleines grises migrent chaque année de leurs aires hivernales de mise bas au Mexique à leurs aires d'alimentation estivales dans le nord de l'Alaska, de la Russie et du Canada. La majeure partie de la population passe le long de la côte de la Colombie-Britannique, et certains individus reviennent tous les étés en Colombie-Britannique pour se nourrir (environ 80). Cette population a connu une augmentation de 2,5 p. 100 par année à la suite de la clôture de la chasse à la baleine, et elles ont atteint leur nombre le plus élevé, soit à des niveaux comparables à ceux existants avant l'exploitation, d'environ 27 000 individus en 1998. La possibilité de rétablissement du groupe résident estival est inconnue. Cependant, plus d'un tiers de la population est décédée entre 1998 et 2002 (possiblement en raison du manque de nourriture en Alaska). Les taux de natalité, les taux de survie et d'autres indicateurs laissent entendre que le déclin a cessé et que la population est stable ou à la hausse depuis 2002. Ces baleines sont vulnérables aux activités humaines dans leurs quatre lagunes de reproduction au Mexique, ainsi qu'à l'enchevêtrement dans les engins de pêche et aux collisions avec des navires dans l'ensemble de leur aire de répartition. Les bruits sous l'eau associés à l'exploitation d'hydrocarbures proposée en Colombie-Britannique pourraient modifier les trajets de migration. Le petit groupe estival de baleines résidentes pourrait également être menacé par la chasse à la baleine de subsistance aux États-Unis.

Répartition Océan Pacifique Océan Arctique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Marsouin commun *Phocoena phocoena* **Préoccupante**

Population de l'océan Pacifique

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Cette espèce semble particulièrement vulnérable aux activités de l'être humain, et a tendance à s'enchevêtrer dans des engins de pêche et à mourir. Il s'agit d'une espèce timide dont la durée de vie est courte, qui est maintenant rarement observée dans les régions grandement aménagées de Victoria et du détroit de Haro. L'aménagement continu et l'utilisation de l'habitat principal de cette espèce par les humains constituent certaines des principales menaces. Les bruits sous-marins font fuir les marsouins, et ces derniers pourraient être touchés par les contaminants présents dans leur chaîne alimentaire.

Répartition Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce étudiée en avril 1991 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen en novembre 2003 et désignée « préoccupante ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Oreillard maculé *Euderma maculatum* **Préoccupante**

Critères d'évaluation La population canadienne estimée (< 1000 adultes) correspond au critère de la catégorie « menacée », D1, mais a été désignée « préoccupante », car il existe une possibilité d'une immigration de populations avoisinantes aux États-Unis. Les habitats d'alimentation et de repos semblent stables au Canada.

Justification de la désignation

Au Canada, cette espèce se trouve dans les terres herbeuses et les terrains boisés de pins ponderosa du sud de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'une chauve-souris de couleur distincte, ce qui permet de l'identifier sans aucun doute. Contrairement à toute autre espèce de chauve-souris au Canada, les cris d'écolocation de cette espèce peuvent être entendus par l'être humain. Cette espèce se repose dans les crevasses de grandes falaises. Cette espèce est considérée comme l'espèce de chauve-souris la plus recensée et la plus facile à dénombrer au Canada.

Les estimations de populations, fondées sur des recensements relativement fiables, suggèrent qu'il existe moins de 1000 adultes. À l'heure actuelle, les nombres semblent stables, et relativement peu de menaces pèsent sur les populations ou les habitats. La plus grave menace pour cette espèce est possiblement la petite taille de sa population. L'utilisation de pesticides sur des insectes qui sont ses proies, la perte de son habitat d'alimentation et la perturbation dans ses sites de repos par des alpinistes sont des menaces possibles. Une immigration de populations avoisinantes aux États-Unis est possible; cependant, le déplacement des individus entre les populations canadiennes et américaines n'a pas été documenté.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Otarie de Steller *Eumetopias jubatus* **Préoccupante**

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « menacée », D2, mais a été désignée « préoccupante » car la population est en croissance et il y a possibilité d'immigration de source externe.

Justification de la désignation

Il n'y a que trois endroits de reproduction en Colombie-Britannique. Bien que la population augmente, cette espèce est vulnérable aux perturbations par les humains lorsqu'elle est sur terre. Parmi les menaces, il y a la possibilité de déversements graves d'hydrocarbures. D'autres populations, au nord et à l'ouest de la Colombie-Britannique, connaissent des déclin inexplicables.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga *Delphinapterus leucas* Non en péril

Population de l'Est de la mer de Beaufort

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Il s'agit actuellement d'une grande population chassée de façon durable selon une entente internationale.

Répartition NT Océan Arctique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en avril 1985 et en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chauve-souris à queue frangée *Myotis thysanodes* Données insuffisantes

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Cette espèce est rarement observée dans son aire de répartition canadienne. Il existe cependant, quelques sites dans la vallée de l'Okanagan où l'espèce peut être régulièrement capturée en été. Il existe un manque de données sur l'étendue de son aire de répartition au Canada et sur l'habitat qui est important pour son alimentation et son repos. Nous ne connaissons pas non plus la taille ou les tendances de la population, ni les caractéristiques démographiques clés, telles que la structure de la population et les taux de reproduction ou de survie. Nous ne savons pas si cette espèce hiverne au Canada ou si elle migre vers le sud en hiver; cependant, des maternités coloniales ont été trouvées au Canada

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen du statut en mai 2004 et inscription à la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chauve-souris de Keen *Myotis keenii* Données insuffisantes

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

La situation de cette espèce est de façon générale semblable à celle de toutes les espèces de chauves-souris présentes au Canada. Il n'existe aucune donnée au sujet de la taille des populations, de leurs tendances ou de leurs habitudes de reproduction (on ne sait si la femelle a des portées annuelles; l'âge de la maturité sexuelle est inconnu), et seulement des enregistrements dispersés documentent la présence et les tendances de distribution.

En outre, il y a un manque d'information sur les habitudes d'utilisation de l'habitat (repos, alimentation) et un manque de données sur la migration. L'incertitude au sujet du statut taxinomique de cette espèce complique davantage les choses. On ne sait s'il s'agit d'un taxon

distinct ni s'il s'agit d'une population distincte.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen du statut en novembre 2003 et inscription à la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Oiseaux

Alouette hausse-col *Eremophila alpestris strigata* **En voie de disparition de la sous-espèce *strigata***

Critères d'évaluation B1ab(i,ii,iii,iv,v)+2ab(i,ii,iii,iv,v); D1

Justification de la désignation

Bien que cette espèce ait toujours été rare au Canada, ses effectifs ont diminué de façon constante au cours des 50 dernières années dans toute son aire de répartition, et elle est maintenant presque disparue du Canada.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Colin de Virginie *Colinus virginianus* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation A2b; C1+2a(i)

Justification de la désignation

Cette espèce dépend d'habitats de la prairie indigène et de vieux prés qui ont en grande partie disparu de son aire de répartition dans le Sud de l'Ontario. Sa population a radicalement diminué au cours des 30 dernières années et ne fait preuve d'aucun rétablissement important. Il n'existe peut-être qu'une seule population viable au Canada, sur l'île Walpole, en Ontario. La situation de cette espèce est compliquée par la présence de nombreuses populations introduites qui ne persistent habituellement pas et dont la composition génétique pourrait constituer une menace pour les populations indigènes.

Répartition ON

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra percna* **En voie de disparition de la sous-espèce *percna***

Critères d'évaluation C1

Justification de la désignation

La sous-espèce *percna* du Bec croisé des sapins est considérée comme un groupe taxinomique distinct, qui ne se reproduit vraisemblablement que sur l'île de Terre-Neuve. Selon diverses estimations de la population, celle-ci a connu un déclin constant au cours des 50 dernières années, tout comme l'étendue et la qualité de son habitat. Il existe quelques enregistrements de la sous-espèce *percna* pour la Nouvelle-Écosse et d'autres emplacements, mais il n'existe pas suffisamment d'information pour déterminer sa situation à ces endroits.

Répartition NL

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Pie-grièche migratrice *Lanius ludovicianus excubitorides* Menacée
de la sous-espèce *excubitorides*

Critères d'évaluation A2bc

Justification de la désignation

Les populations de ce rapace chanteur ont connu des déclinés considérables (plus de 80 p.100) au cours des 35 dernières années. Ces déclinés ont été associés à la disparition de la prairie et des pâturages naturels qui constituent l'habitat de l'espèce, et aux résidus de pesticides.

Répartition AB SK MB

Historique du statut

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « menacée » en avril 1986. Division en sous-espèces en avril 1991. La sous-espèce *excubitorides* a conservé la désignation « menacée » initiale d'avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Puffin à pieds roses *Puffinus creatopus* Menacée

Critères d'évaluation D2

Justification de la désignation

Cet oiseau de mer ne se reproduit que sur trois îles au large des côtes du Chili, où ses effectifs ont connu des déclinés considérables, quoique non mesurés, par suite de la prédation des nids par des prédateurs introduits, de l'exploitation par l'être humain et de la dégradation de l'habitat. Pendant la saison de non-reproduction, la prise accessoire dans les filets de pêche au large de la côte de la Colombie-Britannique provoque vraisemblablement une certaine mortalité; l'espèce est par ailleurs vulnérable aux déversements d'hydrocarbures pouvant se produire en mer à cet endroit.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Albatros à queue courte *Phoebastria albatrus* Menacée

Critères d'évaluation D1+2

Justification de la désignation

Cet oiseau de mer a déjà été abondant le long de la côte de la Colombie-Britannique, mais il a pratiquement disparu du Canada au début du 20^{ième} siècle. Ses effectifs augmentent maintenant lentement. Les populations d'Albatros en général sont très vulnérables aux prises accidentelles par les engins des pêches commerciales et aux déversements d'hydrocarbures; bien que ces incidences n'aient pas été observées pour cette espèce dans les eaux canadiennes, elles posent une menace éventuelle significative.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Reptiles

Scinque des Prairies *Eumeces septentrionalis* En voie de disparition

Critères d'évaluation B1ab(i,ii,iii,iv,v)+2ab(i,ii,iii,iv,v)

Justification de la désignation

Ce lézard est confiné à une petite région (moins de 1 700 km²) au Manitoba. Il a besoin de sols sablonneux et d'une prairie mixte. L'habitat de prairies disparaît à cause de la culture agricole, des parcs de peupliers faux-trembles de succession et de l'invasion par l'euphorbe éssule exotique. La population du Manitoba est isolée du reste des individus de l'espèce aux États-Unis, en y étant séparée par plus de 100 kilomètres.

Répartition MB

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Tortue ponctuée *Clemmys guttata* En voie de disparition

Critères d'évaluation B2ab(i,ii,iii,iv,v); C1+2a(i)

Justification de la désignation

La densité de l'espèce est faible, sa capacité reproductive est exceptionnellement basse, associée à un long cycle biologique. On trouve l'espèce en petits nombres dans des tourbières ombrotrophes et des marais qui sont fragmentés et en voie de disparition. Bien que certaines populations vivent dans des aires protégées, il est possible que leur probabilité de persister soit faible, particulièrement parce que leurs petits nombres et leur isolement réduisent la viabilité de la population. Le faible nombre de juvéniles dans la plupart des populations étudiées indique que ces populations sont composées en grande partie de cohortes âgées restantes, dont le succès de reproduction est faible. La collecte de ces tortues pour le commerce des animaux de compagnie représente une autre menace évidente. Il n'y a pas d'immigration de source externe.

Répartition ON QC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1991. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Crotale de l'Ouest *Crotalus oreganus* Menacée

Critères d'évaluation Correspond aux critères de la catégorie « en voie de disparition », B2ab(i,ii,iii,v), mais désignée « menacée », B2ab(i,ii,iii,v); C1+2a(i); D2, car la population est toujours répandue bien qu'éparse.

Justification de la désignation

Cette espèce est menacée par l'expansion rapide des activités humaines, y compris l'urbanisation, l'agriculture, la foresterie et la gestion des grands pâturages libres des vallées arides du centre sud de la Colombie-Britannique. La mortalité directe et la fragmentation de l'habitat causées par les routes menacent particulièrement ce serpent. Les crotales font l'objet d'une persécution directe et subissent la destruction de leur habitat essentiel (hibernaculum). La population de crotales adultes est petite, comptant probablement moins de 5 000 individus, et elle est dispersée dans seulement quatre vallées, avec probablement peu de déplacements de crotales d'une vallée à une autre. En fait, les menaces à l'espèce sont d'autant plus grandes parce que ce crotale prend beaucoup de temps à atteindre la maturité (~8 ans), ses portées sont

petites et il ne se reproduit qu'une fois tous les trois ou quatre ans.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Amphibiens

Salamandre à nez court *Ambystoma texanum* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation B1ab(ii,iii,iv)+2ab(ii,iii,iv)

Justification de la désignation

Cette salamandre se trouve uniquement sur l'île Pelée au Canada. On la trouve dans une zone d'occurrence ne s'étendant que sur 40 km² (superficie totale de l'île Pelée en effet). Elle n'occupe que trois sites de reproduction existants et ce qui reste d'un habitat forestier environnant, soit une zone d'occupation ne faisant pas plus de 5 km². La salamandre a connu un déclin de l'aire, de l'étendue et de la qualité de son habitat et de la quantité d'emplacements sur l'île où elle peut se trouver. Les menaces à son existence comprennent la perte de milieux humides où elle se reproduit et les structures de drainage modifiées.

Répartition ON

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1991. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Poissons

Maraîche *Lamna nasus* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation A2bd

Justification de la désignation

Ce requin pélagique très répandu est le seul représentant du genre auquel il appartient dans l'Atlantique Nord. Son abondance a connu un grand déclin depuis que la pêche a repris au Canada dans les années 1990 après un effondrement antérieur et un rétablissement partiel. Les quotas de pêche ont été considérablement réduits, et la pêche est interdite dans certains endroits où se trouvent des requins matures. Les débarquements sont maintenant formés surtout de juvéniles. Les caractéristiques de son cycle biologique, y compris sa maturité tardive et sa faible fécondité, rendent cette espèce particulièrement vulnérable à la surexploitation.

Répartition Océan Atlantique

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Esturgeon blanc *Acipenser transmontanus* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation A2cde +4bcde

Justification de la désignation

Espèce dont la durée de vie est longue, dont la durée de génération est de 30 à 40 ans et dont la maturité est tardive, qui a connu un déclin de plus de 50 p. 100 au cours des trois dernières générations. Trois des six populations sont en danger imminent de disparition du pays. Les populations restantes sont menacées par la dégradation et la perte de l'habitat attribuables aux barrages, aux retenues, à la canalisation, à la construction de digues et à la pollution. La pêche illégale (braconnage) et les prises accessoires sont aussi des facteurs limitants. En outre, l'industrie en évolution de l'aquaculture commerciale pourrait aussi poser des risques

supplémentaires en matière de génétique, de santé et d'écologie pour les populations sauvages.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1990. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Méné à grande bouche *Notropis dorsalis* **Non en péril**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Il n'existe pas de menaces démontrables ou éventuelles, et cette espèce n'est pas particulièrement sensible aux perturbations de l'habitat. Elle a été observée en cinq nouveaux endroits depuis 1985. Il se pourrait bien aussi qu'elle soit présente dans des régions de l'Ouest du Manitoba où des aires d'habitat convenable n'ont pas fait l'objet de relevés et possiblement dans l'Est de la Saskatchewan.

Répartition MB

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chaboisseau à quatre cornes *Myoxocephalus quadricornis* **Données insuffisantes**
Forme d'eau douce

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Il y a une insuffisance de données nécessaires pour évaluer le statut de l'espèce ainsi qu'une incertitude quant au statut taxinomique.

Répartition NL NT NU

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen du statut en novembre 2003 et inscription à la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Arthropodes

Noctuelle de l'abronie *Copablepharon fuscum* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation B1ab(ii,iii,iv,v)+2ab(ii,iii,iv,v)

Justification de la désignation

La population mondiale de ce papillon de nuit est très petite, et son aire de répartition est très limitée. La population canadienne, qui n'est présente que dans trois petits sites, est encore plus petite et plus limitée. Le papillon de nuit et sa plante hôte sont des spécialistes de l'habitat qui dépendent de dunes côtières, un habitat rare le long de la côte ouest. Cet habitat a subi des pertes considérables par suite de la stabilisation des dunes ouvertes (y compris l'introduction d'espèces végétales envahissantes), de l'exploitation et de l'utilisation à des fins récréatives. La plante hôte et, par conséquent, le papillon de nuit sont confrontés à la menace que posent les déclinés continus attribuables à la disparition et à la dégradation des dunes côtières.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Hespérie du Dakota *Hesperia dacota* **Menacée**

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », B1ab(iii), mais a été désignée « menacée », car elle ne fait pas face à un risque imminent de disparition du pays.

Justification de la désignation

Ce papillon dépend de prairies indigènes à herbes hautes et de prairies indigènes mixtes, un habitat qui a subi des pertes énormes par le passé; les populations de ce papillon ont vraisemblablement connu des déclinés similaires. Les parties restantes actuelles de la prairie indigène ne sont en général pas gravement menacées, car elles ne conviennent principalement pas à l'agriculture, mais un certain niveau de perte et de fragmentation de l'habitat se poursuit. Le papillon est très vulnérable à la conversion des parties restantes des prairies en terres agricoles, à la fenaison printanière et estivale, au pâturage fréquent, aux brûlages dirigés et aux pressions accrues visant le drainage des sites naturels. Bien que la population actuelle de ce papillon atteigne de 28 500 à 40 500 individus, ces derniers ne se trouvent que dans trois ou quatre populations isolées. La persistance à long terme de ce papillon dépend de la gestion appropriée de son habitat, la majorité duquel se trouve sur des terres privées.

Répartition MB SK

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Hespérie de Poweshiek *Oarisma poweshiek* **Menacée**

Critères d'évaluation D2

Justification de la désignation

Cette espèce se trouve au Canada au sein d'une très petite aire limitée en 15 endroits où elle forme une seule métapopulation isolée et distincte, la population américaine la plus proche se trouvant à une centaine de kilomètres au sud. Au Canada, cette espèce dépend de prairies indigènes à herbes hautes, un habitat qui a subi des pertes énormes par le passé; ses populations ont vraisemblablement connu des déclinés similaires. Bien que les prairies restantes qui abritent ce papillon ne conviennent pas à l'agriculture et que la plus grande partie soit protégée par une réserve, la gestion passée des feux, ayant pour objectif de maintenir la végétation de la prairie, a nui à ce papillon. La plus grande partie de l'habitat occupé est protégée, mais même avec une gestion appropriée, l'aire de répartition de ce papillon est si petite que l'espèce est vulnérable aux catastrophes.

Répartition MB

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Mollusques

Pleurobème écarlate *Pleurobema sintoxia* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation A2ace; B2ab(i,ii,iii,iv)

Justification de la désignation

L'espèce est limitée à une petite zone d'occupation dans le lac Sainte-Claire et trois bassins hydrographiques dans le sud de l'Ontario où il y a des déclinés continus de la superficie, de l'étendue et de la qualité de l'habitat. L'espèce est menacée par le développement agricole, industriel et urbain, par les incidences irréversibles causées par la moule zébrée dans le lac Sainte-Claire et par les répercussions éventuelles de l'introduction de la moule zébrée dans les bassins de retenue d'eau de la rivière Sydenham.

Répartition ON

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Gonidée des Rocheuses *Gonidea angulata* **Préoccupante**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

La répartition de cette espèce est limitée au Sud de la Colombie-Britannique dans les réseaux hydrographiques Okanagan et Kootenay. Il est probable que le barrage des rivières Kootenay, Columbia et Okanagan et que la canalisation de la rivière Okanagan aient eu des répercussions sur cette espèce et qu'ils aient entraîné la perte ou la modification de la qualité et de l'étendue de son habitat.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Lampsile jaune *Lampsilis cariosa* **Préoccupante**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Les populations sont assez grandes et vraisemblablement stables au Canada, mais elles ne se trouvent que dans la rivière Sydney en Nouvelle-Écosse et dans le bassin hydrographique de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Les menaces sont actuellement très limitées, mais il existe des préoccupations à long terme en ce qui concerne l'introduction éventuelle de la moule zébrée dans la rivière Saint-Jean et le maintien de l'habitat de l'unique population dans la rivière Sydney.

Répartition NB NS

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Escargot-cratère de Say *Appalachina sayana* **Non en péril**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Cette espèce est commune et répandue en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, mais elle semble être en déclin en Nouvelle-Écosse. Il existe trois enregistrements pour la Nouvelle-Écosse, et l'espèce pourrait y être rare; cependant, il n'y a pas suffisamment de renseignements pour confirmer son statut.

Répartition NB NS ON QC

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Limace-grise vespérale *Deroceras hesperium* **Données insuffisantes**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

La dernière observation de cette espèce remonte à 1887 en un seul site à Comox, en Colombie-Britannique, mais le site n'a pas fait l'objet d'un échantillonnage depuis. L'identification est difficile

et repose sur l'anatomie interne, exigeant ainsi la mise à mort et la dissection. De très récentes études indiquent que la taxinomie et l'admissibilité de l'espèce doivent être examinées de nouveau.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce étudiée en novembre 2003 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Lyogyre roux *Lyogyrus granum* **Données insuffisantes**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Cette espèce a été signalée en deux sites au Nouveau-Brunswick et en 11 sites en Nouvelle-Écosse; cependant, certains relevés ont été effectués et les renseignements disponibles sont insuffisants pour déterminer la distribution et l'abondance actuelles de l'espèce dans les deux provinces.

Répartition NB NS

Historique du statut

Espèce étudiée en novembre 2003 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Plantes vasculaires

Lotier à feuilles pennées *Lotus pinnatus* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation B1ab(ii,iii,v)+2ab(ii,iii,v); C1

Justification de la désignation

Quelques petites populations fragmentées géographiquement limitées et se trouvant dans des prés humides d'occurrence limitée à une grande distance de l'aire de répartition principale de l'espèce dans le nord-ouest des États-Unis. Les populations sont menacées par la perte de leur habitat, qui se poursuit, et par l'empiètement des espèces envahissantes ainsi que par les activités des véhicules tous terrains récréatifs, auxquels s'ajoute la possibilité de pertes importantes provoquées par le développement commercial prévu dans l'habitat où se trouve la seule population restante de bonnes dimensions.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Noyer cendré *Juglans cinerea* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation A3e+4e

Justification de la désignation

Un arbre répandu se trouvant en arbres individuels ou en petits groupes dans des forêts à feuilles caduques et mixtes dans le Sud de l'Ontario, du Québec et du Nouveau Brunswick. Le chancre du noyer cendré, qui a causé des taux élevés d'infection et de mortalité aux États-Unis, a été détecté dans les trois provinces. Des taux élevés d'infection et de mortalité ont été observés dans certaines parties de l'Ontario et sont prévus pour le reste de la population canadienne.

Répartition NB ON QC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Minuartie naine *Minuartia pusilla* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation D1

Justification de la désignation

Plante herbacée annuelle éphémère présente en un seul très petit emplacement de suintement printanier le long d'une pointe maritime rocheuse du sud de l'île de Vancouver, et qui est très isolée des populations les plus proches dans le sud de l'État de Washington. Le nombre maximum d'individus de cette population qui a été recensé n'est que de 20 plantes, les chiffres fluctuant légèrement probablement en fonction des précipitations. Les plantes sont menacées par le fait que la seule petite population est vulnérable aux événements stochastiques et à la perturbation constante de l'habitat par les mouettes et goélands, le piétinement des plaisanciers qui accostent leurs bateaux aux environs et, possiblement, l'empiètement par des plantes envahissantes.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Psilocarpe nain *Psilocarphus brevissimus* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation B1ac(iv)+2ac(iv)

Justification de la désignation

Une annuelle présente en trois sites seulement à la limite septentrionale de son aire de répartition, dans de très petites flaques printanières d'occurrence limitée. Sa population est sujette à des fluctuations extrêmes par suite de la variation saisonnière des précipitations. Cette espèce se trouve sur des terres privées où des perturbations humaines résultant de l'utilisation récréative des VTT, de la lutte contre les mauvaises herbes en bordure des routes et d'autres formes d'utilisation des terres permises sur les propriétés des réserves de terres agricoles sont possibles.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Abronie rose *Abronia umbellata* **En voie de disparition**

Critères d'évaluation B1ab(ii,iii)+2ab(ii,iii); C2a(i,ii); D1

Justification de la désignation

Plante herbacée des plages maritimes observée pour la dernière fois dans un seul site le long de la côte ouest de l'île de Vancouver et dont deux populations historiques ont disparu. Le site où se trouvait la dernière population enregistrée est très éloigné des autres petites populations en Oregon. L'espèce est en général observée en petits nombres et tend à subsister dans le lit de germination des plages et des avant-dunes qui lui servent d'habitat, produisant de temps à autre des plantes à fleurs. L'espèce a été observée pour la dernière fois en 2001, plusieurs individus seulement étant présents. On suppose que des graines dormantes peuvent encore persister et produire des plantes reproductrices à une date future. La propagation de graminées ammiophiles exotiques a réduit la qualité de ses habitats dans le haut des plages et les avant-dunes, et à un certain nombre de sites se trouvant dans son aire de répartition historique.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Orthocarpe à épi feuillu *Orthocarpus bracteosus* En voie de disparition

Critères d'évaluation B1ab(iii)+2ab(iii); C2a(i,ii); D1

Justification de la désignation

Plante herbacée annuelle des mares printanières et des dépressions humides, qui n'est présente qu'en un seul emplacement, où la taille de la population fluctue considérablement et peut chuter à moins d'une centaine de plants une année donnée. Sa répartition est limitée par le manque d'habitats convenables et, semble-t-il, par sa faible capacité de dispersion. La propagation de plantes exotiques envahissantes à proximité, le piétinement par les randonneurs, les activités locales d'entretien relatives au site de communications situé tout près ainsi que les conséquences de déversements d'hydrocarbures, qui pourraient se produire dans la voie maritime achalandée entourant l'île, menacent cette population.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Collomia délicat *Collomia tenella* En voie de disparition

Critères d'évaluation B1ac(iv)+2ac(iv); D1

Justification de la désignation

Une annuelle présente en un seul site sablonneux près de Princeton, en Colombie-Britannique. La population fluctue grandement d'une année à l'autre. Les phénomènes stochastiques constituent une menace, tout comme le font l'aménagement des bords de route, l'enlèvement du sable et l'envahissement par les espèces exotiques.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Tonelle délicate *Tonella tenella* En voie de disparition

Critères d'évaluation B1ab(iii)+2ab(iii); C2a(i,ii)

Justification de la désignation

Une petite annuelle dont la présence est connue dans un seul site dans les îles Gulf, en Colombie-Britannique. L'espèce est menacée par l'aménagement éventuel, les espèces exotiques et la gestion des feux.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Antennaire stolonifère *Antennaria flagellaris* En voie de disparition

Critères d'évaluation B1ab(ii,iii,v)+2ab(ii,iii,v)

Justification de la désignation

Plante vivace dont la durée de vie est courte et qui n'est présente qu'à trois emplacements géographiquement limités occupant de très petites superficies de milieux humides éphémères situés sur des terres privées. L'utilisation des VTT, évidente à proximité immédiate des populations, lui fait courir les plus grands risques. Les changements de l'hydrologie des eaux souterraines et les impacts à la surface du substrat, causés par des activités d'aménagement

accrues dans la région, telles que la production proposée de méthane de gisements houillers, représentent d'autres menaces.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Bartonie paniculée *Bartonia paniculata* ssp. *Paniculata* **Menacée**

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », B1ab(iii)+2ab(iii), mais a été désignée « menacée », B1ab(iii)+2ab(iii); C2a(i), car elle ne fait pas face à un risque imminent de disparition du pays.

Justification de la désignation

Espèce annuelle cryptique des terres humides ayant des affinités avec la plaine côtière de l'Atlantique, dont la répartition géographique et écologique est fortement limitée, et qui n'est présente que dans six ou sept sites connus. Les populations de l'Ontario sont distantes d'environ 600 km de l'aire de répartition principale de l'espèce, et il y a peu de chance d'une immigration de source externe. À deux des emplacements, le plus grand risque éventuel provient du nerprun bourdaine, un arbuste envahissant.

Répartition ON

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Micocoulier rabougri *Celtis tenuifoli* **Menacée**

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », B1ab(iii,v)+2ab(iii,v), mais a été désignée « menacée », B1ab(iii,v)+2ab(iii,v); C2a(i); D1+2, car elle ne fait pas face à un risque imminent de disparition du pays.

Justification de la désignation

Un arbuste des habitats de terrains boisés de type alvar sablonneux et arides ou calcaireux, qui ne se trouve que dans six sites isolés et fragmentés adjacents aux Grands Lacs. Moins de 1 000 plants ont été enregistrés. Les menaces comprennent la perte éventuelle de l'habitat attribuable aux activités d'exploitation des carrières et à l'expansion des sablières dans les sites de l'Est de l'Ontario, et des pertes considérables causées certaines années par des infestations de coléoptères.

Répartition ON

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Aster du golfe Saint-Laurent *Symphyotrichum laurentianum* **Menacée**

Critères d'évaluation D2

Justification de la désignation

Halophyte annuel des habitats littoraux maritimes endémique dans le golfe du fleuve Saint-Laurent. L'espèce pousse dans près de 30 sites existants, où certaines populations sont très grandes, surtout aux îles de la Madeleine, mais sa très petite zone d'occupation totale est de beaucoup moins de cinq kilomètres carrés. La taille de bon nombre des populations fluctue naturellement, et celles-ci subissent parfois des pertes importantes dues à des tempêtes

violentes. Les activités récréatives de l'être humain et la perte de l'habitat attribuable à des activités de développement représentent des menaces constantes.

Répartition QC NB PE

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Gentiane de Victorin *Gentianopsis procera* ssp. *macounii* var. *victorinii* Menacée

Critères d'évaluation D2

Justification de la désignation

Espèce annuelle ou bisannuelle dont la durée de vie est brève, qui est géographiquement très limitée et endémique aux zones littorales d'eau douce ou légèrement saumâtre de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent au Québec. Elle est présente dans 28 sites existants, mais dans de très petits habitats localisés où un large éventail d'incidences, dont la circulation des VTT, le remblayage des rivages, le fauchage de la végétation riveraine, la cueillette des fleurs, et possiblement les déversements d'hydrocarbures, la menacent.

Répartition QC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Lilaeopsis de l'Est *Lilaeopsis chinensis* Préoccupante

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Petite plante herbacée vivace se reproduisant par des graines et, à grande échelle, par propagation végétative. Géographiquement très limitée, elle n'est présente que dans trois estuaires de la Nouvelle-Écosse. Sa zone d'occupation est très petite, mais sa population est de grande taille. Aucun déclin important n'a été signalé au cours des 15 dernières années. Cette espèce ne semble pas faire l'objet de menaces immédiates; cependant, le développement futur ou la dégradation éventuelle des rivages pourrait détruire les populations existantes.

Répartition NS

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1987 et en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Jonc du New Jersey *Juncus caesariensis* Préoccupante

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « menacée », D2, mais a été désignée « préoccupante », car il y a environ 25 occurrences existantes et des occurrences supplémentaires seront vraisemblablement trouvées; il est peu probable que l'espèce devienne très menacée puisque les risques existants sont limités, et l'espèce démontre une certaine adaptabilité aux perturbations de l'habitat.

Justification de la désignation

Espèce de plante rare à l'échelle mondiale qui se trouve le long de la périphérie de 25 tourbières ombrotrophes et minérotrophes dans une région géographiquement limitée du sud-est de l'île du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse). La population canadienne est estimée comme ayant de 5 000 à 10 000 plantes, ce qui constitue une grande proportion de la population mondiale. Les plantes au Canada sont éloignées des sites se trouvant le long de la côte atlantique des États-Unis, où l'espèce est aussi assez rare. L'espèce est vulnérable aux activités qui modifient le régime hydrologique de son habitat, comme l'exploitation forestière, la construction de routes et le

remblayage.

Répartition NS

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Cicutaire de Victorin *Cicuta maculata* var. *victorinii* **Préoccupante**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Plante vivace géographiquement très limitée et endémique aux zones littorales d'eau douce ou légèrement saumâtre de l'estuaire du Saint-Laurent au Québec. Elle est présente à 33 emplacements environ, mais dans des petits habitats localisés où elle fait face à de nombreuses menaces. Ces menaces comprennent la destruction des plantes par la circulation des VTT et le piétinement par les humains; le fauchage de la végétation des rives; l'aménagement et le remblayage font également disparaître des habitats favorables à l'espèce. De plus, des plantes pourraient être éliminées par suite de la confusion entre elles et la variante commune de l'espèce, considérée comme une mauvaise herbe nuisible. Les déversements d'hydrocarbures représentent aussi une menace éventuelle.

Répartition QC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Mousses

Bryum de Porsild *Mielichhoferia macrocarpa* **Menacée**

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », C2a(i), mais a été désignée « menacée », B2ab(ii,iii,v); C2a(i); D1+2, car elle ne fait pas face à un risque imminent de disparition du pays.

Justification de la désignation

Une mousse rare dont la répartition est sérieusement fragmentée, avec dix emplacements confirmés au Canada se limitant à cinq sites généraux. L'espèce croît dans des aires principalement montagneuses sur des falaises humides caractérisées par des substrats calcareux, la présence d'un suintement constant et la dessiccation hivernale. Des menaces directes aux populations comprennent des événements naturels et causés par l'être humain, qui déstabilisent l'habitat des falaises rocheuses. Il y a eu une diminution récente de la qualité de l'habitat aux deux emplacements où l'abondance de la mousse est la plus élevée, et une perte substantielle d'individus matures a eu lieu à un de ces emplacements. Un seul emplacement est protégé. Il existe une incertitude quant à la situation des populations du Nord du Canada.

Répartition AB BC NL NU

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Érythrophylle du Columbia *Bryoerythrophyllum columbianum* **Préoccupante**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Il s'agit d'une petite espèce vivace endémique de l'ouest de l'Amérique du Nord et dont la répartition au Canada est restreinte dans les steppes arbustives des régions semi-arides de la

Colombie-Britannique, où de récentes études ont confirmé sa présence à 11 sites. L'espèce n'est jamais abondante dans les sites où elle se trouve, et des recensements exhaustifs ont relevé très peu de nouveaux emplacements. On croit que la culture (vignobles) ou des phénomènes stochastiques ont causé la disparition d'au moins une population. L'espèce est menacée par, entre autres, l'agriculture (surtout les vignobles), les répercussions du broutage des animaux, le développement urbain, l'amélioration des routes et les incidences des loisirs humains. Selon les occurrences connues, l'espèce semble avoir une distribution très limitée. Cependant, la répartition de l'espèce est éparse, et sa densité est faible dans de grands habitats qui n'ont pas tous fait l'objet d'un recensement.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Tortule à poils lisses *Syntrichia laevipila* Préoccupante

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « menacée », D2, mais a été désignée « préoccupante », en raison du nombre élevé possible de chênes de Garry sur lesquels se trouve l'espèce.

Justification de la désignation

Il s'agit d'une petite espèce de mousse qui se trouve, en allant vers le sud, de la Colombie-Britannique et de l'État de Washington jusqu'en Californie. Les populations canadiennes sont à la limite nord de l'aire de répartition dans l'ouest de l'Amérique du Nord, et au Canada, l'espèce a une répartition restreinte où elle se trouve dans le sud-est de l'île de Vancouver et les îles Gulf. L'espèce est connue à 25 sites où elle est limitée à l'écorce des arbres, plus particulièrement les chênes de Garry. Cette espèce ne domine jamais à l'endroit où elle pousse, et elle n'est pas non plus commune dans les grands peuplements de chênes. Beaucoup des populations connues sont situées dans des zones protégées. La principale menace à l'espèce est la disparition des chênes de Garry matures, ce qui aurait comme résultat la disparition du pays de la plupart des populations de cette espèce.

Répartition BC

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Lichens

Leptoge des terrains inondés *Leptogium rivulare* Menacée

Critères d'évaluation D2

Justification de la désignation

Cette espèce rare à l'échelle mondiale ne se trouve actuellement au Canada que dans quatre emplacements qui se situent tous en Ontario et au Manitoba. L'espèce a des exigences très restreintes en matière d'habitat, habitats qui se trouvent principalement aux lisières de mares saisonnières (vernales), où elle croît sur des rochers et au pied d'arbres feuillus vivants entre les lignes d'eau maximales et minimales saisonnières. Elle est vulnérable aux changements dans les tendances habituelles d'inondations annuelles, ainsi qu'à la mort des arbres hôtes. Les menaces majeures qui pèsent sur les plus grandes populations comprennent le développement urbain et les activités récréatives.

Répartition MB ON

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en mai 2004. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de

situation.

Rapports reportés

Novembre 2003

À la suite de discussions par le COSEPAC, le rapport sur l'antennaire stolonifère, *Antennaria flagellaris*, et la mise à jour du rapport sur l'aster subulé, *Symphyotrichum subulatum* (population de Bathurst) ont été retirés pour permettre l'incorporation de renseignements additionnels.

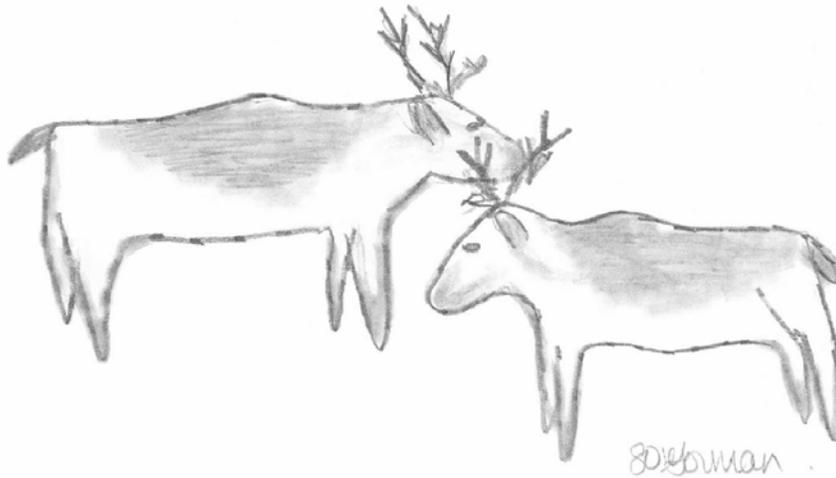
Mai 2004

Les rapports sur le Chardon de Hill (*Cirsium hillii*), l'Entosthodon rouilleux (*Entosthodon rubiginosus*), le Ptérygoneure de Koslov (*Pterygoneurum kozlovii*) et la Vergerette de Provancher (*Erigeron philadelphicus* ssp. *provancheri*) ont été reportés pour permettre l'incorporation de renseignements additionnels.

ANNEXE VIII
(*ci-joint*)

ESPÈCES CANADIENNES EN PÉRIL

Mai 2004



Also available in English

COSEPAC
COMITÉ SUR LA SITUATION
DES ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA



COSEWIC
COMMITTEE ON THE STATUS OF
ENDANGERED WILDLIFE
IN CANADA

Pour des exemplaires supplémentaires, communiquer avec :

SECRETARIAT DU COSEPAC
a/s du Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Téléphone : (819) 997-4991 / (819) 953-3215

Télécopieur : (819) 994-3684

Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca

Site Web : <http://www.cosepac.gc.ca>

Adresse :
Place Vincent-Massey,
4^e étage,
351, boul. St-Joseph,
Gatineau (Québec)
J8Y 3Z5

Illustration sur la couverture : Caribou de Peary, Tuktu, *Rangifer tarandus pearyi*, désignée « en voie de disparition » par le COSEPAC en mai 2004. Dessin au trait par Shelly O'Gorman, Iqaluit (Nunavut).

La présente publication peut être citée comme suit : COSEPAC. 2004. Espèces canadiennes en péril, mai 2004. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, 57 p.

Les rapports de situation du COSEPAC sont affichés dans le Registre public de la *Loi sur les espèces en péril*
<http://www.registrelep.gc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

AU SUJET DU COSEPAC.....	1
Mandat du COSEPAC	1
Membres du COSEPAC	1
Définitions.....	1
TABLEAUX RÉCAPITULATIFS	2
Espèces désignées dans les catégories de « risque » et dans la catégorie « disparue », ainsi que dans les catégories « non en péril » et « données insuffisantes ».....	2
Résultats de la réunion de mai 2004 du COSEPAC (tableaux 4 et 5).....	3
Explication des symboles relatifs au changement de statut pour les espèces réévaluées	3
RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS DU COSEPAC	4
Tableau 6. Espèces évaluées et désignées « disparues »	5
Disparue	5
Tableau 7. Espèces évaluées et désignées dans l'une des catégories de « risque».....	6
Disparue du pays	6
En voie de disparition	8
Menacée	13
Préoccupante.....	17
Tableau 8. Espèces évaluées et classées dans la catégorie « non en péril »	22
Non en péril.....	22
Tableau 9. Espèces étudiées et classées dans la catégorie « données insuffisantes ».....	27
Données insuffisantes	27
ESPÈCES DONT LE STATUT A ÉTÉ RÉÉVALUÉ.....	29
SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS	49

AU SUJET DU COSEPAC⁺

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

MEMBRES DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres ne relevant pas de compétences, ainsi que des coprésident(e)s des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS

Les définitions qui suivent ont été révisées par le COSEPAC en mai 2004.

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Espèce sauvage pour laquelle l'information est insuffisante pour évaluer directement ou indirectement son risque de disparition.

⁺ Le nom du CSEMDC a été remplacé par le nom COSEPAC en 1999

^{*} Anciennement décrite comme « en danger de disparition » avant 2000.

^{**} Anciennement décrite comme « vulnérable » de 1990 à 1999, ou « rare » avant 1990.

^{***} Anciennement décrite comme « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

^{****} Anciennement décrite comme « indéterminée » de 1994 à 1999 ou « DSIDD » (Données scientifiques insuffisantes pour donner une désignation) avant 1994.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Espèces désignées dans les catégories de « risque » et dans la catégorie « disparue », ainsi que dans les catégories « non en péril » et « données insuffisantes »

Tableau 1. Résumé des résultats des évaluations du COSEPAC pour les catégories de « risque » (disparue du pays, en voie de disparition, menacée et préoccupante) (444 espèces) et pour la catégorie « disparue » (12 espèces). Les résultats incluent ceux de la réunion de mai 2004.

TAXON	DISPARUE	DISPARUE DU PAYS	EN VOIE DE DISPARITION	MENACÉE	PRÉOCCUPANTE	TOTAUX
Mammifères	2	4	20	14	26	66
Oiseaux	3	2	23	10	22	60
Reptiles	0	4	7	12	9	32
Amphibiens	0	1	6	5	7	19
Poissons	5	2	21	22	29	79
Arthropodes	0	3	6	5	2	16
Mollusques	1	2	12	2	4	21
Plantes vasculaires	0	2	67	41	35	145
Mousses	1	1	5	2	2	11
Lichens	0	0	2	1	4	7
Totaux	12	21	169	114	140	456

Tableau 2. Résumé des résultats des évaluations du COSEPAC pour les catégories d'espèces non en péril. Les résultats incluent ceux de la réunion de mai 2004.

TAXON	NON EN PÉRIL
Mammifères	44
Oiseaux	35
Reptiles	5
Amphibiens	14
Poissons	35
Arthropodes	0
Mollusques	2
Plantes vasculaires	16
Mousses	0
Lichens	0
Totaux	151

Tableau 3. Résumé des résultats des évaluations du COSEPAC pour la catégorie d'espèces dont les données sont insuffisantes. Les résultats incluent ceux de la réunion de mai 2004.

TAXON	DONNÉES INSUFFISANTES
Mammifères	10
Oiseaux	2
Reptiles	2
Amphibiens	0
Poissons	9
Arthropodes	0
Mollusques	4
Plantes vasculaires	4
Mousses	0
Lichens	2
Totaux	33

Résultats de la réunion de mai 2004 du COSEPAC

Tableau 4. Espèces par catégorie et taxon de la réunion de mai 2004.

TAXON	DISPARUE	DISPARUE DU PAYS	EN VOIE DE DISPARITION	MENACÉE	PRÉOCCUPANTE	NON EN PÉRIL	DONNÉES INSUFFISANTES	TOTAUX
Mammifères			3	3	5	1	1	13
Oiseaux			1	2				3
Reptiles			2	1				3
Amphibiens			1					1
Poissons			1					1
Arthropodes								0
Mollusques			1		1			2
Plantes vasculaires			5	2	3			10
Mousses					2			2
Lichens				1				1
Totaux	0	0	14	9	11	1	1	36

Tableau 5. Espèces par catégorie et type de changement de la réunion de mai 2004.

TYPE DE CHANGEMENT	DISPARUE	DISPARUE DU PAYS	EN VOIE DE DISPARITION	MENACÉE	PRÉOCCUPANTE	NON EN PÉRIL	DONNÉES INSUFFISANTES	TOTAUX
Nouveau			8	4	3			15
Dans une catégorie de risque plus élevée ↑			4	2	1			7
Dans une catégorie de risque moins élevée ↓				1				1
Aucune modification ↔			1	1	5	1		8
Modification ⚙							1	1
Réorganisation ↻			1	1	2			4
N'étant plus en péril √								0
Totaux	0	0	14	9	11	1	1	36

Explication des symboles relatifs au changement de statut pour les espèces réévaluées

- ↑ L'espèce est inscrite à une catégorie de risque plus élevée résultant de la réévaluation à la date indiquée.
 - ↓ L'espèce est inscrite à une catégorie de moindre risque résultant de la réévaluation à la date indiquée.
 - ↔ L'espèce demeure dans la même catégorie de risque résultant de la réévaluation à la date indiquée.
 - ⚙ L'espèce est passée d'une catégorie de risque à la catégorie « données insuffisantes » ou est passé de la catégorie « données insuffisantes » à une catégorie de risque, à la date indiquée.
 - ↻ Réorganisation de l'espèce sous une unité désignable différente à la date indiquée.
 - √ L'espèce est passée d'une catégorie de risque à la catégorie « non en péril » à la date indiquée.
- (aucun symbole) Nouvelle espèce évaluée à la date indiquée.

RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS DU COSEPAC

Les tableaux qui suivent (tableaux 6 à 9) sont organisés par catégorie de statut et par groupe taxinomique. Les renseignements fournis pour chacune des espèces comprennent le nom commun, le nom scientifique, le nom de la population et l'aire d'occurrence au Canada (par province, territoire ou océan). Pour les oiseaux, l'aire d'occurrence inclut les aires canadiennes de reproduction et d'hivernage. La date la plus récente de l'évaluation menée par le COSEPAC est indiquée. Les symboles à la gauche offrent de l'information sur le type de rapport de situation qui a servi de base pour la réévaluation de l'espèce selon les critères quantitatifs (voir ci-dessous), et les symboles à droite offrent de l'information résultant de la réévaluation du statut (voir l'explication des symboles à la page trois).

La première « Liste des espèces en péril » du COSEPAC a été publiée en 1978. En 1990, il a été décidé que toutes les espèces étudiées par le COSEPAC devraient être incluses dans cette publication, même si elles reçoivent la désignation « non en péril » ou sont classées dans la catégorie « données insuffisantes ». Par conséquent, la publication est divisée en quatre sections. La première section (tableau 6) comprend les espèces évaluées et désignées « disparues ». La deuxième section (tableau 7) comprend les espèces évaluées et désignées « disparues du pays », « en voie de disparition », « menacées » ou « préoccupantes ». La troisième section (tableau 8) comprend les espèces évaluées et classées dans la catégorie « non en péril ». La quatrième section (tableau 9) comprend les espèces étudiées par le COSEPAC et classées dans la catégorie « données insuffisantes » en raison d'une insuffisance de données scientifiques.

Évaluation selon les critères quantitatifs du COSEPAC

Le COSEPAC utilise depuis octobre 1999 des critères quantitatifs pour évaluer le risque de disparition des espèces. Ces critères s'inspirent des critères utilisés par l'Union mondiale pour la nature (UICN).

Explication des symboles relatifs au type de rapport de situation utilisé pour les espèces évaluées au moyen des critères quantitatifs

Δ ou Δ^+ L'évaluation est fondée sur un nouveau rapport de situation ou sur une mise à jour de rapport de situation. Un signe plus (+) indique que le rapport comporte un addenda ou que le rapport a été modifié.

\triangle ou \triangle^+ Espèce réévaluée à l'aide d'un rapport de situation existant. Un signe plus (+) indique que le rapport comporte un addenda ou que le rapport a été modifié.

Abréviations liées aux lieux géographiques

AB	Alberta	NS	Nouvelle-Écosse	QC	Québec
BC	Colombie-Britannique	NT	Territoires du Nord-Ouest	SK	Saskatchewan
MB	Manitoba	NU	Nunavut	YT	Territoire du Yukon
NB	Nouveau-Brunswick	ON	Ontario		
NL	Terre-Neuve-et-Labrador	PE	Île-du-Prince-Édouard		

Tableau 6. Espèces évaluées et désignées « disparues » avec leur aire d'occurrence (par province, territoire ou océan) et la date de la dernière évaluation. L'aire d'occurrence historique et la date approximative de disparition sont indiquées (12 espèces).

DISPARUE (12)

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence historique	Date de disparition	Date de l'évaluation
Mammifères (2)						
△ ↔	Caribou de la sous-espèce <i>dawsoni</i>	<i>Rangifer tarandus dawsoni</i>		BC	années 1920	Mai 2000
△ ↔	Vison de mer	<i>Mustela macrodon</i>		NB NS Océan Atlantique	1894	Mai 2000
Oiseaux (3)						
△ ↔	Eider du Labrador	<i>Camptorhynchus labradorius</i>		QC NB NS NL	1875	Mai 2000
△ ↔	Grand Pingouin	<i>Pinguinus impennis</i>		QC NB NS NL	1844	Mai 2000
△ ↔	Tourte voyageuse	<i>Ectopistes migratorius</i>		SK MB ON QC NB NS PE	1914	Mai 2000
Reptiles (0)						
Amphibiens (0)						
Poissons (5)						
△ ↔	Cisco de profondeur	<i>Coregonus johannae</i>		ON	1952	Mai 2000
△ ↔	Doré bleu	<i>Stizostedion vitreum glaucum</i>		ON	1965	Mai 2000
△ ↔	Épinoche benthique du lac Hadley	<i>Gasterosteus sp.</i>		BC	1999	Mai 2000
△ ↔	Épinoche limnétique du lac Hadley	<i>Gasterosteus sp.</i>		BC	1999	Mai 2000
△ ↔	Naseux des rapides de Banff	<i>Rhinichthys cataractae smithi</i>		AB	1986	Mai 2000
Arthropodes (0)						
Mollusques (1)						
△ ↔	Patelle des zostères	<i>Lottia alveus alveus</i>		QC NS NL	1929	Mai 2000
Plantes vasculaires (0)						
Mousses (1)						
△	Macounie luisante	<i>Neomacounia nitida</i>		ON	aucune observation depuis 1864	Novembre 2002
Lichens (0)						

Tableau 7. Espèces évaluées et désignées dans l'une des catégories de « risque » (disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante), avec leur aire d'occurrence (par province, territoire ou océan) et la date de la dernière évaluation. Pour les espèces « disparues du pays », l'aire d'occurrence historique et la date approximative de disparition du Canada sont indiquées (444 espèces).

DISPARUE DU PAYS (21)

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence historique	Date de disparition du Canada	Date de l'évaluation
Mammifères (4)						
△ ↔	Baleine grise	<i>Eschrichtius robustus</i>	Population de l'Atlantique	Océan Atlantique	avant la fin des années 1800	Mai 2000
△ ↔	Morse de l'Atlantique	<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>	Population de l'Atlantique Nord-Ouest	Océan Atlantique	milieu du 19e siècle	Mai 2000
△ ↔	Ours grizzli	<i>Ursus arctos</i>	Population des Prairies	AB SK MB	années 1880	Mai 2002
△ ↔	Putois d'Amérique	<i>Mustela nigripes</i>		AB SK MB	1974	Mai 2000
Oiseaux (2)						
△ ↔	Tétras des armoises de la sous-espèce <i>phaeos</i>	<i>Centrocercus urophasianus phaios</i>		BC	aucune observation depuis les années 1960	Mai 2000
△ ↔	Tétras des prairies	<i>Tympanuchus cupido</i>		AB SK MB ON	la dernière observation remonte à 1987 en Saskatchewan	Mai 2000
Reptiles (4)						
△	Couleuvre à nez mince du Pacifique	<i>Pituophis catenifer catenifer</i>		BC	aucune observation depuis 1957	Mai 2002
△	Crotale des bois	<i>Crotalus horridus</i>		ON	1941	Mai 2001
△ ↔	Iguane pygmée à cornes courtes	<i>Phrynosoma douglasii</i>	Population de la Colombie-Britannique	BC	la dernière observation remonte à 1898, près de Osoyoos, C.-B.	Mai 2000
△	Tortue de l'Ouest	<i>Actinemys marmorata</i>		BC	aucune observation depuis 1959	Mai 2002
Amphibiens (1)						
△	Salamandre tigrée	<i>Ambystoma tigrinum</i>	Population des Grands Lacs	ON	1915	Novembre 2001
Poissons (2)						
△ ↔	Gravelier	<i>Erimystax x-punctatus</i>		ON	la dernière observation remonte à 1958, dans le bassin de la rivière Thames	Mai 2000
△ ↔	Spatulaire	<i>Polyodon spathula</i>		ON	1917	Mai 2000

DISPARUE DU PAYS (21) *suite*

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence historique	Date de disparition du Canada	Date de l'évaluation
Arthropodes (3)						
△ ↔	Lutin givré	<i>Callophrys [Incisalia] irus</i>		ON	1988	Mai 2000
△ ↔	Marbré insulaire	<i>Euchloe ausonides</i>		BC	avant 1910	Mai 2000
△ ↔	Mélissa bleu	<i>Lycaeides melissa samuelis</i>		ON	1991	Mai 2000
Mollusques (2)						
△ ↔	Alasmidonte naine	<i>Alasmidonta heterodon</i>		NB	1968	Mai 2000
△	Escargot du Puget	<i>Cryptomastix devia</i>		BC	aucune observation depuis 1905	Novembre 2002
Plantes vasculaires (2)						
△ ↔	Collinsie printanière	<i>Collinsia verna</i>		ON	aucune observation depuis 1954	Mai 2000
△ ↔	Desmodie d'Illinois	<i>Desmodium illinoense</i>		ON	aucune observation depuis 1888	Mai 2000
Mousses (1)						
△	Ptychomitre à feuilles incurvées	<i>Ptychomitrium incurvum</i>		ON	1828	Novembre 2002
Lichens (0)						

EN VOIE DE DISPARITION (169)

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Mammifères (20)					
△ ⁺ ↑	Baleine à bec commune	<i>Hyperoodon ampullatus</i>	Population du plateau néo-écossais	Océan Atlantique	Novembre 2002
	Baleine boréale	<i>Balaena mysticetus</i>	Population de l'est de l'Arctique	NU Océan Arctique	Avril 1980
	Baleine boréale	<i>Balaena mysticetus</i>	Population de l'ouest de l'Arctique	YT NT NU Océan Arctique	Avril 1986
△ ∪	Baleine noire de l'Atlantique Nord	<i>Eubalaena glacialis</i>		Océan Atlantique	Mai 2003
	Baleine noire du Pacifique Nord	<i>Eubalaena japonica</i>		Océan Pacifique	Avril 1990
△ ↔	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>	Population de la baie d'Ungava	QC Océan Arctique Océan Atlantique	Mai 2004
△ ↑	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>	Population de l'est de la baie d'Hudson	NU QC Océan Arctique Océan Atlantique	Mai 2004
△ ∪	Blaireau d'Amérique de la sous-espèce <i>jacksoni</i>	<i>Taxidea taxus jacksoni</i>		ON	Mai 2000
△ ∪	Blaireau d'Amérique de la sous-espèce <i>jeffersonii</i>	<i>Taxidea taxus jeffersonii</i>		BC	Mai 2000
△ ↔	Carcajou	<i>Gulo gulo</i>	Population de l'Est	QC NL	Mai 2003
△ ∪	Caribou de Peary	<i>Rangifer tarandus pearyi</i>		NT NU	Mai 2004
△ ↔	Caribou des bois	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Population de la Gaspésie-Atlantique	QC	Mai 2002
△ ⁺ ∪	Épaulard	<i>Orcinus orca</i>	Population résidente du sud du Pacifique Nord-Est	Océan Pacifique	Novembre 2001
△ ⁺ ↔	Marmotte de l'île Vancouver	<i>Marmota vancouverensis</i>		BC	Mai 2000
△ ↔	Martre de Terre-Neuve	<i>Martes americana atrata</i>		NL	Mai 2000
△ ↔	Renard véloce	<i>Vulpes velox</i>		AB SK	Mai 2000
△ ∪	Rorqual bleu	<i>Balaenoptera musculus</i>	Population de l'Atlantique	Océan Atlantique	Mai 2002
△ ∪	Rorqual bleu	<i>Balaenoptera musculus</i>	Population du Pacifique	Océan Pacifique	Mai 2002
△	Rorqual boréal	<i>Balaenoptera borealis</i>	Population du Pacifique	Océan Pacifique	Mai 2003
△ ↑	Taupe de Townsend	<i>Scapanus townsendii</i>		BC	Mai 2003
Oiseaux (23)					
△	Alouette hausse-col de la sous-espèce <i>strigata</i>	<i>Eremophila alpestris strigata</i>		BC	Novembre 2003
△	Bec-croisé des sapins de la sous-espèce <i>percna</i>	<i>Loxia curvirostra percna</i>		NL	Mai 2004
△ ↔	Bruant de Henslow	<i>Ammodramus henslowii</i>		ON	Novembre 2000
△ ↔	Chevêche des terriers	<i>Athene cunicularia</i>		BC AB SK MB	Mai 2000
△ ↔	Chouette tachetée de la sous-espèce <i>caurina</i>	<i>Strix occidentalis caurina</i>		BC	Mai 2000
△ ⁺ ↔	Colin de Virginie	<i>Colinus virginianus</i>		ON	Novembre 2003
△ ↔	Courlis esquimau	<i>Numenius borealis</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Mai 2000
△ ↔	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Population de l'Est	ON QC	Mai 2000
△ ↔	Grue blanche	<i>Grus americana</i>		NT AB	Novembre 2000
△ ↔	Moqueur des armoises	<i>Oreoscoptes montanus</i>		BC AB SK	Novembre 2000
△ ↔	Moucherolle vert	<i>Empidonax vireescens</i>		ON	Novembre 2000

EN VOIE DE DISPARITION (169) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Oiseaux (23) suite					
△ ↔	Paruline de Kirtland	<i>Dendroica kirtlandii</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Paruline orangée	<i>Protonotaria citrea</i>		ON	Mai 2000
△ ↑	Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>auricollis</i>	<i>Icteria virens auricollis</i>	Population de la Colombie- Britannique	BC	Novembre 2000
△ ↻	Petit-duc des montagnes de la sous-espèce <i>macfarlanei</i>	<i>Megascops kennicottii macfarlanei</i>		BC	Mai 2002
△ ↑	Pic à tête blanche	<i>Picoides albolarvatus</i>		BC	Novembre 2000
△ ↔	Pie-grièche migratrice de la sous-espèce <i>migrans</i>	<i>Lanius ludovicianus migrans</i>		MB ON QC	Novembre 2000
△ ↔	Pluvier montagnard	<i>Charadrius montanus</i>		AB SK	Novembre 2000
△ ↻	Pluvier siffleur de la sous-espèce <i>circumcinctus</i>	<i>Charadrius melodus circumcinctus</i>		AB SK MB ON	Mai 2001
△ ↻	Pluvier siffleur de la sous-espèce <i>melodus</i>	<i>Charadrius melodus melodus</i>		QC NB NS PE NL	Mai 2001
△ ↔	Râle élégant	<i>Rallus elegans</i>		ON	Novembre 2000
△ ↔	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>		QC NB NS	Octobre 1999
△ ↔	Tétras des armoises de la sous-espèce <i>urophasianus</i>	<i>Centrocercus urophasianus</i>		AB SK	Mai 2000
Reptiles (7)					
△ ↔	Couleuvre à queue fine	<i>Contia tenuis</i>		BC	Octobre 1999
△ ↔	Couleuvre agile bleue	<i>Coluber constrictor foxii</i>		ON	Mai 2002
	Couleuvre d'eau du lac Érié	<i>Nerodia sipedon insularum</i>		ON	Avril 1991
△	Couleuvre nocturne	<i>Hypsiglena torquata</i>		BC	Mai 2001
△ ↑	Scinque des Prairies	<i>Eumeces septentrionalis</i>		MB	Mai 2004
△ ↔	Tortue luth	<i>Dermochelys coriacea</i>		Océan Pacifique Océan Atlantique	Mai 2001
△ ↑	Tortue ponctuée	<i>Clemmys guttata</i>		ON QC	Mai 2004
Amphibiens (6)					
△ ↔	Grenouille léopard	<i>Rana pipiens</i>	Population des montagnes du Sud	BC	Mai 2000
△ ↔	Grenouille maculée de l'Oregon	<i>Rana pretiosa</i>		BC	Mai 2000
△	Grenouille-à-queue des Rocheuses	<i>Ascaphus montanus</i>		BC	Mai 2000
△ ↔	Rainette grillon	<i>Acris crepitans</i>		ON	Mai 2001
△ ↑	Salamandre à nez court	<i>Ambystoma texanum</i>		ON	Mai 2004
△	Salamandre tigrée	<i>Ambystoma tigrinum</i>	Population des montagnes du Sud	BC	Novembre 2001
Poissons (21)					
△* ↑	Chat-fou du Nord	<i>Noturus stigmosus</i>		ON	Novembre 2002
△ ↔	Corégone de l'Atlantique	<i>Coregonus huntsmani</i>		NS	Novembre 2000
△ ↻	Épinoche benthique du lac Enos	<i>Gasterosteus sp.</i>		BC	Novembre 2002
△ ↑	Épinoche benthique du lac Paxton	<i>Gasterosteus sp.</i>		BC	Mai 2000
△ ↑	Épinoche benthique du ruisseau Vananda	<i>Gasterosteus sp.</i>		BC	Mai 2000

EN VOIE DE DISPARITION (169) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Poissons (21) suite					
△ ↻	Épinoche limnétique du lac Enos	<i>Gasterosteus</i> sp.		BC	Novembre 2002
△ ↑	Épinoche limnétique du lac Paxton	<i>Gasterosteus</i> sp.		BC	Mai 2000
△ ↑	Épinoche limnétique du ruisseau Vananda	<i>Gasterosteus</i> sp.		BC	Mai 2000
△ ↑	Esturgeon blanc	<i>Acipenser transmontanus</i>		BC	Novembre 2003
△ ↑	Lamproie du ruisseau Morrison	<i>Lampetra richardsoni</i>		BC	Mai 2000
△	Maraîche	<i>Lamna nasus</i>		Océan Atlantique	Mai 2004
△ ↑	Méné camus	<i>Notropis anogenus</i>		ON	Novembre 2002
△ ↔	Meunier de Salish	<i>Catostomus</i> sp.		BC	Novembre 2002
△ ↻	Morue franche	<i>Gadus morhua</i>	Population de Terre-Neuve-et-Labrador	Océan Atlantique	Mai 2003
△ ↔	Naseux de Nooksack	<i>Rhinichthys</i> sp.		BC	Mai 2000
△ ↑	Naseux moucheté	<i>Rhinichthys osculus</i>		BC	Novembre 2002
△ ↔	Ombles Aurora	<i>Salvelinus fontinalis timagamiensis</i>		ON	Mai 2000
△	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Populations de l'intérieur de la baie de Fundy	NB NS Océan Atlantique	Mai 2001
△	Saumon coho	<i>Oncorhynchus kisutch</i>	Population du Fraser intérieur	BC Océan Pacifique	Mai 2002
△ ↔	Saumon sockeye (saumon rouge)	<i>Oncorhynchus nerka</i>	Population Cultus	BC Océan Pacifique	Mai 2003
△ ↔	Saumon sockeye (saumon rouge)	<i>Oncorhynchus nerka</i>	Population Sakinaw	BC Océan Pacifique	Mai 2003
Arthropodes (6)					
△	Bleu insulaire	<i>Plebejus saepiolus insulanus</i>		BC	Novembre 2000
△	Damier de Taylor	<i>Euphydryas editha taylori</i>		BC	Novembre 2000
△	Mormon	<i>Apodemia mormo</i>	Population des montagnes du Sud	BC	Mai 2003
△	Noctuelle de l'abronie	<i>Copablepharon fuscum</i>		BC	Novembre 2003
△ ↔	Satyre fauve des Maritimes	<i>Coenonympha tullia nipisiquit</i>		QC NB	Mai 2000
△	Teigne du yucca	<i>Tegeticula yuccasella</i>		AB	Mai 2002
Mollusques (12)					
△* ↔	Dysnomie ventrue jaune	<i>Epioblasma torulosa rangiana</i>		ON	Mai 2000
△	Épioblasme tricorne	<i>Epioblasma triquetra</i>		ON	Mai 2001
△	Escargot-forestier de Townsend	<i>Allogona townsendiana</i>		BC	Novembre 2002
△ ↔	Lampsile fasciolée	<i>Lampsilis fasciola</i>		ON	Octobre 1999
△	Mulette du Necturus	<i>Simpsonaias ambigua</i>		ON	Mai 2001
△	Obovarie ronde	<i>Obovaria subrotunda</i>		ON	Mai 2003
△ ↔	Physe d'eau chaude	<i>Physella wrighti</i>		BC	Mai 2000
△ ↑	Physe des fontaines de Banff	<i>Physella johnsoni</i>		AB	Mai 2000
△	Physe du lac Winnipeg	<i>Physa</i> sp.		MB	Novembre 2002
△	Pleurobème écarlate	<i>Pleurobema sintoxia</i>		ON	Mai 2004
△	Ptychobranche réniforme	<i>Ptychobranchus fasciolaris</i>		ON	Mai 2003
△ ↔	Villeuse haricot	<i>Villosa fabalis</i>		ON	Mai 2000

EN VOIE DE DISPARITION (169) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Plantes vasculaires (67)					
△ ↑	Abronie à petites fleurs	<i>Tripterocalyx micranthus</i>		AB SK	Novembre 2002
△	Abronie rose	<i>Abronia umbellata</i>		BC	Mai 2004
△ ↔	Adiante cheveux-de-Vénus	<i>Adiantum capillus-veneris</i>		BC	Mai 2000
△ ↔	Ammannie robuste	<i>Ammannia robusta</i>		BC ON	Mai 2001
△	Antennaire stolonifère	<i>Antennaria flagellaris</i>		BC	Mai 2004
△	Aristide à rameaux basilaires	<i>Aristida basiramea</i>		ON QC	Novembre 2002
△ ↔	Balsamorhize à feuilles deltoïdes	<i>Balsamorhiza deltoidea</i>		BC	Mai 2000
△ ↔	Benoîte de Peck	<i>Geum peckii</i>		NS	Mai 2000
△ ⁺ ↔	Braya de Long	<i>Braya longii</i>		NL	Mai 2000
△ ↔	Buchnéra d'Amérique	<i>Buchnera americana</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Carex des genévriers	<i>Carex juniperorum</i>		ON	Mai 2000
△ ↑	Carex faux-lupulina	<i>Carex lupuliformis</i>		ON QC	Mai 2000
△ ⁺ ↑	Castilléje dorée	<i>Castilleja levisecta</i>		BC	Mai 2000
△ ↔	Chardon de Pitcher	<i>Cirsium pitcheri</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Chimaphile maculée	<i>Chimaphila maculata</i>		ON QC	Mai 2000
△	Cimicaire élevée	<i>Actaea elata</i>		BC	Mai 2001
△	Collomia délicat	<i>Collomia tenella</i>		BC	Novembre 2003
△ ↔	Coréopsis rose	<i>Coreopsis rosea</i>		NS	Mai 2000
△ ↔	Cryptanthe minuscule	<i>Cryptantha minima</i>		AB SK	Mai 2000
△ ↔	Cypripède blanc	<i>Cypripedium candidum</i>		MB ON	Mai 2000
△ ↔	Droséra filiforme	<i>Drosera filiformis</i>		NS	Mai 2001
△	Éléocharide fausse-prêle	<i>Eleocharis equisetoides</i>		ON	Novembre 2000
△ ↔	Gentiane blanche	<i>Gentiana alba</i>		ON	Mai 2001
△ ⁺ ↔	Gérardie de Gattinger	<i>Agalinis gattingeri</i>		ON	Mai 2001
△ ↔	Gérardie de Skinner	<i>Agalinis skinneriana</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Ginseng à cinq folioles	<i>Panax quinquefolius</i>		ON QC	Mai 2000
△	Grand silène de Scouler	<i>Silene scouleri</i> ssp. <i>grandis</i>		BC	Mai 2003
△ ↔	Isoète d'Engelmann	<i>Isoetes engelmannii</i>		ON	Mai 2001
△ ↔	Isotrie fausse-médéole	<i>Isotria medeoloides</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Isotrie verticillée	<i>Isotria verticillata</i>		ON	Mai 2000
△	Jonc de Kellogg	<i>Juncus kelloggii</i>		BC	Mai 2003
△ ↔	Lespédèze de Virginie	<i>Lespedeza virginica</i>		ON	Mai 2000
△ ⁺ ↔	Liparis à feuilles de lis	<i>Liparis liliifolia</i>		ON	Mai 2001
△ ↑	Lipocarpe à petites fleurs	<i>Lipocarpha micrantha</i>		BC ON	Novembre 2002
△	Lotier à feuilles pennées	<i>Lotus pinnatus</i>		BC	Mai 2004
△ ↔	Lotier splendide	<i>Lotus formosissimus</i>		BC	Mai 2000
△	Lupin des ruisseaux	<i>Lupinus rivularis</i>		BC	Novembre 2002
△ ↔	Lupin élégant	<i>Lupinus lepidus</i> var. <i>lepidus</i>		BC	Mai 2000
△ ↔	Magnolia acuminé	<i>Magnolia acuminata</i>		ON	Mai 2000
△	Minuartie naine	<i>Minuartia pusilla</i>		BC	Mai 2004
△ ↔	Mûrier rouge	<i>Morus rubra</i>		ON	Mai 2000
△	Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>		NB ON QC	Novembre 2003
△ ↔	Oponce de l'Est	<i>Opuntia humifusa</i>		ON	Mai 2000
△	Orthocarpe à épi feuillu	<i>Orthocarpus bracteosus</i>		BC	Mai 2004

EN VOIE DE DISPARITION (169) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Plantes vasculaires (67) suite					
△ ↔	Pédiculaire de Furbish	<i>Pedicularis furbishiae</i>		NB	Mai 2000
△ ↔	Plantain à feuilles cordées	<i>Plantago cordata</i>		ON	Mai 2000
△ ↑	Platanthère blanchâtre de l'Est	<i>Platanthera leucophaea</i>		ON	Mai 2003
△ ↔	Platanthère blanchâtre de l'Ouest	<i>Platanthera praeclara</i>		MB	Mai 2000
△ ↔	Polygale incarnat	<i>Polygala incarnata</i>		ON	Mai 2000
△	Psilocarphe élevé	<i>Psilocarphus elatior</i>	Population du Pacifique	BC	Mai 2001
△	Psilocarphe nain	<i>Psilocarphus brevissimus</i>		BC	Novembre 2003
△ ↔	Pycnanthème gris	<i>Pycnanthemum incanum</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Renoncule à feuilles d'alisme	<i>Ranunculus alismaefolius</i> var. <i>alismaefolius</i>		BC	Mai 2000
△ ↔	Rotala rameux	<i>Rotala ramosior</i>		BC ON	Mai 2000
△	Sanicle patte-d'ours	<i>Sanicula arctopoides</i>		BC	Mai 2001
△	Saule des landes	<i>Salix jejunata</i>		NL	Mai 2001
△ ⁺ ↔	Stylophore à deux feuilles	<i>Stylophorum diphyllum</i>		ON	Mai 2000
△ ⁺ ↑	Téphrosie de Virginie	<i>Tephrosia virginiana</i>		ON	Mai 2000
△	Tonelle délicate	<i>Tonella tenella</i>		BC	Novembre 2003
△ ↑	Trichophore à feuilles plates	<i>Trichophorum planifolium</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Trille à pédoncule incliné	<i>Trillium flexipes</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Triphore penché	<i>Triphora trianthophora</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Triphysaire versicolore	<i>Triphysaria versicolor</i> ssp. <i>versicolor</i>		BC	Mai 2000
△	Tritéléia de Howell	<i>Triteleia howellii</i>		BC	Mai 2003
△ ↔	Verge d'or voyante	<i>Solidago speciosa</i>		ON	Mai 2000
△ ↑	Violette pédalée	<i>Viola pedata</i>		ON	Mai 2002
△ ↑	Woodsie obtuse	<i>Woodsia obtusa</i>		ON QC	Mai 2000
Mousses (5)					
△	Andersonie charmante	<i>Bryoandersonia illecebra</i>		ON	Mai 2003
△ ⁺ ↑	Bartramie à feuilles dressées	<i>Bartramia stricta</i>		BC	Mai 2000
△	Fabronie naine	<i>Fabronia pusilla</i>		BC	Novembre 2002
△	Fissident appauvri	<i>Fissidens pauperculus</i>		BC	Novembre 2001
△	Scoulérie à feuilles marginées	<i>Scouleria marginata</i>		BC	Novembre 2002
Lichens (2)					
△	Érioderme boréal	<i>Erioderma pedicellatum</i>	Population de l'Atlantique	NB NS	Mai 2002
△ ↔	Hétérodermie maritime	<i>Heterodermia sitchensis</i>		BC	Mai 2000

MENACÉE (114)

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Mammifères (14)					
△ ↻	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>	Population de la baie Cumberland	NU Océan Arctique	Mai 2004
△ ↓	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>	Population de l'estuaire du Saint-Laurent	QC Océan Atlantique	Mai 2004
△ ↔	Bison des bois	<i>Bison bison athabascae</i>		YT NT BC AB	Mai 2000
△	Bison des prairies	<i>Bison bison bison</i>		BC AB SK MB	Mai 2004
△ ↔	Caribou des bois	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Population boréale	NT BC AB SK MB ON QC NL	Mai 2002
△ ↔	Caribou des bois	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Population des montagnes du Sud	BC AB	Mai 2002
△ ↑	Chauve-souris blonde	<i>Antrozous pallidus</i>		BC	Mai 2000
△ ⁺ ↑	Épaulard	<i>Orcinus orca</i>	Population migratrice du Pacifique Nord-Est	Océan Pacifique	Novembre 2001
△ ⁺ ↻	Épaulard	<i>Orcinus orca</i>	Population résidente du nord du Pacifique Nord-Est	Océan Pacifique	Novembre 2001
△ ↑	Hermine de la sous-espèce <i>haidarum</i>	<i>Mustela erminea haidarum</i>		BC	Mai 2001
△ ↔	Loutre de mer	<i>Enhydra lutris</i>		BC Océan Pacifique	Mai 2000
△ ⁺ ↔	Musaraigne de Bendire	<i>Sorex bendirii</i>		BC	Mai 2000
△ ↑	Renard gris	<i>Urocyon cinereoargenteus</i>		MB ON	Mai 2002
△ ↔	Rorqual à bosse	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Population du Pacifique Nord	Océan Pacifique	Mai 2003
Oiseaux (10)					
△	Albatros à queue courte	<i>Phoebastria albatrus</i>		BC	Novembre 2003
△ ↑	Autour des palombes de la sous-espèce <i>laingi</i>	<i>Accipiter gentilis laingi</i>		BC	Novembre 2000
△ ↔	Faucon pèlerin de la sous-espèce <i>anatum</i>	<i>Falco peregrinus anatum</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS NL	Mai 2000
△ ↔	Guillemot marbré	<i>Brachyramphus marmoratus</i>		BC	Novembre 2000
△ ↑	Mouette rosée	<i>Rhodostethia rosea</i>		NT NU MB	Novembre 2001
△ ↔	Paruline à capuchon	<i>Wilsonia citrina</i>		ON	Novembre 2000
△ ↑	Petit Blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>		MB ON QC NB	Novembre 2001
△ ↔	Pie-grièche migratrice de la sous-espèce <i>excubitorides</i>	<i>Lanius ludovicianus excubitorides</i>		AB SK MB	Mai 2004
△ ↔	Pipit de Sprague	<i>Anthus spragueii</i>		AB SK MB	Mai 2000
△	Puffin à pieds roses	<i>Puffinus creatopus</i>		BC	Mai 2004
Reptiles (12)					
△	Couleuvre à nez mince du Grand Bassin	<i>Pituophis catenifer deserticola</i>		BC	Mai 2002
△ ↑	Couleuvre à nez plat	<i>Heterodon platirhinos</i>		ON	Novembre 2001
△ ↑	Couleuvre à petite tête	<i>Thamnophis butleri</i>		ON	Novembre 2001
△ ↔	Couleuvre fauve de l'Est	<i>Elaphe gloydi</i>		ON	Mai 2000
△	Couleuvre mince	<i>Thamnophis sauritus</i>	Population de l'Atlantique	NS	Mai 2002
△ ↔	Couleuvre obscure de l'Est	<i>Elaphe obsoleta</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Couleuvre royale	<i>Regina septemvittata</i>		ON	Mai 2000
△	Crotale de l'Ouest	<i>Crotalus oreganus</i>		BC	Mai 2004
△ ↔	Massasauga	<i>Sistrurus catenatus</i>		ON	Novembre 2002
	Tortue mouchetée	<i>Emydoidea blandingii</i>	Population de la Nouvelle- Écosse	NS	Avril 1993
△	Tortue musquée	<i>Sternotherus odoratus</i>		ON QC	Mai 2002
△ ↔	Tortue-molle à épines	<i>Apalone spinifera</i>		ON QC	Mai 2002

MENACÉE (114) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Amphibiens (5)					
△ ⁺ ↔	Crapaud de Fowler	<i>Bufo fowleri</i>		ON	Novembre 2000
△ ↑	Crapaud du Grand Bassin	<i>Spea intermontana</i>		BC	Novembre 2001
△ ↑	Grande salamandre	<i>Dicamptodon tenebrosus</i>		BC	Novembre 2000
△	Salamandre de Jefferson	<i>Ambystoma jeffersonianum</i>		ON	Novembre 2000
△ ⁺ ↑	Salamandre sombre des montagnes	<i>Desmognathus ochrophaeus</i>		QC	Novembre 2001
Poissons (22)					
△	Bocaccio	<i>Sebastes paucispinis</i>		Océan Pacifique	Novembre 2002
△	Brosme	<i>Brosme brosme</i>		Océan Atlantique	Mai 2003
△ ↔	Chabot à tête courte	<i>Cottus confusus</i>		BC	Mai 2001
	Chabot de profondeur des Grands Lacs	<i>Myoxocephalus thompsoni</i>	Populations des Grands Lacs	ON	Avril 1987
△ ↑	Chabot pygmée	<i>Cottus sp.</i>		BC	Novembre 2000
	Chevalier cuivré	<i>Moxostoma hubbsi</i>		QC	Avril 1987
	Chevalier noir	<i>Moxostoma duquesnei</i>		ON	Avril 1988
△ ↔	Cisco à mâchoires égales	<i>Coregonus zenithicus</i>		NT AB SK MB ON	Mai 2003
	Cisco à museau court	<i>Coregonus reighardi</i>		ON	Avril 1987
	Cisco à nageoires noires	<i>Coregonus nigripinnis</i>		ON	Avril 1988
△ ⁺ ↔	Dard de sable	<i>Ammocrypta pellucida</i>		ON QC	Novembre 2000
△ ↔	Éperlan nain du lac Utopia	<i>Osmerus sp.</i>		NB	Mai 2000
△ ↔	Fouille-roche gris	<i>Percina copelandi</i>		ON QC	Mai 2002
	Grand corégone	<i>Coregonus clupeaformis</i>	Population du lac Simcoe	ON	Avril 1987
△ ↑	Lamproie du lac Cowichan	<i>Lampetra macrostoma</i>		BC	Novembre 2000
△ ↑	Lépisosté tacheté	<i>Lepisosteus oculatus</i>		ON	Novembre 2000
△	Loup à tête large	<i>Anarhichas denticulatus</i>		Océan Arctique Océan Atlantique	Mai 2001
△	Loup tacheté	<i>Anarhichas minor</i>		Océan Arctique Océan Atlantique	Mai 2001
△ ⁺ ↑	Méné d'argent de l'Ouest	<i>Hybognathus argyritis</i>		AB	Novembre 2001
△ ↻	Morue franche	<i>Gadus morhua</i>	Population nord-laurentienne	Océan Atlantique	Mai 2003
△ ⁺ ↑	Sucet de lac	<i>Erimyzon sucetta</i>		ON	Novembre 2001
△ ↑	Tête carmin	<i>Notropis percobromus</i>		MB	Novembre 2001
Arthropodes (5)					
△	Hespérie de Poweshiek	<i>Oarisma poweshiek</i>		MB	Novembre 2003
△	Hespérie du Dakota	<i>Hesperia dacotae</i>		MB SK	Novembre 2003
△	Hespérie rurale	<i>Euphyes vestris</i>	Population de l'Ouest	BC	Novembre 2000
△	Mormon	<i>Apodemia mormo</i>	Population des Prairies	SK	Mai 2003
△	Porte-queue de Colombie-Britannique	<i>Satyrrium behrii columbia</i>		BC	Novembre 2000
Mollusques (2)					
△ ↔	Haliotide pie	<i>Haliotis kamtschatkana</i>		Océan Pacifique	Mai 2000
△	Limace-sauteuse dromadaire	<i>Hemphillia dromedarius</i>		BC	Mai 2003
Plantes vasculaires (41)					
△ ↔	Airelle à longues étamines	<i>Vaccinium stamineum</i>		ON	Novembre 2000
△ ↔	Alétris farineux	<i>Aletris farinosa</i>		ON	Novembre 2000
△ ↔	Aster d'Anticosti	<i>Symphyotrichum anticostense</i>		QC NB	Mai 2000

MENACÉE (114) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Plantes vasculaires (41) suite					
△ ↔	Aster divariqué	<i>Eurybia divaricata</i>		ON QC	Novembre 2002
△ ↑	Aster du golfe Saint-Laurent	<i>Symphyotrichum laurentianum</i>		QC NB PE	Mai 2004
△ ↑	Aster fausse-prenanthe	<i>Symphyotrichum prenanthoides</i>		ON	Mai 2002
△* ↔	Aster rigide	<i>Sericocarpus rigidus</i>		BC	Mai 2000
△ ↑	Aster soyeux	<i>Symphyotrichum sericeum</i>		MB ON	Mai 2000
△ ↑	Aster très élevé	<i>Symphyotrichum praealtum</i>		ON	Mai 2003
△ ↔	Azolle du Mexique	<i>Azolla mexicana</i>		BC	Mai 2000
△ ↑	Bartonie paniculée	<i>Bartonia paniculata</i> ssp. <i>paniculata</i>		ON	Novembre 2003
△ ↔	Braya de Fernald	<i>Braya fernaldii</i>		NL	Mai 2000
△ ↑	Buchloé faux-dactyle	<i>Buchloë dactyloides</i>		SK MB	Novembre 2001
△	Calochorte de Lyall	<i>Calochortus lyallii</i>		BC	Mai 2001
△ ↑	Camassie faux-scille	<i>Camassia scilloides</i>		ON	Mai 2002
△ ↔	Carmantine d'Amérique	<i>Justicia americana</i>		ON QC	Mai 2000
△ ↑	Céphalanthère d'Austin	<i>Cephalanthera austiniae</i>		BC	Mai 2000
	Châtaignier d'Amérique	<i>Castanea dentata</i>		ON	Avril 1987
△ ↔	Chicot févier	<i>Gymnocladus dioicus</i>		ON	Novembre 2000
△	Corydale de Scouler	<i>Corydalis scouleri</i>		BC	Mai 2001
△* ↔	Dalée velue	<i>Dalea villosa</i> var. <i>villosa</i>		SK MB	Mai 2000
△	Éléocharide tuberculée	<i>Eleocharis tuberculosa</i>		NS	Mai 2000
△ ↑	Gentiane de Victorin	<i>Gentianopsis procera</i> ssp. <i>macounii</i> var. <i>victorinii</i>		QC	Mai 2004
△* ↓	Halimolobos mince	<i>Halimolobos virgata</i>		AB SK	Mai 2000
△ ↔	Hydraste du Canada	<i>Hydrastis canadensis</i>		ON	Mai 2000
△ ↔	Hydrocotyle à ombelle	<i>Hydrocotyle umbellata</i>		NS	Mai 2000
△	Hyménoxys herbacé	<i>Hymenoxys herbacea</i>		ON	Mai 2002
△ ↔	Iris du Missouri	<i>Iris missouriensis</i>		AB	Mai 2000
△ ↔	Lachnanthe de Caroline	<i>Lachnanthes caroliana</i>		NS	Mai 2000
△ ↑	Liatris à épi	<i>Liatris spicata</i>		ON	Mai 2001
△ ↔	Lopholie dorée	<i>Lophiola aurea</i>		NS	Mai 2000
△ ↑	Micocoulier rabougri	<i>Celtis tenuifolia</i>		ON	Novembre 2003
△ ↔	Polémoine de Van Brunt	<i>Polemonium vanbruntiae</i>		QC	Novembre 2002
△	Polystic de Lemmon	<i>Polystichum lemmonii</i>		BC	Mai 2003
△ ↑	Ptélea trifolié	<i>Ptelea trifoliata</i>		ON	Novembre 2002
△ ↔	Sabatia de Kennedy	<i>Sabatia kennedyana</i>		NS	Mai 2000
△	Sanicle bipinnatifide	<i>Sanicula bipinnatifida</i>		BC	Mai 2001
△* ↔	Smilax à feuilles rondes	<i>Smilax rotundifolia</i>	Population des plaines des Grands Lacs	ON	Mai 2001
△ ↔	Tradescantie de l'Ouest	<i>Tradescantia occidentalis</i>		AB SK MB	Novembre 2002
△ ↔	Violette jaune des monts	<i>Viola praemorsa</i> ssp. <i>praemorsa</i>		BC	Mai 2000
△ ↑	Yucca glauque	<i>Yucca glauca</i>		AB	Mai 2000

MENACÉE (114) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Mousses (2)					
△	Bartramie de Haller	<i>Bartramia halleriana</i>		BC AB	Novembre 2001
△	Bryum de Porsild	<i>Mielichhoferia macrocarpa</i>		AB BC NL NU	Novembre 2003
Lichens (1)					
△	Leptoge des terrains inondés	<i>Leptogium rivulare</i>		MB ON	Mai 2004

PRÉOCCUPANTE (140)

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Mammifères (26)					
△	↑	Baleine à bec de Sowerby	<i>Mesoplodon bidens</i>	Océan Atlantique	Avril 1989
△	↑	Baleine grise	<i>Eschrichtius robustus</i>	Population du Pacifique Nord- Est	Océan Pacifique Océan Arctique Mai 2004
△	↔	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>	Population de l'est du Haut-Arctique et de la baie de Baffin	NU Océan Arctique Mai 2004
△	↺	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>	Population de l'ouest de la baie d'Hudson	MB NU ON Océan Arctique Océan Atlantique Mai 2004
△	↔	Campagnol sylvestre	<i>Microtus pinetorum</i>	ON QC	Novembre 2001
△	↔	Carcajou	<i>Gulo gulo</i>	Population de l'Ouest	YT NT NU BC AB SK MB ON Mai 2003
△	↺	Caribou de la toundra	<i>Rangifer tarandus groenlandicus</i>	Population de Dolphin-et- Union	NT NU Mai 2004
△	↑	Caribou des bois	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Population des montagnes du Nord	YT NT BC Mai 2002
△	↔	Castor de montagne	<i>Aplodontia rufa</i>	BC	Novembre 2001
△	↔	Chien de prairie	<i>Cynomys ludovicianus</i>	SK	Novembre 2000
△*		Épaulard	<i>Orcinus orca</i>	Population océanique du Pacifique Nord-Est	Océan Pacifique Novembre 2001
		Lapin de Nuttall de la sous-espèce <i>nuttallii</i>	<i>Sylvilagus nuttallii nuttallii</i>	BC	Avril 1994
△	⊗	Loup de l'Est	<i>Canis lupus lycaon</i>	ON QC	Mai 2001
△	↓	Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>	Population de l'Atlantique Nord-Ouest	Océan Atlantique Mai 2003
△	⊗	Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>	Population de l'océan Pacifique	Océan Pacifique Novembre 2003
		Musaraigne de Gaspé	<i>Sorex gaspensis</i>	QC NB NS	Avril 1988
△	↔	Oreillard maculé	<i>Euderma maculatum</i>	BC	Mai 2004
△	↑	Otarie de Steller	<i>Eumetopias jubatus</i>	BC Océan Pacifique	Novembre 2003
△*	↔	Ours blanc	<i>Ursus maritimus</i>	YT NT NU MB ON QC NL	Novembre 2002
△	↔	Ours grizzli	<i>Ursus arctos</i>	Population du Nord-Ouest	YT NT NU BC AB Mai 2002
		Petit polatouche	<i>Glaucomys volans</i>	ON QC NS	Avril 1988
		Phoque commun de la sous-espèce du Lacs des Loups Marins	<i>Phoca vitulina mellonae</i>	QC	Avril 1996
		Rat kangourou d'Ord	<i>Dipodomys ordii</i>	AB SK	Avril 1995
		Rorqual commun	<i>Balaenoptera physalus</i>	Océan Atlantique Océan Pacifique	Avril 1987
		Souris des moissons de la sous-espèce <i>megalotis</i>	<i>Reithrodontomys megalotis megalotis</i>	BC	Avril 1994
△	↔	Taupe à queue glabre	<i>Scalopus aquaticus</i>	ON	Novembre 2000
Oiseaux (22)					
△	↓	Arlequin plongeur	<i>Histrionicus histrionicus</i>	Population de l'Est	NU QC NB NS NL Mai 2001
△	↔	Bruant des prés de la sous-espèce <i>princeps</i>	<i>Passerculus sandwichensis princeps</i>	NS	Mai 2000
	↔	Buse à épaulettes	<i>Buteo lineatus</i>	ON QC NB	Avril 1996
	↓	Buse rouilleuse	<i>Buteo regalis</i>	AB SK MB	Avril 1995
△	↔	Courlis à long bec	<i>Numenius americanus</i>	BC AB SK	Novembre 2002
△	↔	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Population de l'Ouest	BC Novembre 2001

PRÉOCCUPANTE (140) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Oiseaux (22) suite					
△ ↔	Faucon pèlerin de la sous-espèce <i>pealei</i>	<i>Falco peregrinus pealei</i>		BC	Novembre 2001
	↓	<i>Falco peregrinus tundrius</i>		YT NT NU QC NL	Avril 1992
△	Garrot d'Islande	<i>Bucephala islandica</i>	Population de l'Est	QC NB NS PE NL	Novembre 2000
	Grand Héron de la sous-espèce <i>fannini</i>	<i>Ardea herodias fannini</i>		BC	Avril 1997
	Grive de Bicknell	<i>Catharus bicknelli</i>		QC NB NS	Avril 1999
	Guillemot à cou blanc	<i>Synthliboramphus antiquus</i>		BC	Avril 1993
	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1994
△ ↔	Mouette blanche	<i>Pagophila eburnea</i>		YT NT NU NL	Novembre 2001
△ ↔	Paruline azurée	<i>Dendroica cerulea</i>		ON QC	Mai 2003
	Paruline hochequeue	<i>Seiurus motacilla</i>		ON QC	Avril 1996
△ ↔	Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>virens</i>	<i>Icteria virens virens</i>		ON	Novembre 2000
△ ↻	Petit-duc des montagnes de la sous-espèce <i>kennicottii</i>	<i>Megascops kennicottii</i>		BC	Mai 2002
△ ↔	Petit-duc nain	<i>Otus flammeolus</i>		BC	Novembre 2001
	Pic à tête rouge	<i>Melanerpes erythrocephalus</i>		SK MB ON QC	Avril 1996
△ ↔	Pic de Lewis	<i>Melanerpes lewis</i>		BC	Novembre 2001
△ ↔	Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>		NT BC AB SK MB ON QC NB	Novembre 2001
Reptiles (9)					
△	Boa caoutchouc	<i>Charina bottae</i>		BC	Mai 2003
	Couleuvre agile à ventre jaune de l'Est	<i>Coluber constrictor flaviventris</i>		SK	Avril 1991
△	Couleuvre mince	<i>Thamnophis sauritus</i>	Population des Grands Lacs	ON	Mai 2002
△	Couleuvre tachetée	<i>Lampropeltis triangulum</i>		ON QC	Mai 2002
	Grand iguane à petites cornes	<i>Phrynosoma hernandesi</i>		AB SK	Avril 1992
△	Scinque de l'Ouest	<i>Eumeces skiltonianus</i>		BC	Mai 2002
	Scinque pentaligne	<i>Eumeces fasciatus</i>		ON	Avril 1998
	Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>		ON QC NB NS	Avril 1996
△	Tortue géographique	<i>Graptemys geographica</i>		ON QC	Mai 2002
Amphibiens (7)					
△	Crapaud de l'Ouest	<i>Bufo boreas</i>		YT NT BC AB	Novembre 2002
△ ↔	Crapaud des steppes	<i>Bufo cognatus</i>		AB SK MB	Mai 2002
△ ↔	Grenouille à pattes rouges	<i>Rana aurora</i>		BC	Mai 2002
△ ↔	Grenouille léopard	<i>Rana pipiens</i>	Populations de l'Ouest de la zone boréale et des Prairies	NT AB SK MB	Novembre 2002
△	Grenouille-à-queue côtière	<i>Ascaphus truei</i>		BC	Mai 2000
△*	Salamandre de Coeur d'Alène	<i>Plethodon idahoensis</i>		BC	Novembre 2001
△ ↔	Salamandre pourpre	<i>Gyrinophilus porphyriticus</i>		ON QC	Mai 2002

PRÉOCCUPANTE (140) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Poissons (29)					
	Buffalo à grande bouche	<i>Ictiobus cyprinellus</i>		SK MB ON	Avril 1989
	Buffalo noir	<i>Ictiobus niger</i>		ON	Avril 1989
△	Chabot tacheté de Columbia	<i>Cottus bairdi hubbsi</i>		BC	Mai 2000
↔	Chevalier de rivière	<i>Moxostoma carinatum</i>		ON QC	Avril 1987
	Cisco de printemps	<i>Coregonus</i> sp.		QC	Avril 1992
	Corégone du Squanga	<i>Coregonus</i> sp.		YT	Avril 1987
	Crapet menu	<i>Lepomis humilis</i>		ON	Avril 1989
	Crapet rouge	<i>Lepomis auritus</i>		NB	Avril 1989
△ ⁺ ↔	Crapet sac-à-lait	<i>Lepomis gulosus</i>		ON	Novembre 2001
	Dard vert	<i>Etheostoma blennioides</i>		ON	Avril 1990
	Épinoche géante	<i>Gasterosteus</i> sp.		BC	Avril 1980
	Épinoche lisse des îles de la Reine-Charlotte	<i>Gasterosteus</i> sp.		BC	Avril 1983
	Esturgeon à museau court	<i>Acipenser brevirostrum</i>		NB	Avril 1980
	Esturgeon vert	<i>Acipenser medirostris</i>		BC	Avril 1987
△ ↔	Fondule barré	<i>Fundulus diaphanus</i>	Population de Terre-Neuve	NL	Mai 2003
△ ↔	Fondule rayé	<i>Fundulus notatus</i>		ON	Mai 2001
	Kiyi	<i>Coregonus kiyi</i>		ON	Avril 1988
	Lamproie brune	<i>Ichthyomyzon castaneus</i>		SK MB	Avril 1991
	Lamproie du Nord	<i>Ichthyomyzon fossor</i>		MB ON QC	Avril 1991
△	Loup Atlantique	<i>Anarhichas lupus</i>		Océan Atlantique	Novembre 2000
△ ↔	Méné à grandes écailles	<i>Macrhybopsis storeriana</i>		MB ON	Mai 2001
△ ⁺ ↔	Méné d'herbe	<i>Notropis bifrenatus</i>		ON QC	Novembre 2001
	Méné long	<i>Clinostomus elongatus</i>		ON	Avril 1987
	Méné miroir	<i>Notropis photogenis</i>		ON	Avril 1987
△ ⁺ ↔	Meunier tacheté	<i>Minytrema melanops</i>		ON	Novembre 2001
△ ↻	Morue franche	<i>Gadus morhua</i>	Population de l'Arctique	Océan Arctique	Mai 2003
△ ↻	Morue franche	<i>Gadus morhua</i>	Population des Maritimes	Océan Atlantique	Mai 2003
	Naseux d'Umatilla	<i>Rhinichthys umatilla</i>		BC	Avril 1988
△ ↔	Petit-bec	<i>Opsopoeodus emiliae</i>		ON	Mai 2000
Arthropodes (2)					
△	Amiral de Weidemeyer	<i>Limenitis weidemeyerii</i>		AB	Mai 2000
△ ↔	Monarque	<i>Danaus plexippus</i>		BC AB SK MB ON QC NB NS PE	Novembre 2001
Mollusques (4)					
△	Gonidée des Rocheuses	<i>Gonidea angulata</i>		BC	Novembre 2003
△	Huître plate du Pacifique	<i>Ostrea conchaphila</i>		BC	Novembre 2000
△	Lampsile jaune	<i>Lampsilis cariosa</i>		NB NS	Mai 2004
△	Limace-sauteuse glanduleuse	<i>Hemphillia glandulosa</i>		BC	Mai 2003
Plantes vasculaires (35)					
△	Achillée à gros capitules	<i>Achillea millefolium</i> var. <i>megacephalum</i>		SK	Mai 2000
	Arisème dragon	<i>Arisaema dracontium</i>		ON QC	Avril 1984
△ ↔	Arméria de l'Athabasca	<i>Armeria maritima</i> ssp. <i>interior</i>		SK	Mai 2002

PRÉOCCUPANTE (140) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Plantes vasculaires (35) suite					
△ ⁺ ↔	Arnoglosse plantain	<i>Arnoglossum plantagineum</i>		ON	Mai 2002
	Aster subulé	<i>Symphotrichum subulatum</i>	Population de Bathurst	NB	Avril 1992
△ ↔	Astragale de Fernald	<i>Astragalus robbinsii var. fernaldii</i>		QC NL	Novembre 2001
	Chêne de Shumard	<i>Quercus shumardii</i>		ON	Avril 1999
	Chénopode glabre	<i>Chenopodium subglabrum</i>		AB SK MB	Avril 1992
△ ↔	Cicutaire de Victorin	<i>Cicuta maculata</i> var. <i>victorinii</i>		QC	Mai 2004
△ ⁺ ↓	Clèthre à feuilles d'aulne	<i>Clethra alnifolia</i>		NS	Mai 2001
△ ↔	Deschampsie du bassin du Mackenzie	<i>Deschampsia mackenzieana</i>		SK	Novembre 2001
△ ↔	Dryoptéride côtière	<i>Dryopteris arguta</i>		BC	Novembre 2001
	Épipactis géant	<i>Epipactis gigantea</i>		BC	Avril 1998
	Frasère de Caroline	<i>Frasera caroliniensis</i>		ON	Avril 1993
△ ↓	Frêne bleu	<i>Fraxinus quadrangulata</i>		ON	Novembre 2000
△	Grand bident	<i>Bidens amplissima</i>		BC	Novembre 2001
	Isoète de Bolander	<i>Isoëtes bolanderi</i>		AB	Avril 1995
	Isopyre à feuilles biternées	<i>Enemion biternatum</i>		ON	Avril 1990
△ ↔	Jonc du New Jersey	<i>Juncus caesariensis</i>		NS	Mai 2004
	Ketmie des marais	<i>Hibiscus moscheutos</i>		ON	Avril 1987
△ ↔	Liléopsis de l'Est	<i>Lilaeopsis chinensis</i>		NS	Mai 2004
	Limnanthe de Macoun	<i>Limnanthes macounii</i>		BC	Avril 1988
	Oxytrope patte-de-lièvre	<i>Oxytropis lagopus</i>		AB	Avril 1995
	Phégoptéride à hexagones	<i>Phegopteris hexagonoptera</i>		ON QC	Avril 1983
	Potamot de Hill	<i>Potamogeton hillii</i>		ON	Avril 1986
△	Psilocarpe élevé	<i>Psilocarphus elatior</i>	Population des Prairies	AB SK	Mai 2001
△ ⁺ ↓	Rosier sétigère	<i>Rosa setigera</i>		ON	Mai 2003
△	Saule de Turnor	<i>Salix turnorii</i>		SK	Mai 2000
△	Saule psammophile	<i>Salix brachycarpa</i> var. <i>psammophila</i>		SK	Mai 2000
△	Saule silicicole	<i>Salix silicicola</i>		NU SK	Mai 2000
	Scirpe de Long	<i>Scirpus longii</i>		NS	Avril 1994
△	Scolopendre d'Amérique	<i>Asplenium scolopendrium</i>		ON	Novembre 2000
△	Tanaisie floconneuse	<i>Tanacetum huronense</i> var. <i>floccosum</i>		SK	Mai 2000
△	Verge d'or de Riddell	<i>Solidago riddellii</i>		MB ON	Novembre 2000
	Vergerette de Provancher	<i>Erigeron philadelphicus</i> var. <i>provancheri</i>		QC	Avril 1992
Mousses (2)					
△	Érythrophyllle du Columbia	<i>Bryoerythrophyllum columbianum</i>		BC	Mai 2004
△	Tortule à poils lisses	<i>Syntrichia laevipila</i>		BC	Mai 2004

PRÉOCCUPANTE (140) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Lichens (4)					
△	Érioderme boréal	<i>Erioderma pedicellatum</i>	Population boréale	NL	Mai 2002
	Hypogymnie maritime	<i>Hypogymnia heterophylla</i>		BC	Avril 1996
	Lichen cryptique	<i>Nephroma occultum</i>		BC	Avril 1995
	Pseudocyphellie des forêts surannées	<i>Pseudocyphellaria rainierensis</i>		BC	Avril 1996

Tableau 8. Espèces évaluées et classées dans la catégorie « non en péril », avec leur répartition géographique par province, territoire ou océan) et la date de la dernière évaluation (151 espèces).

NON EN PÉRIL (151)

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Mammifères (44)					
	Baleine à bec commune	<i>Hyperoodon ampullatus</i>	Population du détroit de Davis	Océan Atlantique	Avril 1993
	Baleine à bec de Blainville	<i>Mesoplodon densirostris</i>		Océan Atlantique	Avril 1989
	Baleine à bec de Cuvier	<i>Ziphius cavirostris</i>		Océan Atlantique Océan Pacifique	Avril 1990
	Baleine à bec de Hubbs	<i>Mesoplodon carlhubbsi</i>		Océan Pacifique	Avril 1989
	Baleine à bec de Stejneger	<i>Mesoplodon stejneri</i>		Océan Pacifique	Avril 1989
	Baleine à bec de True	<i>Mesoplodon mirus</i>		Océan Atlantique	Avril 1989
	Baleine de Baird	<i>Berardius bairdii</i>		Océan Pacifique	Avril 1992
✓	Belette à longue queue des Prairies	<i>Mustela frenata longicauda</i>		AB SK MB	Avril 1993
△ ↔	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>	Population de l'est de la mer de Beaufort	NT Océan Arctique	Mai 2004
△ ↻	Blaireau d'Amérique de la sous-espèce <i>taxus</i>	<i>Taxidea taxus taxus</i>		AB SK MB	Mai 2000
	Cachalot macrocéphale	<i>Physeter macrocephalus</i>		Océan Atlantique Océan Pacifique	Avril 1996
	Cachalot pygmée	<i>Kogia breviceps</i>		Océan Atlantique Océan Pacifique	Avril 1994
△ ↔	Caribou des bois	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Population de Terre-Neuve	NL	Mai 2002
	Dauphin à dos lisse	<i>Lissodelphis borealis</i>		Océan Pacifique	Avril 1990
	Dauphin à flancs blancs de l'Atlantique	<i>Lagenorhynchus acutus</i>		Océan Atlantique	Avril 1991
	Dauphin à flancs blancs du Pacifique	<i>Lagenorhynchus obliquidens</i>		Océan Pacifique	Avril 1990
	Dauphin à gros nez	<i>Tursiops truncatus</i>		Océan Atlantique	Avril 1993
	Dauphin à nez blanc	<i>Lagenorhynchus albirostris</i>		Océan Atlantique	Avril 1998
	Dauphin bleu	<i>Stenella coeruleoalba</i>		Océan Atlantique Océan Pacifique	Avril 1993
	Dauphin commun	<i>Delphinus delphis</i>		Océan Atlantique Océan Pacifique	Avril 1991
	Écureuil fauve	<i>Sciurus niger</i>		MB ON	Avril 1979
	Éléphant de mer	<i>Mirounga angustirostris</i>		BC Océan Pacifique	Avril 1986
✓	Gaufre brun	<i>Geomys bursarius</i>		MB	Avril 1998
	Globicéphale du Pacifique	<i>Globicephala macrorhynchus</i>		Océan Pacifique	Avril 1993
	Globicéphale noir	<i>Globicephala melas</i>		Océan Atlantique	Avril 1994
↔	Lapin de Nuttall de la sous-espèce <i>pinetis</i>	<i>Sylvilagus nuttallii pinetis</i>		AB SK	Avril 1994
	Loup gris du Nord	<i>Canis lupus occidentalis</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NL	Avril 1999
	Loup gris du Sud	<i>Canis lupus nubilus</i>		BC	Avril 1999
△ ↔	Lynx du Canada	<i>Lynx canadensis</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS NL	Mai 2001
	Marsouin de Dall	<i>Phocoenoides dalli</i>		Océan Pacifique	Avril 1989

NON EN PÉRIL (151) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Mammifères (44) suite					
	Marsouin gris	<i>Grampus griseus</i>		Océan Atlantique Océan Pacifique	Avril 1990
	Morse de l'Atlantique	<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>	Population de l'est de l'Arctique	Océan Arctique	Avril 1987
↔	Narval	<i>Monodon monceros</i>		Océan Arctique	Avril 1987
	Otarie à fourrure	<i>Callorhinus ursinus</i>		BC Océan Pacifique	Avril 1996
	Otarie de Californie	<i>Zalophus californianus</i>		BC Océan Pacifique	Avril 1987
↔	Ours noir	<i>Ursus americanus</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS NL	Avril 1999
	Phoque à capuchon	<i>Cystophora cristata</i>		NL NU QC Océan Atlantique	Avril 1986
	Phoque annelé	<i>Phoca hispida</i>		NL NU NT YT Océan Atlantique Océan Arctique	Avril 1989
	Phoque barbu	<i>Erignathus barbatus</i>		NL NU NT YT Océan Atlantique Océan Arctique	Avril 1994
	Phoque commun de la sous-espèce du Pacifique	<i>Phoca vitulina richardsi</i>		BC Océan Pacifique	Avril 1999
	Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>		NB NL NS PE QC Océan Atlantique	Avril 1999
△ ✓	Pseudorque	<i>Pseudorca crassidens</i>		Océan Pacifique	Avril 1990
	Rorqual à bosse	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Population de l'ouest de l'Atlantique Nord	Océan Atlantique	Mai 2003
	Spermophile à mante dorée des Cascades	<i>Spermophilus saturatus</i>		BC	Avril 1992
Oiseaux (35)					
↔	Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NL	Avril 1996
	Autour des palombes de la sous-espèce <i>atricapillus</i>	<i>Accipiter gentilis atricapillus</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1995
✓	Bruant de Baird	<i>Ammodramus bairdii</i>		AB SK MB	Avril 1996
	Bruant de Nelson	<i>Ammodramus nelsoni</i>		BC AB SK MB ON QC NB NS PE	Avril 1998
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1993
	Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1995
	Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>		YT NT NU BC MB ON QC NL	Avril 1995
	Chouette épervière	<i>Surnia ulula</i>		YT NT BC AB SK MB ON QC NB NL	Avril 1992
✓	Chouette lapone	<i>Strix nebulosa</i>		YT NT BC AB SK MB ON QC	Avril 1996
	Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>		YT NT BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1978
✓	Cygne trompette	<i>Cygnus buccinator</i>		YT NT BC AB SK ON	Avril 1996
↔	Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1997

NON EN PÉRIL (151) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Oiseaux (35) suite					
✓	Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>		BC AB SK MB ON QC NB NS	Avril 1996
↔	Faucon des prairies	<i>Falco mexicanus</i>		BC AB SK	Avril 1996
	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1985
↔	Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>		YT NT NU BC AB SK ON QC NS PE NL	Avril 1987
	Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS	Avril 1991
	Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NS NL	Avril 1982
	Grue du Canada de la sous-espèce <i>tabida</i>	<i>Grus canadensis tabida</i>		BC MB ON	Avril 1979
↔	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>		NT BC AB SK MB ON QC NB NS	Avril 1996
	Harfang des neiges	<i>Bubo scandiaca</i>		YT NT NU MB QC NL	Avril 1995
✓	Merle-bleu de l'Est	<i>Sialia sialis</i>		AB SK MB ON QC NB NS PE	Avril 1996
	Moucherolle gris	<i>Empidonax wrightii</i>		BC	Avril 1992
	Nyctale de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1995
✓	Paruline des prés	<i>Dendroica discolor</i>		ON	Avril 1999
△ ↔	Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>auricollis</i>	<i>Icteria virens auricollis</i>	Population des Prairies	AB SK	Novembre 2000
✓	Pélican d'Amérique	<i>Pelecanus erythrorhynchos</i>		BC AB SK MB ON	Avril 1987
	Petit-duc maculé	<i>Megascops asio</i>		SK MB ON QC NB	Avril 1986
	Plongeon à bec blanc	<i>Gavia adamsii</i>		YT NT NU BC AB MB QC	Avril 1997
	Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1997
	Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>		YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1984
✓	Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>		NT BC AB SK MB ON QC NL	Avril 1999
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>		NT AB SK MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1998
	Troglodyte à bec court	<i>Cistothorus platensis</i>		AB SK MB ON QC NB	Avril 1993
	Troglodyte des canyons	<i>Catherpes mexicanus</i>		BC	Avril 1992
Reptiles (5)					
	Couleuvre agile à ventre jaune de l'Ouest	<i>Coluber constrictor mormon</i>		BC	Avril 1991
△	Couleuvre brune	<i>Storeria dekayi</i>		ON QC	Mai 2002
△	Couleuvre d'eau	<i>Nerodia sipedon sipedon</i>		ON QC	Mai 2002
△	Couleuvre du Nord-Ouest	<i>Thamnophis ordinoides</i>		BC	Mai 2003
△	Lézard alligator du Nord	<i>Elgaria coerulea</i>		BC	Mai 2002

NON EN PÉRIL (151) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Amphibiens (14)					
△	Crapaud des plaines	<i>Spea bombifrons</i>		AB SK MB	Mai 2003
△	Crapaud du Canada	<i>Bufo hemiophrys</i>		NT AB SK MB	Mai 2003
	Grenouille des marais	<i>Rana palustris</i>		ON QC NB NS	Avril 1999
	Grenouille léopard	<i>Rana pipiens</i>	Population de l'Est	ON QC NB NS NL	Avril 1999
△	Grenouille maculée de Columbia	<i>Rana luteiventris</i>		YT BC AB	Mai 2000
△	Necture tacheté	<i>Necturus maculosus</i>		MB ON QC	Mai 2000
	Rainette criarde	<i>Hyla chrysoscelis</i>		MB	Avril 1999
△	Rainette faux-grillon de l'Ouest	<i>Pseudacris triseriata</i>		ON QC	Mai 2001
△	Salamandre à dos rayé	<i>Plethodon vehiculum</i>		BC	Novembre 2001
	Salamandre à quatre doigts	<i>Hemidactylium scutatum</i>		ON QC NB NS	Avril 1999
	Salamandre foncée	<i>Ambystoma gracile</i>		BC	Avril 1999
	Salamandre sombre du Nord	<i>Desmognathus fuscus</i>		ON QC NB	Avril 1999
△	Salamandre tigrée	<i>Ambystoma tigrinum</i>	Population boréale et des Prairies	AB SK MB	Novembre 2001
	Salamandre variable	<i>Ensatina eschscholtzii</i>		BC	Avril 1999
Poissons (35)					
	Alosa d'été	<i>Alosa aestivalis</i>		NB NS	Avril 1980
	Bec-de-lièvre	<i>Exoglossum maxillingua</i>		ON QC	Avril 1994
△	⊗ Bouche coupante	<i>Acrocheilus alutaceus</i>		BC	Mai 2003
	Brochet d'Amérique	<i>Esox americanus americanus</i>		QC	Avril 1998
	Brochet maillé	<i>Esox niger</i>		QC NB NS	Avril 1997
	Chabot à quatre cornes	<i>Myoxocephalus quadricornis</i>	Forme d'eau salée	Océan Arctique Océan Atlantique Océan Pacifique	Avril 1989
	Chabot à tête plate	<i>Cottus ricei</i>		YT NT BC AB SK MB ON QC	Avril 1989
△	✓ Chat-fou tacheté	<i>Noturus miurus</i>		ON	Mai 2001
	Chevalier doré	<i>Moxostoma erythrurum</i>		MB ON	Avril 1989
	Cisco de fumage	<i>Coregonus hoyi</i>		ON	Avril 1988
	Crapet à longues oreilles	<i>Lepomis megalotis</i>		ON QC	Avril 1987
	Crapet vert	<i>Lepomis cyanellus</i>		ON	Avril 1987
	Crayon d'argent	<i>Labidesthes sicculus</i>		ON QC	Avril 1989
	Dard de rivière	<i>Percina shumardi</i>		MB ON	Avril 1989
	Esturgeon jaune	<i>Acipenser fulvescens</i>		AB SK MB ON QC	Avril 1986
	Fondule barré	<i>Fundulus diaphanus</i>	Population continentale	MB ON QC NB NS PE NL	Avril 1989
△	Loup ocellé	<i>Anarrhichthys ocellatus</i>		Océan Pacifique	Mai 2003
△	✓ Méné à grande bouche	<i>Notropis dorsalis</i>		MB	Novembre 2003
	Méné bâton	<i>Nocomis micropogon</i>		ON	Avril 1988
	Méné d'argent de l'Est	<i>Hybognathus regius</i>		ON QC	Avril 1997
	Méné diamant	<i>Notropis texanus</i>		MB	Avril 1999
	Méné d'ombre	<i>Lythrurus umbratilis</i>		ON	Avril 1988
	Méné fantôme	<i>Notropis buchani</i>		ON	Avril 1993
	Méné rayé	<i>Luxilus chrysocephalus</i>		ON	Avril 1993

NON EN PÉRIL (151) suite

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Poissons (35) suite					
	Menton noir	<i>Notropis heterodon</i>		MB ON QC	Avril 1994
	Meunier des montagnes	<i>Catostomus platyrhynchus</i>		BC AB SK	Avril 1991
	Naseux léopard	<i>Rhinichthys falcatus</i>		BC	Avril 1990
	Petit dard	<i>Etheostoma microperca</i>		ON	Avril 1989
	Raseux-de-terre gris	<i>Etheostoma olmstedii</i>		ON QC	Avril 1993
✓	Roule-caillou	<i>Campostoma anomalum</i>		ON	Avril 1998
△ ✓	Sardine du Pacifique	<i>Sardinops sagax</i>		Océan Pacifique	Mai 2002
	Stichée-Y	<i>Allolumpenus hypochromus</i>		BC	Avril 1991
	Tête à taches rouges	<i>Nocomis biguttatus</i>		MB ON	Avril 1988
	Tête rose	<i>Notropis rubellus</i>		ON QC	Avril 1994
	Ventre-pourri	<i>Pimephales notatus</i>		MB ON QC	Avril 1998
Arthropodes (0)					
Mollusques (2)					
△	Escargot-cratère de Say	<i>Appalachina sayana</i>		NB NS ON QC	Novembre 2003
△	Patelle d'eau douce pointue	<i>Acroloxus coloradensis</i>	Population de l'Ouest	BC AB	Novembre 2001
Plantes vasculaires (16)					
	Armoise de Wood	<i>Artemisia rupestris</i> ssp. <i>woodii</i>		YT	Avril 1997
	Aster de Short	<i>Symphyotrichum shortii</i>		ON	Avril 1999
	Aster du Yukon	<i>Symphyotrichum yukonense</i>		YT NT	Avril 1996
	Brickellie à grandes fleurs	<i>Brickellia grandiflora</i>		BC AB	Avril 1996
	Carex du Nebraska	<i>Carex nebrascensis</i>		AB	Avril 1995
	Floerkée fausse-proserpinie	<i>Floerkea proserpinacoides</i>		ON QC NS	Avril 1984
	Phlox à feuilles d'alysson	<i>Phlox alyssifolia</i>		AB SK	Avril 1996
	Psilocarpe grêle	<i>Psilocarphus tenellus</i> var. <i>tenellus</i>		BC	Avril 1996
	Rhododendron à grandes feuilles	<i>Rhododendron macrophyllum</i>		BC	Avril 1997
✓	Saule de Tyrrell	<i>Salix tyrrellii</i>		NT SK	Avril 1999
	Stellaire des sables	<i>Stellaria arenicola</i>		AB SK	Avril 1992
	Sténote boréal	<i>Stenotus borealis</i>		YT	Avril 1997
	Stéphanomérie à feuilles découpées	<i>Stephanomeria runcinata</i>		AB SK	Avril 1996
	Talinum faux-orpin	<i>Talinum sediforme</i>		BC	Avril 1990
	Vélar à feuilles étroites	<i>Erysimum angustatum</i>		YT	Avril 1993
	Vergerette à racine pivotante	<i>Erigeron radicans</i>		AB SK	Avril 1996
Mousses (0)					
Lichens (0)					

Tableau 9. Espèces étudiées et classées dans la catégorie « données insuffisantes » en raison d'une insuffisance de données scientifiques, avec leur répartition géographique (par province, territoire ou océan) et la date de la dernière évaluation (33 espèces).

DONNÉES INSUFFISANTES (33)

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Mammifères (10)					
	Cachalot nain	<i>Kogia simus</i>		Océan Pacifique	Avril 1997
△	△	Campagnol des armoises	<i>Lemmiscus curtatus</i>	AB SK	Avril 1996
	△	Chauve-souris à queue frangée	<i>Myotis thysanodes</i>	BC	Mai 2004
	△	Chauve-souris de Keen	<i>Myotis keenii</i>	BC	Novembre 2003
	△	Couguar	<i>Puma concolor cougar</i>	Population de l'Est ON QC NB NS	Avril 1998
△	△	Épaulard	<i>Orcinus orca</i>	Populations de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique Océan Arctique Océan Atlantique	Novembre 2001
		Loup gris de l'Arctique	<i>Canis lupus arctos</i>	NT NU	Avril 1999
		Phoque commun de la sous-espèce de l'Atlantique	<i>Phoca vitulina concolor</i>	MB NB NL NS NU ON PE Océan Atlantique Océan Arctique	Avril 1999
△		Rorqual boréal	<i>Balaenoptera borealis</i>	Population de l'Atlantique Océan Atlantique	Mai 2003
		Souris des moissons de la sous-espèce <i>dychei</i>	<i>Reithrodontomys megalotis dychei</i>	AB	Avril 1994
Oiseaux (2)					
		Engoulevent de Nuttall	<i>Phalaenoptilus nuttallii</i>	BC AB SK	Avril 1993
		Sterne de Forster	<i>Sterna forsteri</i>	BC AB SK MB ON	Avril 1996
Reptiles (2)					
△		Couleuvre à nez mince des Prairies	<i>Pituophis catenifer sayi</i>	AB SK	Mai 2002
△		Tortue tabatière	<i>Terrapene carolina carolina</i>	ON	Mai 2002
Amphibiens (0)					
Poissons (9)					
△	△	Barbue à tête plate	<i>Pylodictis olivaris</i>	ON	Avril 1993
	△	Chabosseau à quatre cornes	<i>Myoxocephalus quadricornis</i>	Forme d'eau douce NL NT NU	Novembre 2003
	△	Chabot à museau épineux	<i>Asemichthys taylori</i>	Océan Pacifique	Avril 1997
	△	Chat-fou liséré	<i>Noturus insignis</i>	ON QC	Mai 2002
	△	Cisco de l'Alaska	<i>Coregonus laurettae</i>	YT	Avril 1990
△	△	Grand corégone	<i>Coregonus clupeaformis</i>	Population de la rivière Mira NS	Novembre 2000
	△	Lamproie à queue foncée	<i>Lethenteron alaskense</i>	NT	Avril 1990
△	△	Loup de Bering	<i>Anarhichas orientalis</i>	Océan Arctique	Novembre 2002
△	△	Terrassier à six lignes	<i>Acantholumpenus mackayi</i>	Océan Arctique	Mai 2003
Arthropodes (0)					
Mollusques (4)					
△		Limace-grise vespérale	<i>Deroceras hesperium</i>	BC	Novembre 2003
△		Lyogyre roux	<i>Lyogyrus granum</i>	NB NS	Novembre 2003
△		Patelle d'eau douce pointue	<i>Acroloxus coloradensis</i>	Population de l'Est ON QC	Novembre 2001
		Physe de la Gatineau	<i>Physella parkeri latchfordi</i>	QC	Avril 1997

DONNÉES INSUFFISANTES (33) *suite*

Taxon/ Détails de l'évaluation	Nom commun	Nom scientifique	Nom de la population	Aire d'occurrence	Date de l'évaluation
Plantes vasculaires (4)					
	Drave de Kananaskis	<i>Draba kananaskis</i>		AB	Avril 1992
	Éricaméria de Bloomer	<i>Ericameria bloomeri</i>		BC	Avril 1997
	Léchéa appauvri	<i>Lechea intermedia</i> var. <i>depauperata</i>		SK	Avril 1997
	Orge naine	<i>Hordeum pusillum</i>		AB	Avril 1993
Mousses (0)					
Lichens (2)					
△	Chénothèque de Servit	<i>Chaenotheca servitii</i>		NS	Novembre 2002
△	Phéocalicie du chêne rouge	<i>Phaeocalicium minutissimum</i>		QC NB	Novembre 2002

ESPÈCES DONT LE STATUT A ÉTÉ RÉÉVALUÉ

Un bref historique est fourni pour chaque espèce qui a été réévaluée par le COSEPAC, y compris les dates d'évaluation et le statut accordé. En octobre 1999, le COSEPAC a commencé à utiliser des critères quantitatifs pour améliorer la méthode précédente qui consistait à utiliser des définitions de statut pour la désignation. Pour les espèces évaluées depuis octobre 1999, le type de rapport de situation utilisé comme base pour la réévaluation est indiqué. Les mises à jour de rapports portent principalement sur les changements de l'information relative à la biologie et aux menaces, information qui est devenue disponible depuis la préparation du rapport précédent. Pour certaines espèces, le COSEPAC a jugé que le rapport existant était convenable pour la réévaluation.

Abronie à petites fleurs

Espèce désignée « menacée » en avril 1992. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Adiante cheveux-de-Vénus

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Aigle royal

Espèce désignée « non en péril » en avril 1987 et en avril 1996.

Airelle à longues étamines

Espèce désignée « menacée » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Alasmidonte naine

Espèce disparue du Canada avant 1968. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Alétris farineux

Espèce désignée « menacée » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Ammannie robuste

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Arlequin plongeur (Population de l'Est)

La « population de l'Est » a été désignée en voie de disparition en avril 1990. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Arméria de l'Athabasca

Espèce désignée « menacée » en avril 1981. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Arnoglosse plantain

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation qui a été modifié.

Aster d'Anticosti

Espèce désignée « menacée » en avril 1990. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Aster divariqué

Espèce désignée « menacée » en avril 1995. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Aster du golfe Saint-Laurent

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Aster fausse-prenanthe

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Aster rigide

Espèce désignée « menacée » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Aster soyeux

Espèce désignée « préoccupante » en 1988. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Aster très élevé

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Astragale de Fernald

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Autour des palombes de la sous-espèce *laingi*

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1995. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Azolle du Mexique

Espèce désignée « menacée » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Baleine à bec commune

La baleine à bec commune a été désignée comme étant non en péril en avril 1993. L'espèce a été divisée en deux populations en avril 1996 afin de permettre une désignation distincte pour la baleine à bec commune (population du plateau néo-écossais). La baleine à bec commune (population du détroit de Davis) n'a pas été réévaluée, mais conserve la désignation initiale « non en péril » de la baleine à bec commune, laquelle a été désactivée.

Baleine à bec commune (Population du plateau néo-écossais)

La baleine à bec commune a été désignée comme étant non en péril en avril 1993. L'espèce a été divisée en deux populations en avril 1996 afin de permettre une désignation distincte pour la baleine à bec commune (population du plateau néo-écossais). La population du plateau néo-écossais a été désignée préoccupante en avril 1996. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Baleine boréale (Populations de l'est et de l'ouest de l'Arctique)

L'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1980. Division en deux populations (population de l'Arctique de l'Est et population de l'Arctique de l'Ouest) pour permettre une désignation individuelle de la population de l'Arctique de l'Ouest en avril 1986. La désignation initiale a été désactivée.

Baleine grise (Population du Pacifique Nord-Est)

Espèce désignée « non en péril » en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Baleine grise (Population de l'Atlantique)

Espèce disparue du Canada avant la fin des années 1800. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Baleine noire

La baleine noire a été considérée comme une espèce distincte et a été désignée « en voie de disparition » en 1980. Réexamen et confirmation du statut en avril 1985 et en avril 1990. Division en deux espèces en mai 2003 afin de permettre une désignation séparée pour la baleine noire de l'Atlantique Nord. La baleine noire du Pacifique Nord n'a pas été réévaluée, mais conserve le statut initial « en voie de disparition » de la baleine noire. La désignation initiale a été désactivée. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Baleine noire de l'Atlantique Nord

La baleine noire a été considérée comme une espèce distincte et a été désignée « en voie de disparition » en 1980. Réexamen et confirmation du statut en avril 1985 et en avril 1990. Division en deux espèces en mai 2003 afin de permettre une désignation séparée pour la baleine noire de l'Atlantique Nord. La baleine noire de l'Atlantique Nord a été désignée « en voie de disparition » en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Baleine noire du Pacifique Nord

La baleine noire a été considérée comme une espèce distincte et a été désignée « en voie de disparition » en 1980. Réexamen et confirmation du statut en avril 1985 et en avril 1990. Division en deux espèces en mai 2003. La baleine noire du Pacifique Nord n'a pas été réévaluée, mais conserve le statut initial « en voie de disparition » de la baleine noire. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Balsamorhize à feuilles deltoides

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Bartonie paniculée

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Bartramie à feuilles dressées

Espèce désignée « menacée » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Belette à longue queue des Prairies

Espèce désignée « menacée » en avril 1982. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1993.

Béluga (Population de la baie Cumberland)

La population du Sud-Est de l'île de Baffin et de la baie Cumberland a été désignée « en voie de disparition » en avril 1990. En mai 2004, la structure de la population a été redéfinie et la population a été nommée population de la baie Cumberland, et les individus du sud-est de l'île de Baffin ont été ajoutés à la population de l'Ouest de la baie d'Hudson. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga (Population de la baie d'Ungava)

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga (Population de l'est de la baie d'Hudson)

Espèce désignée « menacée » en avril 1988. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga (Population de l'est de la mer de Beaufort)

Espèce désignée « non en péril » en avril 1985 et en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga (Population de l'est du Haut-Arctique et de la baie de Baffin)

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga (Population de l'estuaire du Saint-Laurent)

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Béluga (Population de l'ouest de la baie d'Hudson)

Espèce désignée « non en péril » en avril 1993. La population a été redéfinie en mai 2004 afin d'inclure les individus du sud-est de l'île de Baffin se trouvant à l'extérieur de la baie Cumberland, lesquels étaient auparavant considérés comme faisant partie de la population du Sud-Est de l'île de Baffin et de la baie Cumberland, population qui se nomme maintenant population de la baie Cumberland. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Benoîte de Peck

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Bison des bois

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Blaireau d'Amérique

Espèce désignée « non en péril » en avril 1979. La désignation initiale pour l'espèce dans l'ensemble du Canada a été désactivée en mai 2000 lorsque le blaireau d'Amérique a été divisé en sous-espèces.

Blaireau d'Amérique de la sous-espèce *jacksoni*

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000. La sous-espèce *jacksoni* a été désignée « en voie de disparition ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Blaireau d'Amérique de la sous-espèce *jeffersonii*

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000. La sous-espèce *jeffersonii* a été désignée « en voie de disparition ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Blaireau d'Amérique de la sous-espèce *taxus*

L'espèce a été désignée « non en péril » en 1979 dans toute son aire de répartition au Canada. Chacune des sous-espèces a eu une désignation particulière en mai 2000. La sous-espèce *taxus* a été désignée « non en péril ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Bouche coupante

Espèce étudiée en avril 1997 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen en mai 2003 et inscription à la catégorie « non en péril ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Braya de Fernald

Espèce désignée « menacée » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Braya de Long

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Bruant de Baird

Espèce désignée « menacée » en avril 1989. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1996.

Bruant de Henslow

Espèce désignée « menacée » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1993. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Bruant des prés de la sous-espèce *princeps*

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Buchloé faux-dactyle

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1998. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Buchnèra d'Amérique

Espèce désignée « menacée » en avril 1985. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Buse à épaulettes

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1996.

Buse rouilleuse

Espèce désignée « menacée » en avril 1980. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 1995.

Camassie faux-scille

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1990. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Campagnol sylvestre

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Carcajou

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1982. Division en deux populations en avril 1989 (population de l'Est et population de l'Ouest). La désignation initiale a été désactivée.

Carcajou (Population de l'Est)

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1982. Division en deux populations en avril 1989 (population de l'Est et population de l'Ouest). La population de l'Est a été désignée « en voie de disparition » en avril 1989. Réexamen et confirmation du statut en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Carcajou (Population de l'Ouest)

L'espèce a été désignée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1982. Division en deux populations en avril 1989 (population de l'Ouest et population de l'Est). La population de l'Ouest a été désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen et confirmation du statut en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Carex des genévriers

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Carex faux-lupulina

Espèce désignée « menacée » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Caribou de la sous-espèce *dawsoni*

Espèce disparue avant les années 1920. Espèce désignée « disparue » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Caribou de la toundra (Population Dolphin-et-Union)

La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : population de l'île Banks (en voie de disparition), population du Haut-Arctique (en voie de disparition) et population du Bas-Arctique (menacée). En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, a été évalué séparément du caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. La population Dolphin-et-Union est composée d'une partie de l'ancienne « population du Bas-Arctique » et elle a été désignée « préoccupante » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Caribou de Peary [désignation initiale]

La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en trois populations distinctes en avril 1991 : populations de l'île Banks, du Haut-Arctique et du Bas-Arctique. La désignation initiale a été désactivée. En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, a été évalué séparément du caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*.

Caribou de Peary

La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : population de l'île Banks (en voie de disparition), population du Haut-Arctique (en voie de disparition) et population du Bas-Arctique (menacée). En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, a été évalué séparément du caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. La sous espèce pearyi est composée d'une partie de l'ancienne « population du Bas-Arctique » et de toutes les anciennes populations du « Haut-Arctique » et « de l'île Banks », et elle a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Caribou de Peary (Population de l'île Banks)

La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : populations de l'île Banks, du Haut-Arctique et du Bas-Arctique. La population de l'île Banks a été désignée « en voie de disparition » en avril 1991. En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, a été évalué séparément du caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. L'ancienne population de l'île Banks est maintenant comprise dans la sous espèce pearyi.

Caribou de Peary (Population du Bas-Arctique)

La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : populations de l'île Banks, du Haut-Arctique et du Bas-Arctique. La population du Bas-Arctique a été désignée « menacée » en avril 1991. En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, a été évalué séparément du caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. L'ancienne population du Bas-Arctique se trouve maintenant en partie sous la sous espèce pearyi et en partie sous le caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union).

Caribou de Peary (Population du Haut-Arctique)

La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : populations de l'île Banks, du Haut-Arctique et du Bas-Arctique. La population du Haut-Arctique du caribou de Peary a été désignée « en voie de disparition » en avril 1991. En mai 2004, les trois désignations de population ont été

désactivées, et le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, a été évalué séparément du caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union), *Rangifer tarandus groenlandicus*. L'ancienne population du Haut-Arctique est maintenant comprise dans la sous espèce pearyi.

Caribou des bois (Population boréale)

La population boréale a été désignée « menacée » en mai 2000. Cette population nouvellement définie se compose d'une partie de la « population de l'Ouest » dont la désignation a été désactivée et de toute la « population Labrador-Ungava » dont la désignation a été désactivée. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Caribou des bois (Population de la Gaspésie-Atlantique)

La population de la Gaspésie-Atlantique a été désignée « menacée » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Réexamen de la situation et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Caribou des bois (Population du Labrador-Ungava)

La population du Labrador-Ungava a été désignée « non en péril » en avril 1984. La désignation de la population du Labrador-Ungava a été désactivée en mai 2000. L'ancienne population du Labrador-Ungava est maintenant comprise dans la population boréale.

Caribou des bois (Population de l'Ouest)

La population de l'Ouest a été désignée « préoccupante » en avril 1984. La désignation de la population de l'Ouest a été désactivée en mai 2000. L'ancienne population de l'Ouest est maintenant comprise dans les populations nouvellement désignées suivantes : population des montagnes du Nord, population des montagnes du Sud et population boréale.

Caribou des bois (Population de Terre-Neuve)

La population de Terre-Neuve a été désignée « non en péril » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Caribou des bois (Population des montagnes du Nord)

La population des montagnes du Nord a été désignée « non en péril » en mai 2000. Cette population était anciennement désignée comme faisant partie de la « population de l'Ouest » (maintenant désactivée). Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Caribou des bois (Population des montagnes du Sud)

La population des montagnes du Sud a été désignée « menacée » en mai 2000. Cette population était anciennement désignée comme faisant partie de la « population de l'Ouest » (maintenant désactivée). Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Carmantine d'Amérique

Espèce désignée « menacée » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Castilléjje dorée

Espèce désignée « menacée » en avril 1995. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Castor de montagne

Espèce désignée « non en péril » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Céphalanthère d'Austin

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chaboisseau à quatre cornes (Forme d'eau douce)

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Espèce étudiée en novembre 2003 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chabot à tête courte

Espèce désignée « menacée » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chabot pygmée

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Chardon de Pitcher

Espèce désignée « menacée » en avril 1988. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Chat-fou du Nord

Espèce étudiée en avril 1993 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen en avril 1998 et désignée « préoccupante ». Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Chat-fou liséré

Espèce désignée « menacée » en avril 1989. Espèce étudiée en mai 2002 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chat-fou tacheté

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chauve-souris à queue frangée

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Espèce étudiée en mai 2004 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chauve-souris blonde

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chauve-souris de Keen

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Espèce étudiée en novembre 2003 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chêne de Shumard

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999.

Chevalier de rivière

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1987.

Chevêche des terriers

Espèce désignée « menacée » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en avril 1991. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1995. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Chicot févier

Espèce désignée « menacée » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Chien de prairie

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en avril 1988, avril 1999 et novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Chimaphile maculée

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Chouette lapone

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en avril 1990. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1996.

Chouette tachetée de la sous-espèce *caurina*

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Cicutaire de Victorin

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Cisco à grande bouche

Espèce disparue depuis 1975. Espèce désignée « disparue » en avril 1985. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. La désignation a été désactivée en mai 2002, car il a été conclu que cisco à grande bouche est synonyme de cisco à mâchoires égales, *Coregonus zenithicus*, espèce qui a été désignée menacée en 1987. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Cisco à mâchoires égales

Espèce désignée « menacée » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Cisco de profondeur

Espèce disparue depuis 1952. Espèce désignée « disparue » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Clèthre à feuilles d'aulne

Espèce désignée « menacée » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant qui a été modifié.

Colin de Virginie

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Collinsie printanière

Aucune observation depuis 1954. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Corégone de l'Atlantique

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Coréopsis rose

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Cougar (Population de l'Est)

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Espèce étudiée en avril 1998 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ».

Couleuvre à nez plat

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Couleuvre à petite tête

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Couleuvre à queue fine

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en octobre 1999. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Couleuvre agile bleue

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Couleuvre fauve de l'Est

Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Couleuvre obscure de l'Est

Espèce désignée « menacée » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Couleuvre royale

Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Courlis à long bec

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Courlis esquimau

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Crapaud de Fowler

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1986. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Crapaud des steppes

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Crapaud du Grand Bassin

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1998. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Crapet sac-à-lait

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Cryptanthe minuscule

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Cygne trompette

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1978. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1996.

Cypripède blanc

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1981. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Dalée velue

Espèce désignée « menacée » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Dard de sable

Espèce désignée « menacée » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Deschampsie du bassin du Mackenzie

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Desmodie d'Illinois

Aucune observation depuis 1888. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Doré bleu

Espèce disparue depuis 1965. Espèce désignée « disparue » en avril 1985. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Droséra filiforme

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Dryoptéride côtière

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Dysnomie ventrue jaune

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Effraie des clochers

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1984. Une évaluation séparée de la population de l'Est et celle de l'Ouest a eu lieu en avril 1999. La désignation initiale de l'Effraie des clochers dans l'ensemble de son aire de répartition au Canada a été désactivée.

Effraie des clochers (Population de l'Est)

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1984. Une évaluation séparée de la population de l'Est et celle de l'Ouest a eu lieu en avril 1999. La population de l'Est a été désignée « en voie de disparition ». Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Effraie des clochers (Population de l'Ouest)

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1984. Une évaluation séparée de la population de l'Est et celle de l'Ouest a eu lieu en avril 1999. La population de l'Ouest a été désignée « préoccupante ». Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Eider du Labrador

L'espèce semble être disparue depuis 1875. Désignée en avril 1985 à partir de documents historiques seulement. Le rapport de situation a été préparé et approuvé par le COSEPAC en 1994. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Épaulard (Populations de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique)

Espèce étudiée en avril 1999 et en novembre 2001, et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Épaulard (Population migratrice du Pacifique Nord-Est)

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Épaulard (Population résidente du Nord du Pacifique Nord-Est)

Les populations résidentes du Pacifique Nord ont été désignées menacées en avril 1999. Divisées en deux populations en novembre 2001. La population résidente du Nord du Pacifique Nord-Est a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Épaulard (Population résidente du Sud du Pacifique Nord-Est)

Les populations résidentes du Pacifique Nord ont été désignées menacées en avril 1999. Divisées en deux populations en novembre 2001. La population résidente du Sud du Pacifique Nord-Est a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Épaulard (Populations résidentes du Pacifique Nord)

Espèce désignée « menacée » en avril 1999. La désignation de l'épaulard (populations résidentes du Pacifique Nord) a été désactivée en novembre 2001 lorsque il a été divisé en deux populations : épaulard (population résidente du Nord du Pacifique Nord-Est) et épaulard (population résidente du Sud du Pacifique Nord-Est). Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Éperlan nain du lac Utopia

Espèce désignée « menacée » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Épervier brun

Espèce désignée « non en péril » en avril 1986 et en avril 1997.

Épervier de Cooper

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1996.

Épinoche benthique du lac Enos

La désignation initiale (incluant les espèces benthique et limnétique) était « menacée » en avril 1988. L'espèce a été divisée en deux espèces lors d'un réexamen en novembre 2002, et l'épinoche benthique du lac Enos a été désignée « en voie de disparition ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Épinoche benthique du lac Hadley

Espèce disparue en 1999. Espèce désignée « disparue » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Épinoche benthique du lac Paxton

Espèce désignée « menacée » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Épinoche benthique du ruisseau Vananda

Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Épinoche limnétique du lac Enos

La désignation initiale (incluant les espèces benthique et limnétique) était « menacée » en avril 1988. L'espèce a été divisée en deux espèces lors d'un réexamen en novembre 2002, et l'épinoche limnétique du lac Enos a été désignée « en voie de disparition ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Épinoche limnétique du lac Hadley

Espèce disparue en 1999. Espèce désignée « disparue » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Épinoche limnétique du lac Paxton

Espèce désignée « menacée » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Épinoche limnétique du ruisseau Vananda

Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Épinoches du lac Enos

Espèce désignée « menacée » en avril 1988. Divisée en deux espèces lors d'un réexamen en novembre 2002 : épinoche benthique du lac Enos et épinoche limnétique du lac Enos. La désignation initiale a été désactivée. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Épipactis géant

Espèce désignée « menacée » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 1998.

Esturgeon blanc

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1990. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Faucon des prairies

Espèce désignée « non en péril » en avril 1978, avril 1982 et avril 1996.

Faucon gerfaut

Espèce désignée « non en péril » en avril 1978 et en avril 1987.

Faucon pèlerin de la sous-espèce *anatum*

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Faucon pèlerin de la sous-espèce *pealei*

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Faucon pèlerin de la sous-espèce *tundrius*

Espèce désignée « menacée » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 1992.

Fondule barré (Population de Terre-Neuve)

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen et confirmation du statut en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Fondule rayé

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Fouille-roche gris

Espèce désignée « menacée » en avril 1993. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Frêne bleu

Espèce désignée « menacée » en avril 1983. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Gaufre brun

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1998.

Gentiane blanche

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Gentiane de Victorin

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Gérardie de Gättinger

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant qui a été modifié.

Gérardie de Skinner

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Ginseng à cinq folioles

Espèce désignée « menacée » en avril 1988. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Grand corégone (Population de la rivière Mira)

Espèce étudiée en avril 1999 et en novembre 2000, et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Grand Pingouin

L'espèce semble être disparue depuis 1844. Désignée en avril 1985 d'après des documents historiques seulement. Le rapport de situation a été préparé et approuvé par le COSEPAC en 1994. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Grande salamandre

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Gravelier

La dernière observation a eu lieu en 1958 dans le bassin hydrographique de la rivière Thames, en Ontario. Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1985. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « disparue du pays » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Grenouille à pattes rouges

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Grenouille léopard (Population des montagnes du Sud)

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Grenouille léopard (Populations de l'Ouest de la zone boréale et des Prairies)

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Grenouille maculée de l'Oregon

Espèce désignée « en voie de disparition » suite à une évaluation d'urgence en novembre 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Grue blanche

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Guifette noire

Espèce désignée « non en péril » en avril 1988 et en avril 1996.

Guillemot marbré

Espèce désignée « menacée » en avril 1990. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Halimolobos mince

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1992. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation accompagnée d'un addenda.

Haliotide pie

Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Hermine de la sous-espèce *haidarum*

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Hétérodermie maritime

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Hydraste du Canada

Espèce désignée « menacée » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Hydrocotyle à ombelle

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1985. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Iguane pygmée à cornes courtes (Population de la Colombie-Britannique)

Dernière observation en 1898. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Iris du Missourï

Espèce désignée « menacée » en avril 1990. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Isoète d'Engelmann

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Isotrie fausse-médéole

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1982. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Isotrie verticillée

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Jonc du New Jersey

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Lachnanthe de Caroline

Espèce désignée « menacée » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Lamproie du lac Cowichan

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Lamproie du ruisseau Morrison

Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Lampsile fasciolée

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en octobre 1999. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Lapin de Nuttall de la sous-espèce *pinetis*

Espèce désignée « non en péril » en 1991 et en avril 1994.

Lépisosté tacheté

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1994. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Lespédèze de Virginie

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Liatris à épi

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Liléopsis de l'Est

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1987 et en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Liparis à feuilles de lis

Espèce désignée « menacée » en avril 1989. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant qui a été modifié.

Lipocarpe à petites fleurs

Espèce désignée « menacée » en avril 1992. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Lopholie dorée

Espèce désignée « menacée » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Lotier splendide

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Loup de Bering

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Espèce étudiée en novembre 2002 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Loup de l'Est

Espèce étudiée en avril 1999 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen en mai 2001 et désignée « préoccupante ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Loutre de mer

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en avril 1986. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Lupin élégant

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Lutin

Espèce étudiée en avril 1991 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen et désactivation de la désignation en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Lutin givré

Espèce disparue du Canada avant 1988. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Lynx du Canada

Espèce désignée « non en péril » en avril 1989 et en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Magnolia acuminé

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Marbré insulaire

Espèce disparue du Canada avant 1910. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Marmotte de l'île Vancouver

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en avril 1997 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Marsouin commun (Population de l'Atlantique Nord-Ouest)

Espèce désignée « menacée » en avril 1990. Réexamen et confirmation du statut en avril 1991. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Marsouin commun (Population de l'océan Pacifique)

Espèce étudiée en avril 1991 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen en novembre 2003 et désignée « préoccupante ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Martre de Terre-Neuve

Espèce désignée « non en péril » en avril 1979. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en avril 1986. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Massasauga

Espèce désignée « menacée » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Mélissa bleu

Aucune observation depuis 1991. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Méné à grande bouche

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Méné à grandes écailles

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Méné camus

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Méné d'argent de l'Ouest

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Méné d'herbe

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Méné miroir

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1987.

Merle-bleu de l'Est

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1984. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1996.

Meunier de Salish

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Meunier tacheté

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1994 et en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Micocoulier rabougri

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Monarque

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Moqueur des armoises

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Morse de l'Atlantique (Population de l'Atlantique Nord-Ouest)

Espèce disparue du Canada vers 1850. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Morue franche

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1998. Division en quatre populations en mai 2003. La désignation initiale a été désactivée. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Morue franche (Population de l'Arctique)

L'espèce était considérée comme étant une seule unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1998. Lorsque l'espèce a été divisée en populations séparées en mai 2003, la population de l'Arctique a été désignée « préoccupante ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Morue franche (Population de Terre-Neuve-et-Labrador)

L'espèce était considérée comme étant une seule unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1998. Lorsque l'espèce a été divisée en populations séparées en mai 2003, la population de Terre-Neuve-et-Labrador a été désignée « en voie de disparition ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Morue franche (Population des Maritimes)

L'espèce était considérée comme étant une seule unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1998. Lorsque l'espèce a été divisée en populations séparées en mai 2003, la population des Maritimes a été désignée « préoccupante ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Morue franche (Population nord-laurentienne)

L'espèce était considérée comme étant une seule unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1998. Lorsque l'espèce a été divisée en populations séparées en mai 2003, la population du Nord laurentien a été désignée « menacée ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Moucheron vert

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Mouette blanche

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en avril 1996 et en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Mouette rosée

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1981. Réexamen et confirmation du statut en avril 1996. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Mûrier rouge

Espèce désignée « menacée » en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Musaraigne de Bendire

Espèce désignée « menacée » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Narval

Espèce désignée « non en péril » en avril 1986 et en avril 1987.

Naseux de Nooksack

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Naseux des rapides de Banff

Espèce disparue depuis 1986. Espèce désignée « disparue » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Naseux moucheté

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1980. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Ombie Aurora

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Oponce de l'Est

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1985. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Oreillard maculé

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Otarie de Steller

Espèce désignée « non en péril » en avril 1987. Réexamen du statut ; l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Ours blanc

Espèce désignée « non en péril » en avril 1986. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Ours grizzli

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en avril 1979. Division en deux populations en avril 1991 (population des Prairies et population du Nord-Ouest). La désignation initiale de l'ours grizzli pour l'ensemble du Canada a été désactivée.

Ours grizzli (Population des Prairies)

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en avril 1979. Division en deux populations en avril 1991 (population des Prairies et population du Nord-Ouest). La population des Prairies a été désignée « disparue du pays » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Ours grizzli (Population du Nord-Ouest)

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en avril 1979. Division en deux populations en avril 1991 (population des Prairies et population du Nord-Ouest). La population du Nord-Ouest a été désignée « préoccupante » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Ours noir

Espèce désignée « non en péril » en avril 1998 et en avril 1999.

Paruline à capuchon

Espèce désignée « menacée » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Paruline azurée

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1993. Réexamen et confirmation du statut en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Paruline de Kirtland

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Paruline des prés

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1999.

Paruline hochequeue

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en avril 1996.

Paruline orangée

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Paruline polyglotte de la sous-espèce auricollis (Population de la Colombie-Britannique)

La population de la Colombie-Britannique de la sous-espèce *auricollis* a été désignée « menacée » en avril 1994. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Paruline polyglotte de la sous-espèce auricollis (Population des Prairies)

La population des Prairies de la sous-espèce *auricollis* a été désignée « non en péril » en avril 1994 et en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Paruline polyglotte de la sous-espèce virens

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Patelle des zostères

Espèce disparue depuis 1929. Espèce désignée « disparue » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Pédiculaire de Furbish

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1980. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Pélican d'Amérique

Espèce désignée « menacée » en avril 1978. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1987.

Petit Blongios

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Petit-bec

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Petit-duc des montagnes

L'espèce a été considérée comme une unité et classée dans la catégorie « données insuffisantes » en avril 1995. Réexamen en mai 2002 et divisée en deux groupes selon les sous-espèces. La sous-espèce *kennicottii* a été désignée « préoccupante » et la sous-espèce *macfarlanei* a été désignée « menacée » en mai 2002. La désignation initiale a été désactivée. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Petit-duc des montagnes de la sous-espèce *kennicottii*

Espèce étudiée en avril 1995 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Elle a été divisée deux sous-espèces en mai 2002. La sous-espèce *kennicottii* a été désignée « préoccupante » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Petit-duc des montagnes de la sous-espèce *macfarlanei*

Espèce étudiée en avril 1995 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Elle a été divisée deux sous-espèces en mai 2002. La sous-espèce *macfarlanei* a été désignée « en voie de disparition » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Petit-duc nain

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Physe d'eau chaude

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Physe des fontaines de Banff

Espèce désignée « menacée » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Pic à tête blanche

Espèce désignée « menacée » en avril 1992. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Pic de Lewis

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Pie-grièche migratrice

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « menacée » en avril 1986. Les sous-espèces *excubitorides* et *migrans* ont été désignées séparément en avril 1991, et la désignation initiale a été désactivée.

Pie-grièche migratrice de la sous-espèce *excubitorides*

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « menacée » en avril 1986. Division en sous-espèces en avril 1991. La sous-espèce *excubitorides* a conservé la désignation « menacée » initiale d'avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Pie-grièche migratrice de la sous-espèce *migrans*

L'espèce a été considéré comme une unité et a été désignée « menacée » en avril 1986. Division en sous-espèces en avril 1991. La sous-espèce *migrans* a été désignée « en voie de disparition » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Pipit de Sprague

Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Plantain à feuilles cordées

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1985. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Platanthère blanchâtre de l'Est

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1986. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Platanthère blanchâtre de l'Ouest

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1993. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Pluvier montagnard

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Pluvier siffleur

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « menacée » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1985. En mai 2001, l'espèce a été réexaminée et divisée en deux groupes selon les sous-espèces. La sous-espèce *melodus* et la sous-espèce *circumcinctus* ont toutes deux été désignées « en voie de disparition » en mai 2001. La désignation initiale a été désactivée.

Pluvier siffleur de la sous-espèce *circumcinctus*

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « menacée » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1985. En mai 2001, l'espèce a été réexaminée et divisée en deux groupes selon les sous-espèces. La sous-espèce *circumcinctus* a été désignée « en voie de disparition » en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Pluvier siffleur de la sous-espèce *melodus*

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « menacée » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1985. En mai 2001, l'espèce a été réexaminée et divisée en deux groupes selon les sous-espèces. La sous-espèce *melodus* a été désignée « en voie de disparition » en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Polémoine de Van Brunt

Espèce désignée « menacée » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Polygale incarnat

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Ptéléa trifolié

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1984. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Putois d'Amérique

Espèce disparue du Canada avant 1974. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Pycnanthème gris

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Rainette grillon

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1990. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Râle élégant

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Râle jaune

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Renard gris

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Renard véloce

Espèce observée pour la dernière fois en Saskatchewan en 1928. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1998 grâce à des réintroductions fructueuses. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Renoucle à feuilles d'alisme

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Rorqual à bosse (Population de l'ouest de l'Atlantique Nord)

Les populations de l'Ouest de l'Atlantique Nord et du Pacifique Nord ont été considérées comme un tout et on été désignées « menacées » en avril 1982. Division en deux populations en avril 1985 (population de l'Ouest de l'Atlantique Nord et population du Pacifique Nord). La population de l'Ouest de l'Atlantique Nord a été désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Rorqual à bosse (Population du Pacifique Nord)

Les populations de l'Ouest de l'Atlantique Nord et du Pacifique Nord ont été considérées comme un tout et on été désignées « menacée » en avril 1982. Division en deux populations en avril 1985 (population de l'Ouest de l'Atlantique Nord et population du Pacifique Nord). La population du Pacifique Nord a été désignée « menacée » en 1985. Réexamen et confirmation du statut en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Rorqual à bosse (Populations de l'ouest de l'Atlantique Nord et du Pacifique Nord)

La population de l'Ouest de l'Atlantique Nord et celle du Pacifique Nord ont été considérées comme un tout et désignées « menacée » en avril 1982. Division en deux populations en avril 1985 (population de l'Ouest de l'Atlantique Nord et population du Pacifique Nord). La désignation initiale a été désactivée.

Rorqual bleu

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1983. En mai 2002, l'espèce a été divisée en deux populations : rorqual bleu (population de l'Atlantique) et rorqual bleu (population du Pacifique). La population de l'Atlantique et celle du Pacifique ont été désignées « en voie de disparition » en mai 2002. La désignation initiale pour le rorqual bleu a été désactivée.

Rorqual bleu (Population de l'Atlantique)

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1983. Division en deux populations en mai 2002. La population de l'Atlantique a été désignée « en voie de disparition » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Rorqual bleu (Population du Pacifique)

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1983. Division en deux populations en mai 2002. La population du Pacifique a été désignée « en voie de disparition » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Rosier sétigère

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1986. Réexamen du statut ; l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2002. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Rotala rameux

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Roule-caillou

Espèce désignée « préoccupante » en 1985. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en 1998.

Sabatie de Kennedy

Espèce désignée « menacée » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Salamandre à nez court

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1991. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Salamandre de Coeur d'Alène

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Salamandre pourpre

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Salamandre sombre des montagnes

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1998. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Sardine du Pacifique

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1987. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Satyre fauve des Maritimes

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Saule de Tyrrell

Espèce désignée « menacée » en avril 1981. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1999.

Saumon sockeye (saumon rouge) (Population Cultus)

Espèce désignée « en voie de disparition » suite à une évaluation d'urgence en octobre 2002. Réexamen et confirmation du statut en mai 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Saumon sockeye (saumon rouge) (Population Sakinaw)

Espèce désignée « en voie de disparition » suite à une évaluation d'urgence en octobre 2002. Réexamen et confirmation du statut en mai 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.

Scinque des Prairies

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Smilax à feuilles rondes (Population des plaines des Grands Lacs)

Espèce désignée « menacée » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Spatulaire

Espèce disparue du Canada vers 1917. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Sterne caspienne

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1978. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en avril 1999.

Sterne de Dougall

Espèce désignée « menacée » en avril 1986. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en octobre 1999. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Stylophore à deux feuilles

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1993. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Sucet de lac

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1994. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Taube à queue glabre

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1980. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Taube de Townsend

Espèce désignée « menacée » en avril 1996. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2003. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Téphrosie de Virginie

Espèce désignée « menacée » en avril 1996. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.

Terrassier à six lignes

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Espèce étudiée en mai 2003 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Tête carmin

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1994. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Tétrras des armoises de la sous-espèce *phaios*

Aucune observation depuis les années 1960. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Tétrras des armoises de la sous-espèce *urophasianus*

Espèce conditionnellement désignée « menacée » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1998, à partir d'un rapport de situation révisé. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Tétrras des prairies

Dernière observation en 1987. Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « disparue du pays » en avril 1990. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Tortue luth

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1981. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Tortue ponctuée

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1991. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Tortue-molle à épines

Espèce désignée « menacée » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Tourte voyageuse

L'espèce semble être disparue depuis 1914. Désignée en avril 1985 d'après des documents historiques seulement. Le rapport de situation a été préparé et approuvé par le COSEPAC en 1994. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Tradescantie de l'Ouest

Espèce désignée « menacée » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Trichophore à feuilles plates

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1986. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Trille à pédoncule incliné

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réévaluation et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Triphore penché

Espèce désignée « menacée » en avril 1988. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Triphysaire versicolore

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Verge d'or voyante

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Villeuse haricot

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Violette jaune des monts

Espèce désignée « menacée » en avril 1995. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Violette pédalée

Espèce désignée « menacée » en avril 1990. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2002. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.

Vison de mer

L'espèce semble être disparue depuis 1894. Espèce désignée « disparue » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Woodsie obtuse

Espèce désignée « menacée » en avril 1994. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.

Yucca glauque

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en mai 2000. Dernière évaluation fondée - sur une mise à jour d'un rapport de situation.

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS

Anciens noms communs et scientifiques (y compris les noms des populations, le cas échéant) utilisés par le COSEPAC dans le passé, et autres synonymes.

Anciens noms ou synonymes

Noms actuels utilisés par le COSEPAC (Population)

<i>Abronia micrantha</i>	<i>Tripterocalyx micranthus</i>
Abronie de sable	Abronie à petites fleurs
<i>Accipiter gentilis laingi</i> (Population des îles-de-la-Reine-Charlotte)	<i>Accipiter gentilis laingi</i>
<i>Acris crepitans blanchardi</i>	<i>Acris crepitans</i>
Agalinis de Gattinger	Gérardie de Gattinger
Agalinis de Skinner	Gérardie de Skinner
Aletris farineuse	Alétris farineux
Alouette haussecol de la sous-espèce <i>strigata</i>	Alouette hausse-col de la sous-espèce <i>strigata</i>
<i>Ardea herodias fannini</i> (Population de la côte du Pacifique)	<i>Ardea herodias fannini</i>
Ariséma dragon	Arisème dragon
<i>Ascaphus truei</i> (Population de la côte du Pacifique)	<i>Ascaphus truei</i>
<i>Ascaphus truei</i> (Population des montagnes du Sud)	<i>Ascaphus montanus</i>
<i>Asplenium scolopendrium</i> var. <i>americanum</i>	<i>Asplenium scolopendrium</i>
Aster à rameaux étalés	Aster divariqué
Aster à rayons courts	Aster rigide
<i>Aster anticostensis</i>	<i>Symphyotrichum anticostense</i>
Aster blanc à rayons courts	Aster rigide
<i>Aster curtus</i>	<i>Sericocarpus rigidus</i>
<i>Aster divaricatus</i>	<i>Eurybia divaricata</i>
<i>Aster laurentianus</i>	<i>Symphyotrichum laurentianum</i>
<i>Aster praealtus</i>	<i>Symphyotrichum praealtum</i>
<i>Aster prenanthoides</i>	<i>Symphyotrichum prenanthoides</i>
<i>Aster shortii</i>	<i>Symphyotrichum shortii</i>
<i>Aster subulatus</i> var. <i>obtusifolius</i>	<i>Symphyotrichum subulatum</i> (Population de Bathurst)
Aster subulé	Aster subulé (Population de Bathurst)
<i>Aster yukonensis</i>	<i>Symphyotrichum yukonense</i>
Autour des palombes	Autour des palombes de la sous-espèce <i>atricapillus</i>
Autour des palombes	Autour des palombes de la sous-espèce <i>laingi</i>
Autour des palombes (Population des îles-de-la-Reine-Charlotte)	Autour des palombes de la sous-espèce <i>laingi</i>
Balein à bec de Cuvier	Baleine à bec de Cuvier
Baleine à bec commune	Baleine à bec commune (Population du détroit de Davis)
Baleine à bec commune (Population du ravin océanique)	Baleine à bec commune (Population du plateau néo-écossais)
Baleine à bec de Hubb	Baleine à bec de Hubbs
Baleine boréale (Population de l'Arctique de l'Est)	Baleine boréale (Population de l'est de l'Arctique)
Baleine boréale (Population de l'Arctique de l'Ouest)	Baleine boréale (Population de l'ouest de l'Arctique)
Baleine boréale (Populations de l'Est et de l'Ouest de l'Arctique)	Baleine boréale (Populations de l'est et de l'ouest de l'Arctique)
Baleine grise de Californie (Population de l'Atlantique)	Baleine grise (Population de l'Atlantique)

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS *suite*

Anciens noms ou synonymes

Noms actuels utilisés par le COSEPAC (Population)

Baleine grise (Population de l'Est du Pacifique Nord)	Baleine grise (Population du Pacifique Nord-Est)
Baleine grise de Californie (Population du Nord-Est du Pacifique)	Baleine grise (Population du Pacifique Nord-Est)
<i>Balaena mysticetus</i> (Population de l'Arctique de l'Est)	<i>Balaena mysticetus</i> (Population de l'est de l'Arctique)
<i>Balaena mysticetus</i> (Population de l'Arctique de l'Ouest)	<i>Balaena mysticetus</i> (Population de l'ouest de l'Arctique)
<i>Balaena mysticetus</i> (Populations de l'Est et de l'Ouest de l'Arctique)	<i>Balaena mysticetus</i> (Populations de l'est et de l'ouest de l'Arctique)
Belette à longue queue (Population des Prairies)	Belette à longue queue des Prairies
Béluga (Population de la mer de Beaufort et de l'océan Arctique)	Béluga (Population de l'est de la mer de Beaufort)
Béluga (Population de l'Est de la baie d'Hudson)	Béluga (Population de l'est de la baie d'Hudson)
Béluga (Population de l'Est de la mer de Beaufort)	Béluga (Population de l'est de la mer de Beaufort)
Béluga (Population de l'Est du haut Arctique et de la baie de Baffin)	Béluga (Population de l'est du Haut-Arctique et de la baie de Baffin)
Béluga (Population de l'Ouest de la baie d'Hudson)	Béluga (Population de l'ouest de la baie d'Hudson)
Béluga (Population du fleuve Saint-Laurent)	Béluga (Population de l'estuaire du Saint-Laurent)
Béluga (Population du Sud-Est de l'île de Baffin et de la baie Cumberland)	Béluga (Population de la baie Cumberland)
Benoîte de l'Est	Benoîte de Peck
Bident conné de l'île de Vancouver	Grand bident
Blaireau d'Amérique, <i>jacksoni</i>	Blaireau d'Amérique de la sous-espèce <i>jacksoni</i>
Blaireau d'Amérique, <i>jeffersonii</i>	Blaireau d'Amérique de la sous-espèce <i>jeffersonii</i>
Blaireau d'Amérique, <i>taxus</i>	Blaireau d'Amérique de la sous-espèce <i>taxus</i>
Brickellia à grandes fleurs	Brickellie à grandes fleurs
Bruant des prés	Bruant des prés de la sous-espèce <i>princeps</i>
Bruant des prés, <i>princeps</i>	Bruant des prés de la sous-espèce <i>princeps</i>
<i>Bufo woodhousii fowleri</i>	<i>Bufo fowleri</i>
<i>Cacalia plantaginea</i>	<i>Arnoglossum plantagineum</i>
Cacalie tubéreuse	Arnoglosse plantain
Carex des Genévriers	Carex des genévriers
Caribou de la toundra (Population Dolphin et Union)	Caribou de la toundra (Population de Dolphin-et-Union)
Caribou de Peary (Population du bas Arctique)	Caribou de Peary (Population du Bas-Arctique)
Caribou de Peary (Population du haut Arctique)	Caribou de Peary (Population du Haut-Arctique)
Caribou des bois (Population de Labrador-Ungava)	Caribou des bois (Population du Labrador-Ungava)
Caribou des bois (Population des îles de la Reine-Charlotte)	Caribou de la sous-espèce <i>dawsoni</i>
Caribou des bois, Dawson	Caribou de la sous-espèce <i>dawsoni</i>
Céanothe d'Amérique	Lachnanthe de Caroline
<i>Centrocercus urophasianus phaios</i> (Population de la Colombie-Britannique)	<i>Centrocercus urophasianus phaios</i>
<i>Centrocercus urophasianus urophasianus</i> (Population des Prairies)	<i>Centrocercus urophasianus urophasianus</i>
Chabot pygmé	Chabot pygmé
Chat-fou livré	Chat-fou liséré

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS *suite*

Anciens noms ou synonymes

Noms actuels utilisés par le COSEPAC (Population)

Chimaphile maculé	Chimaphile maculée
Chouette tachetée	Chouette tachetée de la sous-espèce <i>caurina</i>
Chouette tachetée du Nord	Chouette tachetée de la sous-espèce <i>caurina</i>
<i>Cimicifuga elata</i>	<i>Actaea elata</i>
<i>Clemmys insculpta</i>	<i>Glyptemys insculpta</i>
<i>Clemmys marmorata</i>	<i>Actinemys marmorata</i>
Collinsie bicolor	Collinsie printanière
Corégone d'Acadie	Corégone de l'Atlantique
Corégone de rivière Mira	Grand corégone (Population de la rivière Mira)
Corégone du lac Simcoe	Grand corégone (Population du lac Simcoe)
<i>Coregonus canadensis</i>	<i>Coregonus huntsmani</i>
<i>Coregonus clupeaformis</i> (Population de rivière Mira)	<i>Coregonus clupeaformis</i> (Population de la rivière Mira)
Couleuvre mince (Population Atlantique)	Couleuvre mince (Population de l'Atlantique)
Couleuvre obscure	Couleuvre obscure de l'Est
Couleuvre tachetée de l'Est	Couleuvre tachetée
Crotale Massasauga de l'Est	Massasauga
Dard gris	Fouille-roche gris
Dard tesselé	Raseux-de-terre gris
Dauphin de Dale	Baleine à bec de Sowerby
Dauphin de Havre	Baleine à bec de Sowerby
<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de la mer de Beaufort et de l'océan Arctique)	<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'est de la mer de Beaufort)
<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'Est de la baie d'Hudson)	<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'est de la baie d'Hudson)
<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'Est de la mer de Beaufort)	<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'est de la mer de Beaufort)
<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'Est du haut Arctique et de la baie de Baffin)	<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'est du Haut-Arctique et de la baie de Baffin)
<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'Ouest de la baie d'Hudson)	<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'ouest de la baie d'Hudson)
<i>Delphinapterus leucas</i> (Population du fleuve Saint-Laurent)	<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de l'estuaire du Saint-Laurent)
<i>Delphinapterus leucas</i> (Population du Sud-Est de l'île de Baffin et de la baie Cumberland)	<i>Delphinapterus leucas</i> (Population de la baie Cumberland)
Dysnomie tricorne	Épioblasme tricorne
<i>Elaphe obsoleta obsoleta</i>	<i>Elaphe obsoleta</i>
<i>Elaphe vulpina gloydi</i>	<i>Elaphe gloydi</i>
<i>Elgaria coerulea principis</i>	<i>Elgaria coerulea</i>
<i>Emydoidea blandingi</i>	<i>Emydoidea blandingii</i> (Population de la Nouvelle-Écosse)
Épaulard (Population au large du Pacifique Nord-Est)	Épaulard (Population océanique du Pacifique Nord-Est)
Épaulard (Population de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'Est de l'Arctique)	Épaulard (Populations de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique)
Épaulard (Population du Nord-Ouest de l'Atlantique et de l'Est de l'Arctique)	Épaulard (Population de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique)

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS *suite*

Anciens noms ou synonymes

Noms actuels utilisés par le COSEPAC (Population)

Épaulard (Population résidente du Nord du Pacifique Nord-Est)	Épaulard (Population résidente du nord du Pacifique Nord-Est)
Épaulard (Populations « résidentes » du Pacifique Nord)	Épaulard (Populations résidentes du Pacifique Nord)
Épaulard (Population résidente du Sud du Pacifique Nord-Est)	Épaulard (Population résidente du sud du Pacifique Nord-Est)
Épinoche benthique de l'île Texada	Épinoche benthique du lac Paxton
Épinoche limnétique de l'île Texada	Épinoche limnétique du lac Paxton
Épinoches lisses des îles de la Reine-Charlotte	Épinoche lisse des îles de la Reine-Charlotte
Epioblasme tricorne	Épioblasme tricorne
Ericameria de Bloom	Éricaméria de Bloomer
Erigéron de Provancher	Vergerette de Provancher
<i>Erigeron philadelphicus</i> ssp. <i>provancheri</i>	<i>Erigeron philadelphicus</i> var. <i>provancheri</i>
<i>Eschrichtius robustus</i> (Population de l'Est du Pacifique Nord)	<i>Eschrichtius robustus</i> (Population du Pacifique Nord-Est)
<i>Eschrichtius robustus</i> (Population du Nord-Est du Pacifique)	<i>Eschrichtius robustus</i> (Population du Pacifique Nord-Est)
<i>Eumeces septentrionalis septentrionalis</i>	<i>Eumeces septentrionalis</i>
Faucon pèlerin, <i>anatum</i>	Faucon pèlerin de la sous-espèce <i>anatum</i>
Faucon pèlerin, <i>pealei</i>	Faucon pèlerin de la sous-espèce <i>pealei</i>
Faucon pèlerin, tundra	Faucon pèlerin de la sous-espèce <i>tundrius</i>
Fausse proserpine	Floerkée fausse-proserpinie
Fondule barré (Population des eaux intérieures)	Fondule barré (Population continentale)
<i>Fundulus diaphanus</i> (Population des eaux intérieures)	<i>Fundulus diaphanus</i> (Population continentale)
<i>Gadus morhua</i> (Population du Nord laurentien)	<i>Gadus morhua</i> (Population nord-laurentienne)
<i>Gasterosteus aculeatus</i>	<i>Gasterosteus</i> sp.
<i>Gentiana victorinii</i>	<i>Gentianopsis procera</i> ssp. <i>macounii</i> var. <i>victorinii</i>
Gentiane blanche de la prairie	Gentiane blanche
<i>Gentianopsis victorinii</i>	<i>Gentianopsis procera</i> ssp. <i>macounii</i> var. <i>victorinii</i>
Ginseng d'Amérique	Ginseng à cinq folioles
Grand corégone (Population de rivière Mira)	Grand corégone (Population de la rivière Mira)
Grand Héron (Population de la côte du Pacifique)	Grand Héron de la sous-espèce <i>fannini</i>
Grand Héron du Pacifique	Grand Héron de la sous-espèce <i>fannini</i>
Grenouille du Nord à pattes rouges	Grenouille à pattes rouges
Grenouille léopard (Populations boréales de l'Ouest/des Prairies)	Grenouille léopard (Populations de l'Ouest de la zone boréale et des Prairies)
Grenouille léopard (Population des Prairies)	Grenouille léopard (Populations de l'Ouest de la zone boréale et les Prairies)
Grenouille-à-queue (Population de la côte du Pacifique)	Grenouille-à-queue côtière
Grenouille-à-queue (Population des montagnes du Sud)	Grenouille-à-queue des Rocheuses
Grue du Canada	Grue du Canada de la sous-espèce <i>tabida</i>
<i>Gymnocladus dioica</i>	<i>Gymnocladus dioicus</i>
Haplopappe de MacLean	Sténote boréal
Haplopappus de MacLean	Sténote boréal
<i>Haplopappus macleanii</i>	<i>Stenotus borealis</i>

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS *suite*

Anciens noms ou synonymes

Noms actuels utilisés par le COSEPAC (Population)

Hermine (Population des îles de la Reine-Charlotte)	Hermine de la sous-espèce <i>haidarum</i>
Hermine, <i>haidarum</i>	Hermine de la sous-espèce <i>haidarum</i>
<i>Hyperoodon ampullatus</i> (Population du ravin océanique)	<i>Hyperoodon ampullatus</i> (Population du plateau néo-écossais)
<i>Icteria virens virens</i> (Population de l'Est)	<i>Icteria virens virens</i>
<i>Incisalia irus</i>	<i>Callophrys [Incisalia] irus</i>
Isopyre	Isopyre à feuilles biternées
<i>Isopyrum biternatum</i>	<i>Enemion biternatum</i>
Jacinthe des bois	Camassie faux-scille
Lagenorhynque à bec pointu	Dauphin à flancs blancs de l'Atlantique
Lamproie de lac	Lamproie du lac Cowichan
<i>Lanius ludovicianus excubitorides</i> (Population des Prairies)	<i>Lanius ludovicianus excubitorides</i>
<i>Lanius ludovicianus migrans</i> (Population de l'Est)	<i>Lanius ludovicianus migrans</i>
Lapin de Nuttall (Population de la Colombie-Britannique)	Lapin de Nuttall de la sous-espèce <i>nuttallii</i>
Lapin de Nuttall (Population des Prairies)	Lapin de Nuttall de la sous-espèce <i>pinetis</i>
Léchéa intermédiaire	Léchéa appauvri
Leptoge des rives	Leptoge des terrains inondés
Lézard alligator boréal de l'Ouest	Lézard alligator du Nord
Limace du Puget	Escargot du Puget
Lopholie d'Amérique	Lopholie dorée
<i>Lottia alveus</i>	<i>Lottia alveus alveus</i>
Loup	Loup gris de l'Arctique
Loup	Loup gris du Sud
Loup	Loup de l'Est
Loup	Loup gris du Nord
Loup-cervier	Lynx du Canada
Marsouin commun (Population du Nord-Ouest de l'Atlantique)	Marsouin commun (Population de l'Atlantique Nord-Ouest)
<i>Martes americana atrata</i> (Population de Terre-Neuve)	<i>Martes americana atrata</i>
Martre d'Amérique (Population de Terre-Neuve)	Martre de Terre-Neuve
Massasauga de l'Est	Massasauga
<i>Megaptera novaeangliae</i> (Population de l'Ouest de l'Atlantique Nord)	<i>Megaptera novaeangliae</i> (Population de l'ouest de l'Atlantique Nord)
<i>Megaptera novaeangliae</i> (Populations du Nord-Ouest de l'Atlantique et du Pacifique Nord)	<i>Megaptera novaeangliae</i> (Populations de l'ouest de l'Atlantique Nord et du Pacifique Nord)
Micocoulier à feuilles étroites	Micocoulier rabougri
Morse de l'Atlantique (Population de l'Atlantique Nord-Ouest)	Morse de l'Atlantique (Population de l'Atlantique Nord-Ouest)
Morse de l'Atlantique (Population de l'Arctique de l'Est)	Morse de l'Atlantique (Population de l'est de l'Arctique)
Morse de l'Atlantique (Population de l'Est de l'Arctique)	Morse de l'Atlantique (Population de l'est de l'Arctique)
<i>Morue franche</i> (Population du Nord laurentien)	<i>Morue franche</i> (Population nord-laurentienne)

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS *suite*

Anciens noms ou synonymes

Noms actuels utilisés par le COSEPAC (Population)

<i>Mustela erminea haidarum</i> (Population des îles de la Reine-Charlotte)	<i>Mustela erminea haidarum</i>
<i>Mustela frenata longicauda</i> (Population des Prairies) Noctuelle de l'abronie des dunes	<i>Mustela frenata longicauda</i> Noctuelle de l'abronie
<i>Notropis rubellus</i> (Population de l'Est)	<i>Notropis rubellus</i>
<i>Notropis rubellus</i> (Population du Manitoba)	<i>Notropis percobromus</i>
<i>Nyctea scandiaca</i>	<i>Bubo scandiaca</i>
<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i> (Population de l'Atlantique Nord-Ouest)	<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i> (Population de l'Atlantique Nord-Ouest)
<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i> (Population de l'Arctique de l'Est)	<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i> (Population de l'est de l'Arctique)
<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i> (Population de l'Est de l'Arctique)	<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i> (Population de l'est de l'Arctique)
<i>Oncorhynchus kisutch</i> (Population de l'intérieur du Fraser)	<i>Oncorhynchus kisutch</i> (Population du Fraser intérieur)
<i>Oncorhynchus nerka</i> (Population du lac Cultus)	<i>Oncorhynchus nerka</i> (Population Cultus)
<i>Oncorhynchus nerka</i> (Population du lac Sakinaw)	<i>Oncorhynchus nerka</i> (Population Sakinaw)
<i>Orcinus orca</i> (Population au large du Pacifique Nord-Est)	<i>Orcinus orca</i> (Population océanique du Pacifique Nord-Est)
<i>Orcinus orca</i> (Population au large du Pacifique Nord-Est)	<i>Orcinus orca</i> (Population océanique du Pacifique Nord-Est)
<i>Orcinus orca</i> (Population de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'Est de l'Arctique)	<i>Orcinus orca</i> (Populations de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique)
<i>Orcinus orca</i> (Population du Nord-Ouest de l'Atlantique et de l'Est de l'Arctique)	<i>Orcinus orca</i> (Population de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique)
<i>Orcinus orca</i> (Population résidente du Nord du Pacifique Nord-Est)	<i>Orcinus orca</i> (Population résidente du nord du Pacifique Nord-Est)
<i>Orcinus orca</i> (Populations « résidentes » du Pacifique Nord)	<i>Orcinus orca</i> (Populations résidentes du Pacifique Nord)
<i>Orcinus orca</i> (Population résidente du Sud du Pacifique Nord-Est)	<i>Orcinus orca</i> (Population résidente du sud du Pacifique Nord-Est)
<i>Otus asio</i>	<i>Megascops asio</i>
<i>Otus kennicottii</i>	<i>Megascops kennicottii</i>
<i>Otus kennicottii kennicottii</i>	<i>Megascops kennicottii kennicottii</i>
<i>Otus kennicottii macfarlanei</i>	<i>Megascops kennicottii macfarlanei</i>
Ours grizzli [aucun nom de population]	Ours grizzli (Population du Nord-Ouest)
Ours polaire	Ours blanc
Oxytropis à patte de lièvre	Oxytrope patte-de-lièvre
<i>Panax quinquefolium</i>	<i>Panax quinquefolius</i>
Paruline polyglotte (Population de la Colombie-Britannique)	Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>auricollis</i> (Population de la Colombie-Britannique)
Paruline polyglotte (Population de l'Est)	Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>virens</i>
Paruline polyglotte (Population des Prairies)	Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>auricollis</i> (Population des Prairies)
Paruline polyglotte de l'Est	Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>virens</i>
Paruline polyglotte de l'Ouest (Population de la Colombie-Britannique)	Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>auricollis</i> (Population de la Colombie-Britannique)

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS *suite*

Anciens noms ou synonymes

Noms actuels utilisés par le COSEPAC (Population)

Paruline polyglotte de l'Ouest (Population des Prairies)	Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>auricollis</i> (Population des Prairies)
Pélican blanc d'Amérique	Pélican d'Amérique
Petit butor	Petit Blongios
Petit-duc des montagnes, <i>kennicottii</i>	Petit-duc des montagnes de la sous-espèce <i>kennicottii</i>
Petit-duc des montagnes, <i>macfarlanei</i>	Petit-duc des montagnes de la sous-espèce <i>macfarlanei</i>
Phlox à feuilles d'alyse	Phlox à feuilles d'alysson
<i>Phoca vitulina mellonae</i> (Population confinée aux lac des Loups marins)	<i>Phoca vitulina mellonae</i>
<i>Phocoena phocoena</i> (Population du Nord-Ouest de l'Atlantique)	<i>Phocoena phocoena</i> (Population de l'Atlantique Nord-Ouest)
Phoque commun	Phoque commun de la sous-espèce de l'Atlantique
Phoque commun	Phoque commun de la sous-espèce du Pacifique
Phoque commun (Population confinée aux lac des Loups marins)	Phoque commun de la sous-espèce du Lacs des Loups Marins
<i>Phrynosoma douglassii brevirostre</i>	<i>Phrynosoma hernandesi</i>
<i>Phrynosoma douglassii douglassii</i> (Population de la Colombie-Britannique)	<i>Phrynosoma douglasii</i> (Population de la Colombie-Britannique)
Phrynosome de Douglas (Population de la Colombie-Britannique)	Iguane pygmée à cornes courtes (Population de la Colombie-Britannique)
Phrynosome de Douglas de l'Est	Grand iguane à petites cornes
Pie-grièche migratrice (Population de l'Est)	Pie-grièche migratrice de la sous-espèce <i>migrans</i>
Pie-grièche migratrice (Population des Prairies)	Pie-grièche migratrice de la sous-espèce <i>excubitorides</i>
Pie-grièche migratrice de l'Est	Pie-grièche migratrice de la sous-espèce <i>migrans</i>
Pie-grièche migratrice des Prairies	Pie-grièche migratrice de la sous-espèce <i>excubitorides</i>
Pluvier siffleur, <i>circumcinctus</i>	Pluvier siffleur de la sous-espèce <i>circumcinctus</i>
Pluvier siffleur, <i>melodus</i>	Pluvier siffleur de la sous-espèce <i>melodus</i>
Polémoine de van Bruntie	Polémoine de Van Brunt
<i>Polemonium van-bruntiae</i>	<i>Polemonium vanbruntiae</i>
Psilocarphus grêle	Psilocarpe grêle
Rainette Grillon de Blanchard	Rainette grillon
<i>Rana pipiens</i> (Populations boréales de l'Ouest/des Prairies)	<i>Rana pipiens</i> (Populations de l'Ouest de la zone boréale et des Prairies)
<i>Rana pipiens</i> (Population des Prairies)	<i>Rana pipiens</i> (Populations boréales de l'Ouest/des Prairies)
<i>Rangifer tarandus caribou</i> (Population de Labrador-Ungava)	<i>Rangifer tarandus caribou</i> (Population du Labrador-Ungava)
<i>Rangifer tarandus dawsoni</i> (Population des îles de la Reine-Charlotte)	<i>Rangifer tarandus dawsoni</i>
<i>Rangifer tarandus groenlandicus</i> (Population Dolphin et Union)	<i>Rangifer tarandus groenlandicus</i> (Population de Dolphin-et-Union)
<i>Rangifer tarandus pearyi</i> (Population du bas Arctique)	<i>Rangifer tarandus pearyi</i> (Population du Bas-Arctique)

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS *suite*

Anciens noms ou synonymes

Noms actuels utilisés par le COSEPAC (Population)

<i>Rangifer tarandus pearyi</i> (Population du haut Arctique)	<i>Rangifer tarandus pearyi</i> (Population du Haut-Arctique)
Raquette de l'Est	Oponce de l'Est
<i>Reithrodontomys megalotis dychei</i> (Population des Prairies)	<i>Reithrodontomys megalotis dychei</i>
<i>Reithrodontomys megalotis megalotis</i> (Population de la Colombie-Britannique)	<i>Reithrodontomys megalotis megalotis</i>
Rorqual à bosse (Population de l'Ouest de l'Atlantique Nord)	Rorqual à bosse (Population de l'ouest de l'Atlantique Nord)
Rorqual à bosse (Populations du Nord-Ouest de l'Atlantique et du Pacifique Nord)	Rorqual à bosse (Populations de l'ouest de l'Atlantique Nord et du Pacifique Nord)
Rosier des prairies	Rosier sétigère
Rosolis filiforme	Droséra filiforme
Sabatia de Kennedy	Sabatie de Kennedy
Salamandre Coeur d'Alene	Salamandre de Coeur d'Alène
Salamandre de Coeur d'Alene	Salamandre de Coeur d'Alène
Salamandre sombre	Salamandre sombre du Nord
Saule des lands	Saule des landes
Saumon coho (Population de l'intérieur du Fraser)	Saumon coho (Population du Fraser intérieur)
Saumon d'Atlantique	Saumon atlantique (Populations de l'intérieur de la baie de Fundy)
Saumon d'Atlantique (Populations de l'arrière-baie de Fundy)	Saumon atlantique (Populations de l'intérieur de la baie de Fundy)
Saumon sockeye (saumon rouge) (Population du lac Cultus)	Saumon sockeye (saumon rouge) (Population Cultus)
Saumon sockeye (saumon rouge) (Population du lac Sakinaw)	Saumon sockeye (saumon rouge) (Population Sakinaw)
Scirpe timide	Trichophore à feuilles plates
<i>Scirpus verecundus</i>	<i>Trichophorum planifolium</i>
<i>Simpsonais ambigua</i>	<i>Simpsonaias ambigua</i>
<i>Sistrurus catenatus catenatus</i>	<i>Sistrurus catenatus</i>
<i>Solidago speciosa</i> var. <i>rigidiuscula</i>	<i>Solidago speciosa</i>
Souris des moissons (Population de la Colombie-Britannique)	Souris des moissons de la sous-espèce <i>megalotis</i>
Souris des moissons (Population des Prairies)	Souris des moissons de la sous-espèce <i>dychei</i>
<i>Speotyto cunicularia</i>	<i>Athene cunicularia</i>
Stéphanomérie faux-jonc	Stéphanomérie à feuilles découpées
Sterne noire	Guifette noire
<i>Strix occidentalis</i>	<i>Strix occidentalis caurina</i>
<i>Sylvilagus nuttallii nuttallii</i> (Population de la Colombie-Britannique)	<i>Sylvilagus nuttallii nuttallii</i>
<i>Sylvilagus nuttallii pinetis</i> (Population des Prairies)	<i>Sylvilagus nuttallii pinetis</i>
Talinum	Talinum faux-orpin
Tête rose (Population de l'Est)	Tête rose
Tête rose (Population du Manitoba)	Tête carmin
Tétrás des armoises (Population de la Colombie-Britannique)	Tétrás des armoises de la sous-espèce <i>phaios</i>

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE NOMS *suite*

Anciens noms ou synonymes

Noms actuels utilisés par le COSEPAC (Population)

Tétras des armoises (Population des Prairies)	Tétras des armoises de la sous-espèce <i>urophasianus</i>
<i>Thamnophis sauritus</i> (Population Atlantique)	<i>Thamnophis sauritus</i> (Population de l'Atlantique)
Thélyptéride hexagonale	Phégoptéride à hexagones
Tortue molle à épines de l'Est	Tortue-molle à épines
<i>Tortula laevipila</i>	<i>Syntrichia laevipila</i>
Tortules à poils lisses	Tortule à poils lisses
Tradescantie occidentale	Tradescantie de l'Ouest
Trille incliné	Trille à pédoncule incliné
Vergerette naine	Vergerette à racine pivotante
<i>Virgulus sericeus</i>	<i>Symphyotrichum sericeum</i>
Woodsia obtuse	Woodsie obtuse

COSEPAC

Président

Marco Festa-Bianchet (Ph.D.)
Département de biologie
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, QC J1K 2R1

SOUS-COMITÉS (2004)

Connaissances traditionnelles autochtones

Larry Carpenter

Coprésident
Conseil consultatif de la gestion de la
faune
Territoires du Nord-Ouest
C.P. 2120
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0

Henry Lickers

Coprésident
Conseil des Mohawks d'Akwesasne
Département de l'environnement
C.P. 579
Cornwall (Ontario) K6H 5T3

Spécialistes des espèces

Amphibiens et reptiles

David M. Green (Ph.D.)
Coprésident
Musée Redpath
Université McGill
859, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 2K6

Ronald J. Brooks (Ph.D.)
Coprésident
Department of Zoology
College of Biological Science
University of Guelph
Guelph (Ontario) N1G 2W1

Arthropodes

B. Theresa Fowler (Ph.D.)
Coprésidente
Direction des espèces en péril
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Poste vacant
Coprésident

Mammifères marins

Hal Whitehead (Ph.D.)
Coprésident
Department of Biology
Dalhousie University
1355, rue Oxford
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1

Andrew Trites (Ph.D.)
Coprésident
Marine Mammal Research Unit
University of British Columbia
Pièce 18, Hut B-3
6248 Biological Sciences Road
Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z4

Mammifères terrestres

Marco Festa-Bianchet (Ph.D.)
Département de biologie
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, QC J1K 2R1

M. Brock Fenton (Ph.D.)
Coprésident
Department of Biology
University of Western Ontario
London (Ontario) N6A 5B7

Mollusques

Gerald L. Mackie (Ph.D.)
Coprésident
Department of Zoology
College of Biological Science
University of Guelph
Guelph (Ontario) N1G 2W1

Poste vacant
Coprésident

Oiseaux

Richard Cannings
Coprésident
1330 East Debeck Road
R.R. 1, Site 11 - Comp. 96
Naramata (Colombie-Britannique) V0H 1N0

Marty L. Leonard (Ph.D.)
Coprésidente
Department of Biology
Dalhousie University
1355, rue Oxford
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1

Plantes et lichens

Erich Haber (Ph.D.)
Coprésident (plantes vasculaires)
a/s des National Botanical Services
604, avenue Wavell
Ottawa (Ontario) K2A 3A8

René Belland (Ph.D.)
Coprésident (mousses et lichens)
Devonian Botanic Garden
University of Alberta
Edmonton (Alberta) T6G 2E1

Poissons d'eau douce

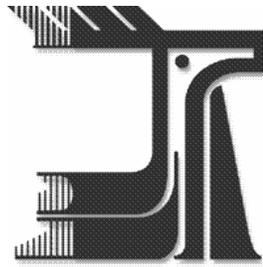
Robert Campbell (Ph.D.)
Coprésident
983 Route 800 E
R.R. #1
St. Albert (Ontario) K0A 3C0

Claude Renaud (Ph.D.)
Coprésident
Musée canadien de la nature
C.P. 3443 - Station D
Ottawa (Ontario) K1P 6P4

Poissons marins

Richard L. Haedrich (Ph.D.)
Coprésident
Department of Biology
Memorial University of Newfoundland
4 Clark Place
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 5S7

Mart R. Gross (Ph.D.)
Coprésident
Department of Zoology
University of Toronto
25, rue Harbord
Toronto (Ontario) M5S 3G5



COSEWIC
Committee on the
Status of Endangered
Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la
situation des espèces
en péril au Canada

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune.

Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril, qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide.

En 1978, le COSEPAC (alors appelé CSEMDC) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada.

En 2002, le COSEPAC a célébré 25 années d'évaluation scientifique de la situation des espèces en péril au Canada.

Le 5 juin 2003, la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) a été promulguée. La LEP établit le COSEPAC comme comité consultatif et fait en sorte que les espèces continueront d'être évaluées en vertu d'un processus scientifique rigoureux et indépendant.



Environnement
Canada
Service canadien
de la faune

Environment
Canada
Canadian Wildlife
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada offre un appui administratif et financier global au Secrétariat du COSEPAC.

